



Colloque au Sénat

Rencontre avec
Stéphane Martin,
Directeur de la
Musique et de
la Danse

Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France



Le Grand Orgue de la
Cathédrale de Saint-Denis



La facture
instrumentale
selon
Selmer

n 449 - Décembre 1993

A high-angle, close-up photograph of a Yamaha Custom Clarinette resting in its open, red velvet-lined carrying case. The clarinet is positioned diagonally from the top left towards the bottom right. The instrument's body is dark, likely black or dark wood, with silver-plated keys and mechanisms. The red velvet interior of the case is visible, with the clarinet nestled in its custom-fitted compartment. The lighting is dramatic, highlighting the metallic sheen of the keys and the texture of the velvet. In the background, the dark, polished surface of the clarinet's bell is partially visible, reflecting light. The overall composition is elegant and emphasizes the craftsmanship of the instrument.

Custom **Clarinettes**

Y A M A H A

*CS, SE, AE ou CX quatre nouveaux concepts
de clarinettes professionnelles
à découvrir de toute urgence.*

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE
B.P. 70 · 77312 Marne-la-Vallée Cedex

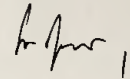
Sommaire

Éditorial	1
Infos CMF	2
Rencontre avec le Conservatoire militaire de musique	
En passant par Interlaken...	
Nouvelles d'outre-mer	
Action culturelle : réflexions de la commission chant choral, note sur la formation musicale, règlement du concours d'excellence	
Congrès CMF 1994 à Déols	
Histoire	8
L'œuvre pour harmonie de Rowley Bishop, Hummel et Neukomm, par Frédéric Robert	
Interview	10
A propos de l'orgue Saint-Denis, avec Pierre Pincemaille	
Interview	15
La facture instrumentale selon Selmer, avec Patrick Selmer	
Droit d'auteur	19
La Sacem, une institution au service de toutes les musiques	
Répertoire	22
Deuxième suite pour orchestre de Germaine Tailleferre, de Désiré Dondeyne	
Harmonie	23
L'orchestre d'harmonie du CNSM de Paris, par Claude Pichaureau	
Livres	24
Échos / Musique	25
Disques	29
La discothèque d'or de Claude Decugis	
Les CD de Jean Malraye	
Examens fédéraux	38
Morceaux d'examens pour le chant	
Manifestations CMF	40
Petites annonces	44
Régions infos	I-XVI

En couverture :

L'orgue de la Cathédrale de Saint-Denis; corps de saxophones dans les ateliers Selmer; Maurice Adam, Stéphane Martin et Alain Voirpy au colloque du 17 décembre 1993.

■ Message de Jacques Toubon

Monsieur le Président, 



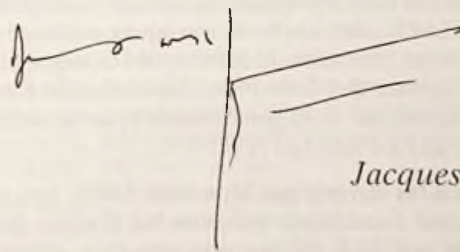
Vous avez bien voulu me convier à participer aux travaux du colloque organisé par la Confédération Musicale de France, le 17 décembre dernier, au Sénat, sur le thème de la décentralisation.

L'action structurante de votre fédération en matière de formation et de pratique musicale joue en effet un rôle important dans l'aménagement culturel du territoire et vous savez combien ces objectifs sont actuellement au centre des préoccupations de mon ministère.

La Confédération musicale de France incarne la musique populaire française, aussi bien par son histoire que par sa présence dynamique auprès du plus grand nombre de musiciens amateurs.

Je me réjouirai, Monsieur le Président, de rencontrer tous ceux qui avec vous animent cette organisation culturelle. Je suivrai avec un grand intérêt les avancées positives qui ne manqueront pas de résulter de ce colloque.

J'adresse également à tous les musiciens de votre confédération l'assurance de ma sympathie et de mon soutien dans leurs activités.



Jacques Toubon

Nous sommes au lendemain d'un colloque particulièrement stimulant pour la Confédération Musicale de France. Les interventions de M. Étienne Madranges, conseiller technique du ministre de la Jeunesse et des Sports, de M. René Regnault, vice-président de l'Association des Maires de France, et de M. Stéphane Martin, directeur de la Musique et de la Danse ont marqué une avancée très sensible, et présenté des propositions d'actions concrètes.

Les actes de ce colloque seront publiés dans notre prochain numéro. Je compte sur tous ceux qui se sentent partie prenante de notre mouvement pour s'impliquer dans la réalisation de ces actions. Dans le cadre de ce nouvel élan, les vœux que je vous adresse, pour 1994, sont des vœux plein d'espoir en l'avenir.

Bonne année à tous !

Maurice Adam



rine en stipulant que dix postes d'appelés étaient ouverts au sein des batteries-fanfaires.

Le Lieutenant-colonel Bailleul présenta les formations musicales de l'armée de l'air, en précisant que depuis le 1er janvier 1993 les postes d'appelés ont été supprimés.

Après ce tour d'horizon sur les formations musicales des armées, le Commandant Dellenbach fit un exposé très instructif sur l'organisation de la D.C.S.N., ainsi que les différentes modalités à accomplir en vue de l'appel au service national,

les reports d'incorporation, les résiliations de report et le devancement d'appel.

Pour terminer son exposé, le Commandant Dellenbach précisa que la D.C.S.N. s'efforçait de gérer au mieux les musiciens appelés (1,5% des personnels traités), et qu'elle est tributaire des renseignements qui lui sont adressés.

Pour conclure cette réunion, Le Lieutenant-colonel Raucoules insista de nouveau sur les modalités d'incorporation ainsi que la possibilité de faire son service national outre-mer. Il rappela également l'action que doivent mener les responsables de la C.M.F. sur l'information auprès des jeunes musiciens. Enfin le Lieutenant-colonel Raucoules suggéra la rédaction et la mise en place d'une fiche d'information et d'une feuille individuelle de renseignements (à rédiger en commun, C.M.F. et C.M.M.A.T.).

Quant à Monsieur Adam, il envisage d'instaurer à la C.M.F. un questionnaire d'évaluation des jeunes musiciens, et s'engage à insister auprès de ceux-ci afin qu'ils se déclarent musiciens lors de leur passage au centre de sélection ou qu'ils prennent contact avec leur bureau du service national pour exprimer leur souhait d'être incorporé dans une formation musicale.

Une plaquette d'information réalisée par le C.M.M.A.T. a été remise à chaque participant.

Les musiques militaires ont besoin des sociétés musicales civiles pour leur recrutement. La Confédération Musicale de France a besoin des musiques militaires afin que leurs jeunes musiciens ne perdent pas contact avec leur art durant la période du service national. Il était donc important et indispensable de réunir les responsables régionaux de la C.M.F. et les chefs des musiques de C.M.D. afin de créer de nouveaux contacts ou de les approfondir.

*Le lieutenant-colonel Raucoules
chef de musique des armées hors classe
directeur du conservatoire militaire de musique
de l'armée de terre*

Réunion de la Confédération Musicale de France et du Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre

Le 7 octobre 1993, s'est tenue, sous l'impulsion du Monsieur Adam, président de la Confédération musicale de France (C.M.F.), et du Lieutenant-colonel Raucoules, directeur du Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre (C.M.M.A.T.) et conseiller technique «musique» auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, une réunion visant à améliorer les liens entre les sociétés musicales civiles et les formations musicales militaires.

L'assemblée était composée du conseil d'administration de la C.M.F., des chefs de musiques militaires des circonscriptions militaires de défense de l'armée de terre, d'un représentant des formations musicales de l'armée de l'air, de la marine, de la gendarmerie et de la direction centrale du service national (D.C.S.N.).

La séance fut ouverte par Monsieur Adam, qui, après avoir remercié l'assistance présenta les grandes phases d'actions de la C.M.F. (instruction musicale, répertoire, etc.). Le Lieutenant-colonel Raucoules prit la parole et mit l'accent sur le but de cette réunion : création ou renforcement des liens entre les représentants régionaux de la C.M.F. et les chefs de musique militaire en vue d'améliorer le recrutement des appelés du contingent et de leur permettre d'effectuer le service national dans une formation musicale militaire.

Après avoir présenté les chefs de musique présents, le Lieutenant-colonel Raucoules énuméra les différentes formations musicales de l'armée de terre en précisant leur spécificité et leur implantation géographique.

Le Lieutenant-colonel Guilbert présenta les formations musicales de la gendarmerie et de la Garde républicaine, en précisant que quelques postes d'appelés existaient, uniquement dans les pupitres des cordes (niveau Conservatoire national supérieur de musique. Le Capitaine de frégate Balada présenta les formations musicales de la ma-

Conservatoire de musique militaire de musique de l'armée de terre - Quartier Fesch - Camp de Satory - RP 1331 - 78013 Versailles cedex. Tél. 39.67.20.51 Télécopie. 39.67.20.58

45ème Congrès de la Confédération internationale des Sociétés Musicales à Interlaken

Le 45ème congrès de la CISM qui a eu lieu à Interlaken, en Suisse, du 13 au 16 octobre dernier, a réuni une vingtaine de pays. La CMF était représentée par son président M. Adam également vice-président de la CISM, Charles Goetzmann et Joseph Muller.

Les organisateurs, Albert Lüthi, Président du comité d'organisation, et Joseph Meier, Président central de l'Association Fédérale Suisse de Musique, ont ménagé un congrès de qualité, réservant un accueil chaleureux aux participants. C'est le Président Walter Wachter qui ouvrit la séance en remerciant les délégués de leur présence. Il salua également M. Friedrich Weyermüller, Président d'honneur.

Au cours des débats, alimentés par un ordre du jour copieux - le rapport détaillé d'activité du secrétaire général Hans Schaad, le compte-rendu financier présenté par le trésorier Joseph Meier-, les participants engagèrent une longue discussion au sujet de nouveaux statuts qui devront être entérinés au prochain congrès. Les débats se prolongèrent sur les concours internationaux et sur l'acceptation d'un patronage CISM pour des manifestations régionales.

Ainsi, lors de ce congrès, d'importantes décisions ont été adoptées à l'unanimité comme la formation de deux commissions spécialisées, l'attribution de la croix d'honneur pour une longue et fructueuse activité sur le plan international à la CISM ou à une association affiliée à la CISM. Les membres du comité ont été reconduits dans leur fonction pour un an. Le 46ème congrès se tiendra à Paris du 12 au 15 octobre 1994, le suivant en Slovaquie.

Saluons la prestation de l'orchestre d'harmonie de l'Electricité de Strasbourg qui, en arrivant en deuxième position, a représenté dignement la CMF.



Maurice Adam
félicite Alin Delmotte



En passant par Interlaken...

L'organisation d'un concours international par nos amis suisses reflète bien l'image de la Confédération : l'hébergement est impeccable, sans bousculades, pas de retards, bref, tout se passe parfaitement. Il est vrai que le règlement du concours ne prévoit pas de sérénade à mandoline sous les balcons des concurrents... bien que ce n'eût pas été la seule liberté prise à l'égard de ces textes... on y reviendra.

Dix-huit harmonies de Bulgarie, Allemagne, Italie, Hollande, Pologne, Autriche, Tchécoslovaquie, Slovaquie, Suisse et France se présentaient dans deux niveaux comparables, l'un à notre «Supérieur-Excellence», l'autre à notre «Honneur». Entendus par un jury composé d'éminentes personnalités telles que le suisse H. Frei (président), l'allemand H. W. Berg, l'autrichien E. Brixel, les hollandais H. V. Lijnschooten et le tchèque E. Zamecnick; le secrétariat étant assuré par H. Schaad (suisse); les orchestres se succédèrent dans la très bonne salle de concert du Casino du vendredi 15 octobre à 15h au samedi 16 à 18h.

A peine le chef avait-il le temps de descendre de son estrade après l'exécution de ses deux morceaux que le secrétaire du concours lui remettait immédiatement sa note, toute sèche, sans commentaire. Le mode de notation, de toute évidence, ne laisse place à aucune discussion, pas au moindre échange de vue ou d'appréciation entre les jurés. La méthode ne nous est pas très familière, habitués que nous sommes à recevoir du jury, si nous le souhaitons, quelques explications à but pédagogique sur nos exécutions en concours. Dix critères sont notés chacun sur 10. Les cinq jurés remettent donc une note sur 100 et le secrétaire établit la moyenne sur 100 (500 ÷ 5). Mathématiquement irréprochable et inattaquable !

Obtenant 96 points sur 100 nous avons droit à la qualification «Excellence». Un autre orchestre, suisse, au demeurant très bon, grignote un point de plus... peut-être ! Car avec la règle des décimales il est possible que nous totalisions 96,4 et la Feldmusik de Sarnen, puisqu'il s'agit d'elle, 96,5 ? On ne le saura pas...

Nous n'avons pas à rougir, je pense, de notre classement. A ce niveau de la compétition, j'ose espérer que les instigateurs de notre participation à cette épreuve, MM. Adam et Goetzmann, ainsi que ceux qui l'ont assumée financièrement, Electricité de Strasbourg, ne nous tiendront pas rigueur de ce petit point suisse... (et non bulgare !) marqué, aussi, *in extremis*. En toute sincérité, je crois bon, et il faut encourager nos orchestres en ce sens, de se mesurer, d'aller se comparer à d'autres cultures, à des sonorités et des styles différents des nôtres.

Il faudrait toutefois apporter quelques modifications au règlement des concours CISM quand ce ne serait que pour éviter dans le futur de le contourner comme ce fut le cas à Interlaken en acceptant plusieurs candidats d'une même association affiliée (traduire : par pays représenté à la CISM) ou en tolérant que certains orchestres ne présentent aucune oeuvre de leur pays d'origine contrairement à ce qui est prescrit dans le règlement actuel.

L'ordre de passage devrait aussi faire l'objet d'une étude : soit tirage au sort, soit tenir compte de l'éloignement des candidats; par exemple, dans notre cas précis nous aurions pu économiser une somme importante en inversant les passages de Sarnen (distant de quelques dizaines de kilomètres) et le nôtre.

Sans mettre en doute la qualification des jurés, toutes personnalités incontestables et d'une intégrité certaine, il serait opportun de doser et d'équilibrer leur origine quel que soit le lieu du concours. Et, ce qu'il est impossible de régler hélas, un peu de chaleur humaine, un minimum de convivialité devrait être recommandé aux organisateurs.

Enfin, et en conclusion, est-il permis d'espérer qu'un jour viendra où les techniciens participeront à la mise au point des règlements et du suivi, et quand je dis techniciens je pense principalement aux gens de terrain, à ceux-là qui vivent... et subissent ces moments-là; ultime vœu : qu'il soit tenu compte des spécificités nationales.

Alin Delmotte, directeur de l'O.H.E.S.



NOUVELLES D'OUTRE MER

A la faveur d'un voyage privé aux Antilles, le Président de la C.M.F. a rendu visite à la Fédération Régionale de la Guadeloupe, pour faire un tour d'horizon des activités et des préoccupations de cette fédération. On le voit ici (à droite) en compagnie du président Robert Dauberton, de Justin Dursus, et

de deux responsables des Orchidées, majorettes de Pointe-à-Pitre.

En Martinique, Maurice Adam a rencontré, le 30 octobre, des responsables de sociétés musicales, réunis grâce à Madame Annie Legay, sous-chef de musique au 33ème R.I.M.A., pour une réunion de préfiguration d'une Fédération Régionale martiniquaise. Sur la photo-souvenir, (à gauche) avec le président Adam, Madame Annie Legay, et Messieurs Jude Duranty, Hubert Désir, Joseph Saller, Georges Charlery, René Bernard, Maurice Grangennois.

Agenda

10 novembre

M. Madranges, conseiller technique du Ministre de la Jeunesse et des Sports, est reçu par Maurice Adam.

19 novembre

Maurice Adam, Jean-Jacques Weber, Paul Courtial, Jacques Hurier sont reçus par Jacques Toubon, Ministre de la Culture.

4 et 5 décembre

Réunion de bureau de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, Luzerne (Suisse).

9 décembre

Maurice Adam reçoit M. Boira, directeur technique régional de la compagnie d'assurances Axa.

10 décembre

Maurice Adam rencontre M. Balavoine, responsable de la vie associative au ministère de la Jeunesse et des Sports.

16 décembre

Conseil d'administration CMF et CMF diffusion.

COMMUNIQUE

COMITE D'ORGANISATION DES ASSISES NATIONALES ET EUROPÉENNES DE LA MUSIQUE

le 10 décembre 1993

Le bureau du Comité d'Organisation des Assises Nationales et Européennes de la Musique, représentant en France la Conférence Européenne de la Musique, communique: Le bureau du COANEM appuie les négociations en cours sur le GATT visant à obtenir l'exception culturelle pour l'Europe. L'avenir de notre audiovisuel, mais encore des arts plastiques, de la musique, de la littérature, du théâtre, ne peut être soumis au seul consumérisme et n'obéir qu'à un modèle culturel unique. Nous ne pouvons accepter qu'un accord aussi essentiel pour notre devenir culturel soit soumis au seul impératif du délai fixé par le Parlement américain.

Le cinéma européen a considérablement reculé ces dernières années au profit du cinéma américain et nous ne pouvons accepter que les industries cinématographiques qui subsistent soient sacrifiées. Aujourd'hui le cinéma, et demain la

musique? Devrons-nous alors réviser notre législation sur le droit d'auteur, supprimer les subventions à nos grands orchestres ou les commandes aux compositeurs, au motif que de telles aides n'existent pas aux Etats-Unis? L'accord de libre-échange nord-américain a accordé l'exemption culturelle au Canada. L'Europe, terre de Michel-Ange, Goethe, Berlioz, Shakespeare, terre également où le cinéma est né, où les cultures se sont toujours rencontrées pour mieux s'enrichir, doit elle aussi obtenir une clause d'exception. Nous avons tous un héritage, vivant, à transmettre aux futures générations; dans le cas contraire, que dirons-nous, demain, à ceux qui se retrouveront ainsi sans racines, avec pour seul paysage culturel les «produits» exportés par une seule puissance, sans échanges, ni respect de l'Histoire.

Le bureau

Réflexions de la Commission chant choral

Au cours de deux longues séances, les 20 septembre et 26 octobre derniers, la commission chant choral s'est penchée sur le répertoire proposé aux fins des concours de classement. Sous la présidence de Robert Combaz, Directeur de la Fédération Musicale de Savoie et également chef de chœur, ont travaillé Joseph Muller, Président de l'Association des Sociétés Chorales Alsace, Michel Jakobiec, chanteur, professeur de chant et chef de chœur à Halluin et Cécile Fournier, Directrice du Centre Polyphonique Rhône-Alpes et professeur de technique vocale.

Les principes d'une réflexion

Le premier souci de la Commission fut, tout d'abord, de définir sur quels critères les pièces prévues pour chaque niveau devaient être sélectionnées.

Les difficultés musicales d'une pièce vocale, comme pour n'importe quel instrument, sont, en premier lieu, spécifiques du rythme et de l'intonation. Mais à celles-ci s'ajoutent celles propres à la polyphonie. Autant que les aptitudes d'écoute et d'indépendance d'exécution des différents pupitres, c'est aussi la capacité du chef de chœur à conduire quatre voix homomorphes d'un choral très simple ou une multiplicité de thèmes aux rythmes, aux contours mélodiques et aux imbrications différenciées et complexes de certaines œuvres du XX^{ème} siècle, qu'il convient de prendre en compte en construisant ce répertoire progressif.

Les caractéristiques vocales d'ordre purement technique concernent tout d'abord la tessiture propre à chaque pupitre autant que l'ambitus, c'est-à-dire les notes extrêmes utilisées de manière passagère au regard de la hauteur globale de la phrase musicale. Or, chaque pupitre, en fonction de son entraînement, a ses difficultés propres à maîtriser un phrasé dans le haut médium, à négocier le passage vers les aigus, à timbrer le grave ou à soutenir le souffle pour une parfaite justesse et une parfaite homogénéité de timbre. La virtuosité, aptitude à la vocalisation ou à l'or-

nementation s'acquiert également par un travail de longue haleine qui ne résulte ni du hasard, ni du talent du seul chef. Dans ce domaine, également, une échelle de valeurs doit être méticuleusement définie. En ce qui concerne l'articulation, les difficultés proviennent généralement du tempo et des exigences du phrasé (lié, détaché, accentuation musicale...). Elles sont aussi très liées à la langue dans laquelle est écrite le texte. De nos jours, il est reconnu que la couleur et le rythme propres d'une langue sont partie même de la musique : on interprète de plus en plus fréquemment les œuvres en «langue originale». Ceci représente une réelle difficulté pour les choristes et pourrait même constituer un motif d'incontournable refus pour l'accès à certain répertoire. La Commission suggère d'autoriser les traductions en français pour les trois premières divisions: la langue originale devra être exigée ensuite et constituer même un critère d'appréciation de la précision articulatoire, du respect de l'accent tonique propre à la langue, de la spécificité de couleur du son...

Enfin, difficulté vocale s'il en est, trop souvent amalgamée avec la capacité ou l'intention musicale, l'exécution des nuances - son piano mais timbré ou forte, mais non hurlé - marque le degré suprême de compétence vocale d'un ensemble et sa connivence musicale avec le chef de chœur.

Les membres de la commission ont souhaité que le concours ne soit pas un événement ponctuel, objet d'un bachotage sans lendemain, mais s'inscrive dans la

vie de la chorale pour en marquer une étape et surtout une ouverture. C'est la raison pour laquelle on a diversifié les styles abordés en faisant, autant que faire se peut, une part égale au chant traditionnel ou ancien, aux arrangements ou aux compositions de variétés, aux œuvres de la Renaissance, baroques, classiques ou romantiques, aux pièces du XX^{ème} siècle et, ce, dans tous les niveaux.

Les formes abordées restent évidemment liées à l'impératif du chœur à capella ce qui exclut, au moins dans les morceaux imposés ou au choix restreint, les œuvres lyriques et les œuvres sacrées avec orchestre. En plus du fait de proposer un répertoire à la graduation claire, la définition des critères techniques a pour objet d'offrir au chef de chœur une méthodologie de choix pour élaborer les programmes en fonction de l'aptitude technique et musicale de son ensemble en même temps que de ses propres compétences.

Il convient de rappeler, à cet égard, qu'une chorale - aussi bien qu'un chef doit être à l'aise techniquement pour chanter avec plaisir et offrir une interprétation musicale qui satisfasse la sensibilité de l'auditoire. L'envie, il est vrai, suscitée à l'écoute de tel ou tel disque ou de telle ou telle œuvre en concert, ne correspond pas toujours à l'aptitude constatée de l'ensemble. Ceci dit, et c'est aussi l'intérêt de concourir, on peut se donner les moyens de progresser. Dans cet ordre d'idées, les recueils d'œuvres sont tirés certaines pièces imposées (Bach, Absil) doivent inciter le chœur

⇒ La commission s'adresse aux chefs de chœur

Tout le travail de réflexion entrepris cette année par la commission n'a d'intérêt que s'il permet d'associer l'ensemble des acteurs de terrain que nous sommes.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos expériences, proposez-nous les pièces rares de votre répertoire que nous pourrions ne pas connaître, les créations remarquables que vous avez réalisées, les petits chefs-d'œuvre inconnus de voyage lointains, ou glanés lors d'échanges internationaux.

Merci

à travailler plusieurs autres pages voire, dans certains cas, le recueil entier, aux fins d'un programme de concert. Si tel est le cas le concours a réellement son intérêt pédagogique et le progrès musical autant que technique est à la clé.

On remarquera également que la commission a souhaité distinguer voix de femmes et voix d'enfants, jusque là réunies sous la rubrique «voix égales». Les possibilités techniques, les aspirations musicales, la maturité littéraire des unes et des autres sont, en effet, fondamentalement diverses.

Ce répertoire étant proposé, il conviendra de préciser, en définitive, les critères d'appréciation de la prestation d'un chœur, ce qu'on attend de lui et de son chef dans chaque niveau :

- qualité de la réalisation musicale (réponse aux critères de difficulté rythmique, d'intonation, polyphonique : la justesse, l'équilibre des voix, le respect des nuances écrites...)

- qualité de l'exécution vocale (réponse aux critères de tessiture par pupitre, aptitude à la vocalisation, qualité du timbre, intelligibilité de l'articulation, spécificité phonétique d'une langue étrangère, réalisation technique des nuances du phrasé...)

- qualité de l'interprétation (conception d'ensemble de l'exécution musicale tempi, nuances, critères liés au style, efficacité et lisibilité de la gestique du chef...)

- adaptation du répertoire choisi au groupe (niveau musical, vocal, motivation du chœur et aisance par rapport au style choisi, possibilité de l'effectif de réaliser les subdivisions par parties...)

La poursuite du travail commencé

La Commission a encore beaucoup de pain sur la planche : en deux journées, elle a pu réfléchir sur un ensemble de critères et proposer de nouvelles œuvres y répondant, en ce qui concerne, notamment, le répertoire imposé. Elle a pu, également, commencer à revoir le répertoire d'œuvres au choix pour les chœurs mixtes. N'ont cependant pas été modifiés, cette année, les répertoires au choix des ensembles d'hommes, de femmes et d'enfants. D'autres séances de travail sont prévues à cette fin, au Kleebach, en particulier, sur proposition de M. Muller. On devrait, ainsi, pouvoir affiner encore l'analyse de ce répertoire gradué, en profitant de la bibliothèque chorale informatisée de ce très beau Centre.

Cécile Fournier

Note sur la Formation musicale

Vu l'importance du nombre de nos écoles de musique et surtout, de leur diversité, l'évolution des programmes d'étude et d'examens en formation musicale ne peut se faire que d'une façon très progressive, et concertée. Plusieurs orientations ont été définies par la commission de formation musicale de la C.M.F. pour les années à venir.

D'ores et déjà, il est rétabli, aux degrés de formation musicale, un niveau Élémentaire II, afin d'assurer la concordance entre la formation musicale et la formation instrumentale. Des tests de contrôle sont proposés pour les niveaux intermédiaires, et des épreuves d'examens pour les fins de cycle.

Pour les épreuves de fin de cycle, à partir de 1994, et pour ménager une période de transition, il sera proposé simultanément :

- une épreuve traditionnelle ou,
- une épreuve d'écoute globale sur cassette avec un texte musical servant de base pour la reconnaissance mélodique, la reconnaissance rythmique, le dépistage de fautes, l'analyse. Cette épreuve permet, à partir de l'audition d'une œuvre, de développer et de privilégier le sens musical de l'élève.

A partir de 1995, l'épreuve de chant

pourrait être tirée au sort parmi des lectures choisies dans les annales de la C.M.F. Ces lectures seraient envoyées aux écoles et travaillées dans le courant de l'année scolaire. Grâce à cette préparation il serait possible de contrôler de façon plus équitable les qualités musicales de l'enfant. Il pourrait également y avoir une courte épreuve d'intonation. Les années qui viennent vont, sans aucun doute, être des années de transition qui verront coexister, selon les écoles, épreuves traditionnelles et épreuves d'écoute globale. Mais il serait très souhaitable, à moyen terme, d'harmoniser les programmes d'examens en formation musicale, dans l'ensemble des fédérations. C'est la qualité de notre enseignement, et sa crédibilité qui en dépendent. La commission de formation musicale de la C.M.F. veut être à l'écoute de ceux qui travaillent sur le terrain : chaque suggestion, chaque critique sera donc reçue avec intérêt et examinée avec attention. Cette concertation est indispensable à l'évolution harmonieuse et efficace de notre travail.

Jack Hurier, Premier vice-président délégué de la C.M.F., responsable de la Commission de Formation Musicale

■ CONCOURS D'EXCELLENCE

Le Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France aura lieu le dimanche 6 février au Conservatoire Municipal du 10^{ème} arrondissement «Hector Berlioz» à partir de 8 heures. Les inscriptions sont à adresser dans les meilleurs délais à la Confédération Musicale de France, par l'intermédiaire des fédérations régionales.

Composition des épreuves

Formation musicale : dictée mélodique - dictée rythmique - théorie - lecture chantée - lecture rythmique - lecture de notes.

Instruments : interprétation de l'œuvre imposée - déchiffrage - trait d'orchestre.

Les candidats pourront passer les épreuves de formation musicale ou les épreuves instrumentales ou les deux. Le Prix d'Excellence ne pourra être décerné qu'aux candidats qui auront obtenu un certificat dans chacune des épreuves (voir plus loin).

Les prix

Les prix décernés seront les suivants en formation musicale et instrumentale :

- Certificat à l'unanimité
- Certificat
- Deuxième prix
- Troisième prix

Pour être titulaire du Prix d'Excellence, le candidat devra obtenir le certificat de formation musicale et le certificat d'instrument.

Les traits d'orchestre seront adressés par la C.M.F. à chaque candidat dès réception du bulletin d'inscription. Les candidats auront donc intérêt à s'inscrire le plus tôt possible.

Au centre de la France DEOLS... Une ville en marche tournée vers l'avenir.



Troisième ville de
du département
de l'Indre, Déols
compte aujourd'hui 10 300
habitants. Après avoir vécu une léthargie de plusieurs décennies, la cité déoloise développe son patrimoine historique, valorise son environnement, et s'ouvre à l'essor économique.

Une ville où il fait bon vivre

Cité-Mère de Châteauroux, Déols est une ville d'accueil qui retient le visiteur par la mise en valeur des ses 2 000 ans d'histoire. Fièrement dressé au-dessus de la ville, le clocher roman (XIIème siècle) témoigne encore de la splendeur passée d'une des plus prestigieuses abbayes clunisiennes des Xème, XIème, XIIème et XIIIème siècles. L'Abbaye Notre-Dame de Déols du Bourg-Dieu. Son sarcophage du début IVème siècle en l'église Saint-Etienne, ses portes de ville du XVème siècle, transportent le visiteur dans une promenade à travers les âges.

La ville a fixé comme l'un de ses axes prioritaires la protection et la mise en valeur du cadre de vie. La réalisation la plus audacieuse en est l'Eco-parc des Chênevières, soit 22 hectares de prairies et des marais le long de l'Indre. Cet espace de loisirs et d'éducation à la connaissance et à la protection de la nature est un projet unique en France. Au sein du parc, un "jardin botanique" reflète la flore du Berry et plus précisément les plantes médicinales, et s'adresse selon un procédé en braille aux malvoyants. Cette ville où il fait bon vivre s'est équipée de sentiers de petite randonnée qui permettent aux marcheurs de partir à la découverte d'une région ouverte et libre, toute empreinte du charme et du mystère du Berry.

La volonté de redynamiser le désir associatif se traduit par le fait que Déols figure parmi les rares

villes de France à s'être dotée d'un office municipal des associations. Déols possède la structure artificielle d'escalade la plus importante de France de par sa hauteur et sa superficie. Le château d'eau du Montet, site désaffecté, contribue à sa manière au renouveau de l'image de marque de la cité déoloise.

Un pôle économique incontesté

Directement relié par l'échangeur à Paris et à l'Île de France, grâce à l'Occitane (A20) sans péage sur 280 kms, entre Vierzon et Brive, accolé à l'aérodrome, au carrefour routier des axes Paris-Toulouse et Nevers-Poitiers, à proximité de la desserte SNCF Paris-Toulouse par le «Capitole» et demain par le T.G.V. Limousin, l'Eco-Parc d'activités de Deols-Châteauroux Nord se trouve très exactement au centre d'une zone qui regroupe toutes les infrastructures susceptibles d'assurer une dynamique de développement économique.

L'Eco-Parc se compose de 150 hectares situés à l'ouest de l'actuelle R.N. 20 et de la zone industrielle aéroportuaire qui couvre 300 ha ainsi que la zone industrielle de la Maltrie qui s'étend sur 90 hectares ; soit au total, à terme, près de 600 hectares à vocation industrielle. Les 150 hectares de l'Eco-Parc sont destinés à recevoir des activités tertiaires et de service, une zone proprement artisanale, un espace destiné à la logistique à dimension multimodale.

Situé aux portes de l'I.U.T. et de la faculté de Châteauroux, du Parc Régional de la Brenne, des golfs des Dryades et de Villedieu, du circuit des Châteaux de la Loire et autres, la ville de Déols fait partie de ce Berry insolite, encore trop peu connu. Une ville qui saura vous charmer et vous retenir.



Bienvenue à Deols

La musique occupe à Déols une place privilégiée dans la politique culturelle de la cité. Depuis 1936, la fanfare des Pompiers de Déols a rythmé de façon brillante et martiale les fêtes et les cérémonies publiques. Cette formation, par son sérieux et son prestige musical, est aujourd'hui forte de 35 exécutants. Cette approche musicale, dans l'esprit des batteries-fanfare a fait naître dans le cœur des déolois un goût particulièrement fort pour l'expression musicale sous toutes ses formes.

C'est ainsi que se sont créées à Déols une école d'accordéon, une école de musique de la batterie-fanfare, une chorale d'adultes, un groupe «rock» et que, de très nombreux déolois fréquentent l'École Nationale de Musique de Châteauroux ou bien sont lauréats de conservatoires régionaux.

Cette volonté d'œuvrer pour la musique se retrouve dans l'action même de la municipalité, qui, chaque année, offre à sa population, un concert produit par un grand orchestre symphonique. Cette année, «Tempo Primo», dirigé par Christophe Millet, lauréat du concours de direction de l'académie internationale de Pontarlier, a présenté l'opérette viennoise de Mozart *Bastien Bastienne*.

Cette vie musicale intense est également complétée par une ouverture à toutes les formes d'art, académique ou non. Les murs de la cité ont été égayés par des peintures murales conçues et réalisées par des groupes de jeunes, encadrés par des artistes locaux. Le mime, la danse et le cirque y ont également droit de cité.

C'est dire, en quelques mots, que le 93ème Congrès annuel de la Confédération Musicale de France trouvera à Déols un cadre idéal et un environnement propice à la réflexion et la préparation des actions futures de cette grande et noble institution qu'est la Confédération Musicale de France.

Que le vent de l'harmonie souffle à Déols et qu'il porte loin et fort les accents de l'accord Parfait! Bienvenue à Déols, bon travail et bon séjour en Berry.

Michel Blondeau, Député-Maire

ROWLEY BISHOP, HUMMEL ET NEUKOMM

L'œuvre pour harmonie

En 1827, un an après Weber – dont nous examinerons les œuvres pour harmonie dans une étude ultérieure – son exact contemporain Sir Henry Rowley Bishop (1786-1855) composait à son tour une *Marche pour harmonie* destinée à la Société Royale des Musiciens de Londres. Mais, contrairement à celle de Weber, elle est restée manuscrite. En revanche, elle aura bénéficié d'un enregistrement qui permet d'en goûter l'instrumentation avec ses quatre parties de clarinettes (1). Ce même Henry Rowley Bishop, né et mort à Londres, aura joint l'orchestre d'harmonie à l'orchestre symphonique dans une *Ouverture pour le Sacre de Charles X de France* (2). Fondateur de la Philharmonic Society, professeur à l'Université d'Oxford, Sir Henry Rowley Bishop a laissé d'intéressants mémoires qui n'ont pas été davantage publiés que la plupart de ses compositions – dont cette *Ouverture* déjà citée. Somme toute, un musicien qu'il reste encore à découvrir!

De « classique favori du piano » Johann-Nepomuk Hummel (1778-1837) est passé au rang de « classique favori de la trompette » depuis l'exhumation, il y a quelque trente ans de cela, de son *Concerto pour trompette* (3) dont le moins qu'on puisse dire est qu'il a fait son chemin. On serait tenté d'en dire de même de son *Concerto pour basson* (4) – ces deux concerti comme l'*Introduction et variation* (op. 102) pour hautbois (5) « complétant » en quelque sorte par leur valeur intrinsèque, égale au moins aux deux grands concerti pour piano, l'apport, dans le concerto pour ins-

trument à vent, de Weber durant le premier tiers du XIX^e siècle, à l'époque de Beethoven complètement étranger à cette tranche du domaine concertant. Du même coup, l'œuvre de Hummel de manière plus générale a été reconsidérée au point de faire l'objet d'un minutieux catalogue thématique (6) et d'enregistrements comme de rééditions, pas toujours aussi opportunes, pensons-nous (7). Natif de Pozsony (dénomination hongroise de Presbourg – en tchèque Bratislava), il était le fils de Joseph Hummel, directeur en cette ville de l'orchestre du théâtre et de l'École Impériale de Musique. Mozart devait accepter de le prendre comme élève à la condition qu'il vive sous son toit. Il y demeurera deux ans et se produira dans un concerto de piano de sa composition lors d'un concert dirigé par Mozart même. Hummel n'avait que onze ans ! Il allait ensuite devenir – comme Beethoven – l'élève en composition d'Albrechtsberger avant de succéder à Haydn en 1804 comme Maître de Chapelle des Esterhazy à Eisenstadt. Il terminera ses jours à Weimar – où il s'était lié avec Goethe – en 1837, dix ans après Beethoven pour qui il avait fait le voyage afin de l'assister dans ses derniers moments – lui qu'on avait opposé à Beethoven parce que – soi-disant – plus « classique » alors que son évolution considérable l'avait conduit des « normes » mozartiennes aux confins d'une expressivité pré-romantique débordante. D'où l'attrait qu'il représentait pour Chopin que préfigure aussi bien son *Rondo de société* pour piano et orchestre (8) que la plus tardive, proche de la fantaisie,

de ses *Sonates pour flûte et piano* (9). Applaudi comme pianiste dans toutes les capitales d'Europe – Paris compris –, Hummel aura séjourné à plusieurs reprises à Saint-Petersbourg et c'est probablement lors d'un de ces passages qu'il signa ses *Trois Marches Militaires composées pour le Grand Duc Nicolas de Russie* – tel est leur titre français original. Destinées au futur Tsar Nicolas I^{er} qui succédera en 1824 à Alexandre I^{er}, elles étaient demeurées manuscrites jusqu'à leur enregistrement (10) dirigé par Désiré Dondeyne et leur édition due à Douglas Townsend (11). Ces *Trois Marches* – dont le trio de la deuxième comporte un solo de trompette (12). – constituent l'unique partition de Hummel pour grand orchestre d'harmonie – sa *Partita* et son *Nocturne* étant, par ailleurs, ses seules œuvres pour petits ensembles homogènes d'instruments à vent.

Plus itinérante encore que la carrière de Hummel aura été celle du Chevalier Sigismund Neukomm né comme lui en 1778, mais à Salzbourg et formé comme Weber par Michael Haydn. C'est d'ailleurs à la mémoire des frères Haydn qu'avait été conçu à l'origine son *Requiem à la mémoire de Louis XVI* – sa partition sans doute la plus forte et qui devait être exécutée à Vienne en 1814 lors du Congrès de la Sainte-Alliance sous la direction conjuguée de Salieri et de l'auteur. Mort octogénaire à Paris en 1858, le Chevalier Neukomm aura donc connu dans la première moitié du XIX^e siècle la carrière la plus internationale pour ne pas dire intercontinentale puisqu'il servit pendant trois

ans (1816-1819) l'Empereur du Brésil à Rio-de-Janeiro avant l'indépendance des anciennes colonies espagnoles et portugaises d'Amérique Latine. Ce qui incite les Brésiliens à le tenir pour leur premier compositeur - Neukomm ayant d'ailleurs composé des œuvres vocales sur textes aussi bien portugais qu'allemands, anglais, français ou italiens. Il eut cet autre privilège, cette fois moins partagé sans doute, d'avoir pu mener à son terme, autant dire jusqu'à l'année de sa mort, la rédaction de son *Autobiographie* publiée par *La Maîtrise* de Joseph d'Ortigue et de son *Catalogue copié*, aussi précieux, certes, mais dont on regrettera pareillement le laconisme quant aux informations relatives aux lieux et exécutions des œuvres (13). Certes, leurs manuscrits sont - presque tous - signés et datés. Comme le *Catalogue copié*, ils furent légués par sa veuve, en 1888, à la Bibliothèque du Conservatoire dont le bibliothécaire était alors Jean-Baptiste Weckerlin (14). Rappelons en passant que le neveu du Chevalier Neukomm, Edmond Neukomm fut chroniqueur au *Ménestrel* et publia une *Histoire de la Musique Militaire* qui n'est à vrai dire qu'un pâle condensé du *Manuel général de Musique Militaire* de Georges Kastner - premier ouvrage du genre (15).

Parmi les enregistrements micro-sillons (en existe-t-il à ce jour sur disques compacts ?) d'œuvres du Chevalier Neukomm figura *La Blossville* inscrite au terme d'un programme panoramique de pièces plus ou moins originales pour cuivres (16). Précisément *La Blossville* - et non *La Blouffreville* comme l'indiquait la pochette ! - était une valse pour orchestre d'harmonie et non pour ensemble de cuivres. Cette transcription alourdissait fâcheusement son propos. C'était d'autant plus fâcheux que dans le catalogue très abondant de Neukomm, les œuvres pour vents abondent depuis la monodie - voir la *Fantaisie pour flûte seule* (17) - jusqu'au grand orchestre d'harmonie, y compris le « brass-band » destiné à des formations britanniques où certains instruments de Sax se joignaient aux cuivres « traditionnels »; lesquels ont vu leur répertoire pour des ensembles ou pupitres homogènes enrichi précisément par Neukomm - d'autres pages toujours inédites

méritant d'être exhumées autant que celles effectivement publiées à ce jour (18). Ajoutons que les cuivres se joignent à l'orgue pour accompagner les voix dans un motet sur texte anglais : *Christus Second Advent* (19)... mais les pièces originales pour harmonie sont plus nombreuses au catalogue de ce compositeur germanique qu'à celui d'aucun ses congénères d'Outre-Rhin certaines d'entre elles ayant été enregistrées mais non encore éditées.

F. ROBERT

(1) Musique des Gardiens de la Paix de Paris; dir. Désiré Dondeyne; Disque 30 cm/33 t SERP MC 7036 in Collection « Anthologie de la Musique pour Harmonie ». Vol. : « Marches de circonstances n° 3 ».

(2) Extrait reproduit dans Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires*; 2^e édit. Robert Martin, 1992. p. 75.

(3) C'est à l'ingénieur du son Peter Willemoes qu'on doit la mise à jour de ce *Concerto de trompette* dont le manuscrit est conservé, comme beaucoup d'autres de Hummel, à la Bibliothèque Musicale du British Museum de Londres. Le premier enregistrement avec Maurice André en soliste était jumelé avec celui du *Premier Concerto* (op. 15) pour harpe de Charles Bochsas Fils interprété par Lily Laskine - l'Orchestre des Concerts Lamoureux étant dirigé par Jean-Baptiste Mari. Disque 30 cm/33 t Erato Mono et stéréo LDE 3368.

(4) Disques Turnabout 30 cm/33 t Gravure Universelle TV-S 34348. Soliste George Zuckermann, Orchestre de Chambre du Wurtemberg d'Heilbronn; dir. Jörg Faerber (avec *Concerto en sol* op. 73 et *Rondeau « La Galante »* op. 120 pour piano).

(5) Disque 30 cm/33 t Erato Gravure Universelle STU 70700. Soliste : Jacques Chambon; Orchestre Jean-François Paillard (Voir aussi *infra* n° 8).

(6) D. Zimmerschied : *Thematisches Verzeichnis der Werke J.-N. Hummel*; Hofheim, 1971.

(7) En particulier l'insipide *Concerto pour violon et piano* dont on jugera d'autant mieux l'insipidité que son enregistrement fut couplé avec celui de l'admirable *Concerto en la mineur* (op. 85) pour piano. Disque 30 cm/33 t Turnabout. Mono TV 4028 et Stéréo TV 340285.

(8) Disque cité n/5. Soliste : Anne Quéfélec (avec pour troisième œuvre au programme de ce même disque le *Concerto pour mandoline*), soliste : André Saint-Cliwier.

(9) Solistes : András Andorjan, flûte, et Noël Lee, pianiste. Disque 30 cm/33 t ERATO Gravure Universelle STU 70868. L'œuvre la plus tardive, partant la plus préromantique, porte le numéro d'opus 126. Les autres *Sonates* appartiennent aux op. 2 (n° 2), 50 et 64.

(10) Musique des Gardiens de la Paix de Paris dir. Désiré Dondeyne; Disques SERP dans « Anthologie de la musique pour harmonie », Vol. « Marches militaires n° 3 » en fait « Marches russes ». MC 7039.

(11) Le manuscrit (autographe?) figure à la Bibliothèque Musicale du British Museum.

(12) C'est justement un extrait de ce passage qu'on trouvera en partition dans D. Dondeyne et F. Robert : op. cit. p. 175.

(13) L'ouvrage le plus exhaustif paru à ce jour comporte, précisément, l'*Autobiographie* traduite en allemand et la reproduction fac-similé du *Catalogue copié*; R. Angermüller : *Sigismund Neukomm, Werverzeichnis, Autobiographie. Beziehung und seinen Zeitgenossen*, Munich, 1977.

(14) Aujourd'hui tous ces manuscrits et ce *Catalogue copié* sont au Département de la Musique de la BN.

(15) L'ouvrage d'Edmond Neukomm avait paru chez Baudoin en 1889, soit plus de quarante ans après celui de Kastner édité par l'Imprimerie Firmin-Didot en 1848.

(16) *Danses, Airs et Marches du XV^e au XVIII^e (sic) siècle*, Ensemble de cuivres Gabriel Masson. Musdisc 30 cm/33 t RC 793.

(17) A paraître prochainement aux Éditions Billaudot dans la collection dirigée par Jacques Castagner (Trans. F. Robert).

(18) Voir chez ce même éditeur les pièces toutes parues dans la collection dirigée par Jean Douay (Transcriptions F. Robert).

(19) Extrait dans D. Dondeyne et F. Robert : op. cit. p. 294.

Nouveau en France !

EMBOUCHURES G. DEGIRONDE
jouées par les plus grands trompettistes français de variété.

RÉPARATIONS - VENTES - LOCATIONS

l'atelier musical

Contact : ☎ **77 33 90 31**
6, place St-Roch - 42100 ST-ÉTIENNE - Fax 77 37 17 56

A propos de l'orgue de... SAINT-DENIS

- Pierre Pincemaille, vous êtes l'organiste titulaire des grandes orgues de la Basilique de Saint-Denis...

Pierre Pincemaille - Après un grand nombre d'années de mutisme total de cet orgue (faute d'entretien), l'Etat, qui est le propriétaire de l'instrument (et de l'édifice qui l'abrite) s'est enfin décidé à le restaurer entièrement. Cette vaste opération a débutée en 1983 et s'est achevée en octobre 1987. Le mois suivant un concours de recrutement a été organisé par le Clergé affectataire de la Cathédrale pour désigner l'organiste titulaire. Nous étions quinze candidats. Nommé officiellement par le Père Jacques Midy, archiprêtre de la Cathédrale, je suis entré en fonction le 29 novembre 1987, premier dimanche de l'Avent. Je viens donc de fêter le sixième anniversaire de ma nomination à ce poste prestigieux.

- En quoi votre poste est-il prestigieux?

Pierre Pincemaille - Il l'est, historiquement. D'abord, Saint-Denis est un haut-lieu de l'Histoire de France. C'est ici que les rois se faisaient enterrer. D'autre part, la Cathédrale elle-même est architecturalement un chef d'oeuvre, au même titre que Chartres, Bourges, Amiens, etc. Et - ce que l'on a tendance à oublier - c'est à Saint-Denis qu'est né l'art gothique : les croisées d'ogive du chœur datent de 1144. Enfin, la Cathédrale abrite son grand orgue, lui aussi très célèbre, pour la simple raison que cet instrument est la toute première oeuvre du plus grand facteur d'orgues du XIX^{ème} siècle : Aristide Cavaillé-Coll.

- Dans quelles circonstances fut-il érigé?

Pierre Pincemaille - Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'édifice abritait un superbe instrument d'une cinquantaine de jeux, de facture «classique français», construit par Jean Brocard vers 1699. Son dernier organiste titulaire fut Ferdinand-Albert Gautier, lequel fut le témoin impuissant du vandalisme révolutionnaire dont Saint Denis fut vic-



La Cathédrale de Saint Denis, connue sous le nom de basilique Saint-Denis, abrite le tombeau des rois de France. Autre particularité: son orgue à la signature prestigieuse, puisqu'il s'agit du premier instrument de Cavaillé-Coll. Pierre Pincemaille, titulaire des orgues de Saint Denis, et que nous avons déjà rencontré lors de notre dossier sur l'improvisation, nous parle de cet instrument au carrefour du classicisme et du romantisme de son histoire, de ses qualités, en regard de la pratique organistique d'aujourd'hui.

time, et qui signa l'arrêt de mort de l'orgue. Toutefois, en Mai 1800, on tenta de sauver l'instrument en confiant à Antoine Somer le soin de le démonter entièrement, afin de mettre à l'abri ses éléments. Cette déposition

et ce transport aboutirent malheureusement à la ruine totale du buffet, des tuyaux, et du mécanisme, qui furent éparpillés, puis complètement perdus. Lorsqu'en 1806, Napoléon rétablit le culte à Saint-Denis, et que fut envisagée la restauration de l'église, il n'y avait donc plus rien à l'emplacement qu'occupait l'ancien instrument. Cette restauration fut confiée de 1813 à 1846 à l'architecte François Debret (1777-1850). En 1833, la décision fut prise d'ouvrir un concours pour la construction d'un orgue neuf.

Dans un premier temps, quatre facteurs d'orgues furent candidats : Dallery, Erard, Callinet et Abbey. Or, un an plus tôt, en 1832, les Cavaillé-Coll, facteurs d'orgues de père en fils, et dont la famille était installée à Toulouse, firent la connaissance de Rossini qui les aurait encouragés à monter à Paris. En Septembre 1833, le jeune Aristide arrivait dans la capitale ignorant apparemment l'existence du concours pour Saint-Denis. On raconte qu'une fois au courant, il se précipita sur les lieux afin de faire connaissance avec l'édifice et de son volume, puis rédigea en quelques jours un projet tellement remarquable aux yeux des membres de la commission qu'il remporta l'affaire!

- Quand l'instrument fut-il achevé ?

Pierre Pincemaille - Opérationnel en octobre 1840, il fut officiellement réceptionné et inauguré le 21 Septembre 1841. Le délai 1833-1841 peut paraître un peu long mais s'explique aisément parce qu'il n'y avait plus rien. Par conséquent, le nouvel instrument ne pouvait être installé tant qu'il n'y avait pas de «buffet» (ainsi appelle-t-on cette gigantesque pièce de menuiserie extérieure dans laquelle est logée l'intégralité des tuyaux et des mécanismes d'un orgue). Or, la construction du buffet avait été confiée à l'architecte Debret. Cavaillé-Coll s'était donc installé (avec son père qui l'a puissamment aidé) dans le grand vestibule de la tour nord pour commencer la confection des premiers tuyaux et mécanismes de l'instrument futur. Mais, en avril 1837, il se plaint de ne pouvoir commencer la pose de

l'orgue, faute de buffet qui ne fut achevé qu'en août 1839! Mais, cela dit, ce retard fut paradoxalement bénéfique. Effectivement, à la lecture du projet initial d'Aristide, il y a lieu de se demander si son exécution fidèle aurait abouti à un véritable succès. En effet, dans l'intervalle de ces six années, Cavaillé-Coll, d'une part, fit la connaissance - hautement providentielle - de son collègue anglais facteur d'orgue Charles Barker et, d'autre part, avait énormément progressé personnellement dans la maîtrise de son art. Tant et si bien que l'instrument définitif diffère considérablement du devis initial, car il est muni d'une quantité de perfectionnements qui n'étaient pas prévus au départ!...

- Par exemple ?

Pierre Pincemaille - Eh bien, pour commencer, la première application au monde du système pneumatique de transmission dont, précisément, Charles Barker était le génial inventeur, et que l'on nomme plus couramment aujourd'hui «Machine Barker». Pour expliquer ce système, rappelons d'abord très rapidement et très schématiquement ce qu'est un orgue.

Lorsque vous vous approchez du meuble des claviers devant lequel s'assied l'organiste, la «console», vous apercevez de part et d'autre du bloc des claviers une multitude de petites manettes. Chacune d'entre elles commande un jeu. Qu'est-ce qu'un jeu? C'est une succession chromatique de tuyaux qui, du plus grave au plus aigu, sonne avec une sonorité unique et personnalisée. Tirez une manette au hasard, et montez la gamme chromatique au clavier, de la première à la dernière note. Si votre clavier possède 56 touches - ce qui est le cas le plus courant - vous allez faire résonner à la suite les uns des autres 56 tuyaux, lesquels constituent le jeu correspondant à la manette que vous avez tirée. Repoussez cette manette, tirez-en une autre, et recommencez votre gamme : vous allez faire résonner 56 autres tuyaux, correspondants à l'autre jeu que vous venez de solliciter en tirant l'autre manette. Et ainsi de suite. En outre, chaque jeu sonne avec un timbre, une intensité, et une hauteur qui lui sont propres.

L'art de ce que l'on appelle la «registration» est à l'orgue ce que l'orchestration est à l'orchestre: l'art de combiner les différents timbres existants sur votre orgue les uns avec les autres. Mais alors, me direz-vous, pourquoi plusieurs claviers ? Simple: à chaque clavier est affecté un certain nombre de jeux, lesquels ne se feront entendre que sur ce clavier, et sur lui

seul. Cela vous permet de faire entendre des oppositions de timbre. C'est-à-dire qu'il vous sera loisible de jouer avec votre main droite sur un clavier dont vous aurez tiré la manette de tel jeu (propre à ce clavier), pendant qu'au même moment, votre main gauche jouera sur un autre clavier dont vous aurez tiré une autre manette correspondant à un autre jeu (propre à ce clavier).

Mais comment faire quand on veut faire sonner l'instrument dans toute sa puissance, après avoir «tiré» tous les jeux? Trois claviers, parfois plus, pour seulement deux mains : problème! C'est là qu'intervient le dispositif que l'on appelle «accouplement», lequel consiste par un ingénieux mécanisme à mettre les claviers en relation les uns avec les autres: si j'accouple un clavier à un autre, dès que je jouerai - par exemple - un «fa» sur le premier clavier, ce dernier va «tirer» au second clavier son «fa» correspondant. Une sorte de système de «totalisation», si vous voulez... D'ailleurs, sur les instruments à transmission mécanique, cela se voit très bien, car le Fa du second clavier s'enfonce tout seul - comme manié par une main invisible. Or, la dureté d'enfoncement des touches sur les instruments anciens - due à une mécanique complexe, surpassée depuis par la légèreté de nos mécaniques modernes - était telle qu'on ne pouvait accoupler qu'au maximum deux claviers à la fois. Au-delà, cela aurait été injouable. En outre, la mise en action de l'accouplement était peu pratique : pendant l'exécution d'une pièce, il fallait s'arrêter de jouer, prendre à deux mains deux petits taquets disposés de part et d'autre du clavier supérieur, tirer complètement vers soi ce dernier qui, d'un bloc, patinait sur un centimètre de course... et l'enclenchement avait enfin lieu avec le clavier inférieur! C'est ce que l'on appelle dans le jargon de notre métier «l'accouplement à tiroir».

Or, à Saint-Denis, Cavaillé-Coll, fort de ses progrès personnels, et de la découverte de l'invention de Barker, va mettre en place un nouveau système. D'abord, l'enclenchement de l'accouplement se fera par une petite pédale spéciale que le pied de l'organiste peut enclencher pendant une exécution : premier progrès, devenu possible grâce à un mécanisme de tringlerie. Deuxième progrès : lorsque les claviers sont accouplés, la dureté d'enfoncement des touches demeure d'une égale douceur. Comment cela se fait-il ? Eh bien, lorsque le doigt de l'organiste enfonce la touche du clavier, le mécanisme de cette touche ne transmet plus directement cet ordre à la soupape qui, en s'ouvrant, fait s'engouffrer l'air sous

pression dans le tuyau pour le faire chanter : c'était là l'une des causes de la dureté d'enfoncement, car il faut vaincre la résistance de l'ouverture de la soupape occasionnée par la pression de l'air. Désormais, la touche du clavier transmet son ordre à un petit soufflet pneumatique intermédiaire (il y en a un par touche), disposé dans une armoire située au-dessus de la console. Une fois l'ordre reçu, ce petit soufflet se gonfle (très rapidement, et très vigoureusement, grâce à une pression d'air spéciale, très forte, réservée à cet usage). Relié à la soupape qui va, en s'ouvrant, faire chanter le tuyau (celle-là même que l'organiste maniait directement dans la transmission classique), le petit soufflet en se gonflant tire la soupape, et prend donc à sa charge la dureté du tirage à la place de l'instrumentiste. Si je puis me permettre cette comparaison, la machine Barker est un peu à la transmission d'un orgue, ce qu'est la «direction assistée» au maniement du volant d'une automobile (toute proportion gardée)...

- Et quels sont les autres perfectionnements auxquels vous faisiez allusion ?

Pierre Pincemaille - J'en citerai quatre. Premier perfectionnement : la diversité des pressions d'air dans l'alimentation des sommiers. Qu'est-ce qu'un sommier? C'est un très grand caisson de bois, en forme de parallélépipède rectangle sur lequel sont posés les tuyaux. Sa face horizontale supérieure est percée d'autant de trous qu'il y faut mettre de tuyaux. Et puisque, tout à l'heure, je vous expliquais que chaque clavier possédait ses propres jeux, on peut penser - précisément, au nom de cette indépendance - qu'à chaque clavier, correspond un sommier... Eh bien, c'est exact!... sauf que, pour légèrement compliquer l'affaire, les claviers (étant indépendants), non seulement ne se partagent pas un même sommier mais, de surcroît, répartissent (dans neuf cas sur dix) les tuyaux de leurs propres jeux sur plusieurs sommiers (au moins deux) : l'explication en est simple, au double point de vue pratique et esthétique. D'une part, les sons graves sont donnés par les tuyaux les plus grands, et les sons aigus, par les plus petits. D'autre part, les tuyaux d'orgue étant toujours confectionnés, soit dans un alliage d'étain soit en bois massif, ils représentent un poids énorme, qu'il convient de répartir. Les tuyaux, lors de la construction de l'instrument, sont donc disposés alternativement à gauche et à droite : tous les tuyaux impairs (do - ré - mi - fa dièse - sol dièse - la dièse) d'un côté; tous les

pairs (do dièse - ré dièse - fa - sol - la - si) de l'autre. Par ailleurs du point de vue esthétique, cet assemblage offre une vision de symétrie à l'inverse de ce qui aurait ressemblé à une gigantesque flûte de Pan... En outre, le sommier n'est pas qu'un simple «reposoir à tuyaux».



Deuxième "étage" du Grand orgue de Saint-Denis : La forêt des tuyaux (à bouche et à anches), du plus grave au plus aigu.

Il représente - c'est sa deuxième fonction - une immense «chambre à air», alimentée en permanence par la «soufflerie». Cet air - sous pression convenablement calculée - est destiné à s'engouffrer dans les tuyaux... dès que s'abaisseront les soupapes - actionnés par l'organiste au moyen de son clavier (ou par la «machine Barker» quand l'orgue en est doté). C'est là la troisième fonction du sommier : il cache dans ses intérieurs toutes les séries de soupapes, sagement alignées, grâce auxquelles l'organiste fait «parler» le ou les tuyaux qu'il veut, quand il le veut. Pour en revenir à l'orgue de Saint-Denis, Cavallé-Coll, sachant fort bien que les grands tuyaux n'ont pas le même besoin d'air que les plus petits (tant en quantité qu'en pression), s'est ingénié à diversifier les pressions : d'où cette division adoptée à Saint-Denis, de quatre sommiers par claviers, les deux premiers sommiers (situés aux extrémités et supportant les plus grands tuyaux) délivrant l'air à une pression appropriée; les deux derniers (situés au centre et recevant les tuyaux les plus petits) distribuant une pression différente. L'ampleur et la stabilité des timbres est le résultat de cette nouveauté... datée de 1841! On ne saurait dénombrer les orgues et les facteurs d'orgues qui, depuis, ont adopté ce système!

- Le second perfectionnement ?

Pierre Pincemaille - Les tuyaux d'orgue, hormis le fait qu'ils puissent être de métal ou de bois, sont, avant tout, classifiables en deux grandes catégories : les tuyaux «à bouche» et les tuyaux «à anches». Pour les premiers, c'est la colonne d'air mise en vibration dans le corps du tuyau qui sera responsable de la production du son (un exemple d'équivalence à l'orchestre : la flûte). Pour les seconds, c'est une lan-

guette, disposée dans le «pied» du tuyau qui, par ses vibrations provoquées par la réception de l'air, produira le son, le tuyau ne servant alors que de résonateur (exemple d'équivalence à l'orchestre : le hautbois). Or, la différence d'esthétique et surtout de puissance, entre ces deux catégories est telle que, en schématisant assez grossièrement, l'on peut considérer les premiers comme l'équivalent des cordes de l'orchestre, et les seconds

comme les bois et les cuivres. Partant de cela, Cavallé-Coll, afin de faciliter la tâche de l'organiste, lorsque ce dernier souhaite réaliser ses «crescendo» ou ses «diminuendo» sans l'aide «d'assistants» qui lui «tirent les jeux», a eu la géniale idée de partager ses sommiers en deux, c'est-à-dire de cloisonner en deux parties leur alimentation en air.

Sur l'une des deux parties des sommiers repose la «forêt» des tuyaux à bouche; sur l'autre, celle des tuyaux à anches. Résultat : que se passe-t-il à la console ? Eh bien, si l'organiste, avant de commencer à jouer, a «tiré» tous les jeux, seuls parleront les jeux correspondants aux tuyaux à bouche - donc, dans une nuance mezzo-forte. Pourquoi? Parce qu'Aristide, ayant cloisonné ses sommiers en deux parties distinctes, a pris soin de priver d'alimentation en air les deuxièmes cloisons de ses sommiers, lesquelles ne pourront être alimentées que par une vanne, commandée par une pédale spéciale, disposée à la console, et que le pied de l'organiste peut commander à n'importe quel moment. Dès lors, par cette seule action, et sans quitter des mains ses claviers, l'organiste peut «introduire» (ou retirer) à sa guise (et d'un seul coup) cinq, dix, douze jeux (à anches) qu'il avait «préparés» à l'avance.

Mettez-vous bien dans la tête que ce dispositif correspondait à l'époque à une révolution sans précédent dans la maniabilité des orgues, et attirera vers son concepteur un véritable concert de louanges! Pour les amateurs : cette «pé-

dale magique» a reçu pour nom : «appel d'anches» et les sommiers : «sommiers à double laye».

- Quant au troisième perfectionnement?

Pierre Pincemaille - Toujours dans l'optique de rendre l'expressivité plus souple, Cavallé-Coll a adapté sur son orgue la «Boîte Expressive». Cette fois il ne s'agit pas d'une «première», car je crois que le procédé existait déjà avant. Il s'agit simplement d'enfermer la totalité des tuyaux des jeux d'un clavier dans une immense «caisse» de bois. L'une des parois de cette caisse est munie de longs et étroits panneaux qui peuvent pivoter autour d'un axe. S'ils sont «fermés», la boîte est entièrement isolée acoustiquement, et les sons qu'émettent les tuyaux ainsi enfermés ne parviennent aux oreilles de l'instrumentiste et de ses auditeurs qu'avec une impression de lointain, de pianissimo. Au contraire, s'ils sont ouverts, le son vous apparaît plus fort. Ces panneaux pivotants sont actionnés, une fois de plus, par une pédale spéciale, à la disposition permanente du pied de l'organiste. Là encore, l'on comprend l'extrême satisfaction des auditeurs et admirateurs de l'époque devant ce raffinement supplémentaire.

- Venons-en au quatrième perfectionnement que vous souhaitez évoquer...

Pierre Pincemaille - Il s'agit de la soufflerie. Cavallé-Coll appliqua à l'orgue de Saint-Denis un nouveau système à parallélogrammes et à leviers, qui assurait à cette soufflerie - dite, dans le jargon du métier, à «plis rentrants» - une alimentation et une pression en air régulière et constante. Quel progrès par rapport aux antiques souffleries - dites à «soufflets cunéiformes»! Par ailleurs, cette soufflerie possédait (possède encore) ce que j'appelle une «marge de sécurité» quant à sa réserve d'air. Située derrière l'orgue, dans la salle qui est au-dessus du narthex de la Cathédrale, elle était alimentée par quatre paires de larges pédales de bois, maniées par quatre robustes individus (que l'on appelait...des «souffleurs»!). Or, si l'on s'arrête de «pédaler», les réserves d'air, constituées dans les soufflets, sont telles qu'elles permettent à l'organiste de continuer de jouer pendant plusieurs minutes encore!...(à condition, quand même, qu'il ne se serve pas de la totalité des jeux).

Bien que l'orgue soit depuis bien longtemps - et heureusement! - doté d'un ventilateur électrique, ces pédales mécaniques ont été conservées, et permettent, le cas échéant, le fonctionnement de l'instrument.

- *Que représentait l'orgue de Saint-Denis en 1841 ?*

Pierre Pincemaille - D'abord, un succès foudroyant pour Cavallé-Coll qui, du jour au lendemain, devint célèbre...et qui obtint par la suite une multitude de contrats pour ériger de nouveaux instruments. A Paris : La Madeleine, Sainte Clotilde, Saint Sulpice, Notre-Dame; en province : Saint Sernin de Toulouse, Saint Etienne de Caen, Saint Ouen de Rouen pour n'en citer que quelques uns!... Et quand on sait que l'instrument reçut la visite -et les éloges- du célèbre organiste de Breslau, Adolphe Hesse, accompagné d'un certain Frédéric Chopin (!), et qu'il fut l'objet d'une critique de presse fabuleusement élogieuse, signée...Hector Berlioz, l'on mesure aisément l'étendue du triomphe...Ensuite - et surtout - il représente une révolution complète dans l'art de la facture d'orgue : aucun instrument ne pouvait être conçu de la même manière avant et après 1841...

- *Que représente, en chiffres, le grand orgue de Saint Denis ?*

Pierre Pincemaille - L'instrument possède 69 jeux, répartis sur trois claviers manuels et un pédalier. Le nombre de ses tuyaux est d'un peu plus de 4200... Le plus grand - un «32 pieds» - mesure 10 mètres de haut. C'est «l'Ut grave», et il sonne une sixte au-dessous du premier La d'un clavier de piano.

- *Y-a-t-il une chose particulière qui vous fascine, dans votre orgue ?*

Pierre Pincemaille - Cavallé-Coll doit être considéré comme le créateur de «l'orgue symphonique». Durant plus de cinquante années de labeur, son esthétique va y tendre de plus en plus, et trouvera son apogée avec sa dernière «grande» oeuvre qui est l'orgue monumental de Saint Ouen de Rouen, achevé en 1890, quarante-neuf ans après le mien.. Donc, lorsqu'il termine Saint-Denis, en 1841, il «début», si je puis m'exprimer ainsi, et, par conséquent, n'a pas encore «figé» son esthétique d'une manière définitive : il n'en ressent que les prémices...

Eh bien, ce qui m'émeut le plus, à ma tribune, c'est que, justement, en tant que débutant (mais aussi sous l'influence de son père), Aristide n'a pas encore «jeté aux oubliettes» les acquis de l'orgue classique - ce que, pourtant, il sera contraint de faire par la suite, pour satisfaire la demande et l'évolution du goût de ses commanditaires. Ainsi trouvons-nous tout à la fois, dans le «matériel sonore» du grand orgue de Saint-Denis, des jeux dont le timbre est déjà d'inspiration «romantique» ou «symphonique», mais qui «cohabitent»

dans le meilleur des voisinages avec des jeux d'esthétique franchement classique, comme par exemple les fantastiques «batteries» de jeux d'anches, ou encore ce que nous appelons dans notre jargon le «Grand Plein Jeu».

- *La manière avec laquelle la restauration du grand orgue de Saint-Denis a été conduite vous satisfait-elle ?*

Pierre Pincemaille - Cette restauration a été faite - selon l'expression consacrée - «à l'identique». C'est-à-dire que l'instrument a été «pieusement» conservé en l'état, sans que, d'aucune manière, on le fasse bénéficier des perfectionnements de la facture d'orgue contemporaine. Donc, ma réponse est évidemment négative, puisque cette politique va à l'encontre de la philosophie personnelle d'Aristide Cavallé-Coll...Qu'a fait ce dernier si ce n'est rechercher constamment et sans relâche le progrès et l'évolution dans ses créations successives? Gaston Litaize que j'ai eu l'honneur de recevoir à ma tribune résumait ainsi sa pensée : «Mon cher Pierre, m'a-t-il dit, votre orgue on en a restauré les qualités, mais on en a restauré aussi les défauts!». Cette phrase résonne encore à mes oreilles comme si je venais de l'entendre...

Permettez-moi de vous soumettre deux exemples d'attitude d'Aristide Cavallé-Coll vis-à-vis de «son» orgue de Saint-Denis. Premier exemple : dès 1857, c'est-à-dire à peine seize ans après son inauguration, il effectue déjà quelques modifications : ce qui signifie que son orgue, tel qu'il se présente, ne le satisfait déjà plus. Et il va même jusqu'à proposer un programme supplémentaire d'améliorations pour faire bénéficier l'instrument des perfectionnements expérimentés depuis lors sur les nouveaux instruments parisiens de La Madeleine et de Saint Vincent de Paul, qu'il a érigés dans l'intervalle. Ce dernier devis sera refusé...uniquement faute d'argent !

Second exemple : Aristide, s'il était artisan génial, n'en était pas moins homme d'affaires avisé. Ainsi, à la suite de son fantastique succès à Saint-Denis, il s'est servi de l'orgue de Saint-Denis comme «vitrine publicitaire» dans l'optique de s'attirer la commande de chantiers ultérieurs. Or, à partir des années 60, nous savons qu'il délaissa complètement son premier orgue, en tant que «carte de visite»! Pourquoi? Tout simplement parce qu'entre-temps, il avait construit les instruments monumentaux de Saint Sulpice et de Notre-Dame, lesquels bénéficiaient dans leur conception intrinsèque de progrès considérables, au strict point de vue de la facture d'orgue. Ils pouvaient donc

«prendre le relais» pour un rôle «publicitaire». A coup sûr l'instrument de Saint-Denis était déjà «démodé» aux yeux de son concepteur. Et pourtant, à peine un quart de siècle s'était écoulé !

- *Pouvez-vous nous citer les défauts les plus gênants ?*

Pierre Pincemaille - En tout premier lieu, l'étendue des claviers. Les claviers manuels sont limités à 54 notes, et surtout, le pédalier n'a que 25 notes (tout juste deux octaves). Cela handicape considérablement et rend très périlleuse, voire impossible, l'exécution de certaines oeuvres du répertoire : même l'oeuvre de Bach et celle des «classiques français» demande un minimum de 27 notes à la pédale ! Et puis, il y a cette complexité de la transmission qui la rend fragile et nécessite une maintenance de tous les instants.

- *Peut-on trouver une explication à ces défauts ?*

Pierre Pincemaille - Pour l'étendue des claviers, on ne peut en vouloir à Aristide, puisque l'orgue de Saint-Denis a été conçu à une époque où la littérature pour orgue était particulièrement pauvre : l'oeuvre de Bach était tombée dans l'oubli, et il faudra attendre encore des années avant qu'elle ne soit révélée. Quant à l'école d'orgue française, elle subissait le déplorable mauvais goût des compositeurs du moment. Il faudra attendre 1863 et la composition des *Six Pièces* de César Franck pour assister à sa résurrection. Cavallé-Coll ne disposait donc d'aucun repères pour concevoir ses instruments en fonction des desiderata des compositeurs, puisque ceux-ci étaient inexistantes.

En revanche, pour ce qui concerne la mécanique, l'orgue de Saint-Denis souffre bel et bien d'être une oeuvre de jeunesse, avec tout ce que cela comporte d'inutile complexité mécanique et de fautes de conception liées à l'inexpérience.

- *Quelle est l'activité du grand orgue aujourd'hui ?*

Pierre Pincemaille - Le grand orgue anime, toute l'année durant, la Grand-Messe de 10 heures. En outre, du dimanche de Pâques au jour de la Toussaint, de 11h15 à 12h, un récital est offert, soit par moi-même, soit par un organiste extérieur que j'invite - différent chaque dimanche. Ces saisons de concerts ont débuté en juin 1988, et, à ce jour, 178 récitals ont eu lieu, dont 123 assurés par mes invités.

Propos recueillis par
Laurence Solnais et Hervé Noury

La facture instrumentale selon Selmer

Quelle sont les difficultés sur le marché de la facture instrumentale aujourd'hui?

P. Selmer - Il est vrai que cette industrie n'est pas vraiment au mieux de sa forme, le marché reste difficile et les fabricants français se retrouvent en général dans des situations de concurrence qu'ils ne connaissaient pas il y a 15 ou 20 ans.

Dans cette situation, notre position est avantagée par une activité répartie sur plusieurs marchés, et ce depuis les débuts de Selmer qui a créé sa première agence aux Etats-Unis. Mais les marchés à l'export sont une tradition pour l'ensemble des fabricants d'instruments à vents en France. Le marché français représente 1/4 de notre activité, les 3/4 restant étant voués à l'exportation, en particulier vers des pays fortement structurés comme le Japon, les Etats-Unis, les pays d'Europe occidentale. La demande d'instruments à vent étant de plus en plus saisonnière avec un point fort en période de rentrées scolaires, - à l'automne en France, en avril au Japon-, le fait d'être présent sur plusieurs marchés nous permet d'équilibrer notre activité de production et nos coûts. A l'heure actuelle, curieusement c'est au Japon, un pays qui produit énormément d'instruments aussi bien d'études que professionnels, où la concurrence est forte donc, que nous exportons le plus : 35 années de collaboration avec notre agent japonais nous ont permis de maîtriser ce marché. Le travail que nous faisons avec nos agents est un travail à long terme. Il y a relativement peu de pays avec lesquels nous avons récemment renouvelé nos distributions.

L'histoire des usines Selmer se confond avec celle des saxophones : une généalogie qui compte, depuis l'apparition du premier saxophone Selmer en 1920, pléthore de modèles devenus depuis légendaires. Le secret de cette lignée de renommée internationale? : pas de secret a-t-on coutume de dire chez ce fabricant, mais une politique d'innovation sans cesse réaffirmée alliée à l'art d'un savoir faire, comme nous l'explique le directeur marketing Patrick Selmer.

- Comment vous situez-vous par rapport au problème de l'emploi et de la formation?

P. Selmer - Notre société emploie 550 personnes, principalement à des postes de production. Car un instrument de musique c'est avant tout un travail de main d'oeuvre très qualifiée, même si certaines opérations, notamment en début de fabrication, font appel à des techniques de pointe. La formation est d'ailleurs un problème au regard de ces techniques de fabrication très spécifiques. Il existe un certain nombre d'instituts de formation, mais ils ont tous plutôt vocation à former aux techniques de vente et de maintenance. Par ailleurs, si certaines techniques comme



Patrick Selmer devant une trompette à 13 pavillons, héritage des ateliers Sax.

la chaudronnerie ou la soudure relèvent d'un enseignement plus général, il est nécessaire de les adapter aux méthodes de fabrication propres à nos instruments. Nous assurons donc une formation interne qui se fait en usine sur une durée variable de 3 mois à 1 an selon la spécialité. Et puis, un bon ouvrier c'est avant tout du savoir faire et du temps, des années d'expérience.

Si la formation est relativement difficile à mettre en place c'est aussi parce que l'ensemble de la profession, quelques 2000 fabricants, représente une industrie hétérogène, qui va de l'artisan qui travaille seul dans son atelier à quelques maisons plus importantes et plus organisées. 4 à 5 facteurs d'ins-

truments à vents seulement sont à peu près structurées et susceptibles de proposer des emplois. En ce qui nous concerne, nous recrutons une quinzaine de personnes dans l'année, en période de stabilité. Mais nous avons quelques difficultés à trouver du personnel car la facture instrumentale demeure peu connue et relativement marginale. C'est une industrie qui tourne en circuit fermé avec quelques transferts d'un facteur à l'autre mais qui, dans l'ensemble, tend à une certaine stabilité. Nos employés sont à l'image de l'entreprise familiale que nous sommes : le phénomène de génération est important.

- La renommée de Selmer c'est surtout la gamme des saxophones?

P. Selmer - La société est née en 1885 et ce n'est qu'en 1930 que la gamme telle qu'elle existe encore aujourd'hui a été créée. Cela s'est fait peu à peu. Curieusement le premier instrument que l'on ait fabriqué a été la clarinette, présenté pour la première fois aux Etats-Unis en 1902. La fabrication du saxophone date de 1920 et celle des cuivres de 1930, après le rachat des ateliers Sax, en 1928. Aujourd'hui, notre activité est centrée autour de 4 secteurs de produits: les saxophones, les clarinettes, les cuivres avec les trompettes, les trombones et prochainement un nouveau cor à palette de Si, enfin les accessoires avec notamment les becs. La fabrication des becs a été l'une des premières activités de la société avec celle des anches, c'est pourquoi nous gardons cette approche d'origine qui représente sentimentalement un peu le départ de la société. Pour chaque instrument nous raisonnons en terme de famille. Les saxophones vont du soprano au saxo basse, les clarinettes, de la petite clarinette à la clarinette contrebasse, de même pour les cuivres, trompette d'orchestre et trombone. Le saxophone représente 60% de notre production, les clarinettes et les cuivres, eux, représentent une activité un peu plus marginale mais à laquelle nous tenons beaucoup. En terme de rentabilité, nous serions raisonnables en ne fabriquant pas certains modèles. Mais, les saxophones ténor et alto, par exemple, qui sont les instruments les plus importants de la gamme ne suffisent pas à l'ensemble du répertoire. Notre rôle est aussi de participer à l'univers musical et de donner la possibilité au compositeur d'intervenir sur des étendues plus importantes. C'est pourquoi, bien que notre renommée s'appuie principalement sur le saxophone, notre vocation initiale reste celle d'un généraliste, en proposant l'ensemble des instru-

ments qui sont pratiqués dans l'orchestre, enseignés dans les conservatoires ou écoles de musique.

Certains instruments ont-ils été plus marquants que d'autres?

P. Selmer - Nous en sommes à notre neuvième génération de saxophone mais un modèle reste sur toutes les lèvres, le Mark VI. Cet instrument qui a été fabriqué en 1954 à 1973 était une petite révolution en soi pour des raisons techniques et acoustiques. Il faut avouer aussi que l'instrument a bénéficié d'une certaine aura chez les musiciens, car de grands jazzmen l'ont utilisé pendant des années. Et puis, phénomène assez curieux que l'on vérifie souvent en tant que fabricant, un instrument devient très bon quand on cesse sa fabrication, par nostalgie peut-être, mais aussi parce que l'apprentissage de la musique correspond à de longues années, qui sont autant de références au passé. Environ 100 000 Mark VI tournent encore dans le monde en-

Notre rôle est aussi de participer à l'univers musical et de donner la possibilité aux compositeurs d'intervenir sur des étendues plus importantes

tier, beaucoup passent par nos ateliers de réparations pour une remise en état. La façon dont nous faisons évoluer nos instruments s'appuie sur ces valeurs. Car si, bien évidemment, acoustique, émission, justesse, qualité de son, ergonomie, ont considérablement évolué depuis le début du siècle, on note peu de changement sur le plan visuel et en terme d'utilisation de l'instrument.

- Comment la recherche a-t-elle évolué dans l'histoire de la facture des instruments à vent?

P. Selmer - Le catalogue des instruments à vents du siècle dernier était plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. L'innovation était guidée par une certaine exploration de tout ce qui pouvait exister. Le répertoire était plus large et l'esprit pionnier plus important, comme en témoigne par exemple l'expérience un peu folle de cette trompette à 13 pavillons, qui avec un circuit particulier pour chaque 1/2 ton était censée être d'une justesse parfaite. La facture instrumentale s'est stabilisée au début du XXème siècle avec l'orientation de l'instrumentarium vers un répertoire d'orchestre et d'harmonie. A l'heure actuelle, les contingences industrielles et économiques font que, malgré tout, la recherche doit déboucher sur un produit viable. En ce sens nous sommes aujourd'hui un peu

plus raisonnables, ou trop raisonnables! Nos innovations sont le fruit d'une intense communication avec l'extérieur. Nous avons besoin en effet de connaître l'évolution du musicien par rapport au répertoire ainsi que le contexte économique, l'instrument de musique étant aujourd'hui un produit régi par des lois de consommation un peu différentes de celles d'il y a 30 ou 40 ans. Les travaux de recherche s'effectuent en interne dans le service prototype. Le service des méthodes, par ailleurs, est chargé de l'étude du prototype au fur et à mesure de son développement : dès le départ on essaye d'envisager comment faire coïncider une idée avec sa réalisation industrielle.

Par ailleurs, pour chaque famille d'instruments, nous avons recours à l'avis d'un ou plusieurs essayeurs. Claude Delangle, professeur au Conservatoire, nous guide pour l'aspect classique et académique du saxophone et Patrick Bourgoin, musicien de jazz, travaille sur l'aspect variété et studio. Une dizaine d'essayeurs satellites, avec lesquels nous sommes en relation pour diverses opérations musicales, testent également nos produits. Si l'instrument est mis au point sous l'égide de notre essayeur principal, il reste la synthèse d'un certain nombre d'opinions musicales provenant des secteurs les plus différents. Nous nous efforçons de faire évoluer nos instruments aussi régulièrement que le permet cette activité de fond, un investissement long qui concerne 35 à 40 instruments de base, mais qui finalement coïncide bien avec le rythme auquel le marché absorbe les nouveautés.

- A quelle fréquence mettez-vous de nouveaux instruments sur le marché?

P. Selmer - C'est excessivement variable selon les instruments. Il se passe entre 3 et 4 ans entre le moment où l'on décide de mettre en place un nouveau modèle et sa sortie des ateliers. Un délai qui peut paraître long mais qui s'explique par les différentes consultations auxquelles nous procédons, notamment auprès des musiciens étrangers. Par exemple, nous sommes actuellement en train de mettre au point une nouvelle clarinette basse avec le concours de musiciens français, hollandais, japonais, américains. Par ailleurs, la mise en place de la fabrication nécessite toujours la création d'outillages. La durée moyenne de fabrication est de 7 à 10 mois pour un nouvel instrument, et de quelques mois dans le cas d'une amélioration.

- L'élaboration de vos recherches se fait-elle selon des orientations précises?

P. Selmer - Ce secteur est une activité importante de la société qui représente près de 2% du chiffre d'affaire. On imagine souvent que les recherches se font dans des laboratoires sur fond d'alchimie et d'ordinateurs, ce n'est malheureusement pas le cas. Nos méthodes sont très progressives, basées sur l'observation et l'expérience. Si de nouveaux d'outils ont été mis en place, le pourcentage d'empirisme reste important. Car les couleurs de son, le timbre, la justesse, l'émission, la dynamique sont des notions fluctuantes qu'il faut apprécier à chaque fois en dehors du critère purement mathématique. L'ensemble de ces paramètres jouent entre eux et jamais un instrument n'atteindra le degré de perfection pour chacun de ces paramètres. On est tenu à un compromis selon des choix qui font d'ailleurs la personnalité de l'instrument. Nous avons choisi de doter en priorité nos instruments d'une personnalité sonore. Si le son reste important pour nous, c'est peut-être parce que d'une certaine façon nous raisonnons sur des instruments pour les professionnels, plus sensibles à la qualité sonore du fait d'une meilleure maîtrise de l'instrument qui leur permet de maîtriser d'éventuels problèmes d'émission et de justesse. Cela ne signifie pas pour autant que nos instruments ne sont pas justes, nous définissons des priorités différentes suivant les instruments et en fonction de leurs destinataires.

- Quelles sont les contraintes que vous impose le marché international?

P. Selmer - C'est un autre problème. Là encore on est obligé de faire un compromis. D'une part, on ne peut pas proposer 25 options sur un même instrument. D'autre part, on note aussi une tendance à l'homogénéisation du son des orchestres. On est passé des écoles très distinctes qui existaient il y a 30 ou 40 ans à une sorte d'harmonisation de ce que veulent entendre les musiciens, les publics et les chefs d'orchestre, due probablement à la circulation des chefs d'orchestre sur les grandes scènes internationales. D'une certaine façon, c'est un peu dommage dans le sens où l'on estompé un peu les spécificités de telle ou telle option musicale.

- De quelle manière le public réagit-il aux nouveautés?

P. Selmer - Il y a certes une attente de la nouveauté, mais le temps de réponse

est toujours important. Le marché de la musique ne travaille pas sur des à-coups. Des habitudes d'utilisation font que le temps d'adoption et d'absorption d'une nouvelle génération est lent. Il est vrai aussi que la musique ne bénéficie pas de grandes campagnes publicitaires et que la diffusion d'un nouvel instrument se fait surtout par le bouche à oreille.

- Vos méthodes de fabrication sont encore traditionnelles...

P. Selmer - A la base de chaque nouvel instrument il y a un travail de recherche pour l'amélioration de l'instrument et du processus de fabrication. Il existe bien sûr d'autres moyens pour la fabrication. Mais comme nous fabriquons les instruments sur toute leur gamme, et certains en quantité réduite, une technologie nous reste forcément fermée : la robotisation est impensable pour la fabrication de 40 à 60 instruments dans l'année. La méthode de fabrication est importante pour le résultat acoustique. Par exemple, la façon dont le métal est martelé, ou chauffé, peut donner des réponses acoustiques différentes. Il faut être vigilant et il nous arrive parfois de conserver une méthode de fabrication moins performante mais qui donne un meilleur résultat acoustique.

Nous avons, ces quinze dernières années, énormément mécanisé tout le secteur en amont, c'est-à-dire la préparation des pièces primaires avec des machines gérées par ordinateur qui nous apportent beaucoup de précision au niveau du travail et beaucoup de souplesse dans le travail du dessin des pièces. Par contre, plus on se rapproche, dans le cycle de fabrication, des réglages et de la finition, plus l'intervention manuelle est importante. Nous sommes arrivés, compte tenu de nos quantités de fabrication, à une certaine limite dans le développement de nos procédés, sauf peut-être pour le polissage et le traitement de surface.

Nous représentons en quelque sorte cette facture française installée dans un certain type de fabrication, qui a pour objectif de produire des instruments de qualité, bien conçus sur le plan acoustique, avec une gestion des coûts de fabrication qui les rend accessibles à beaucoup.

- C'est cette facture de qualité qui fait la renommée de Selmer?

P. Selmer - Je pense qu'il y a la qualité du produit, et puis une implantation ancienne notamment en France et aussi notre souci de nous intéresser à plu-

sieurs mondes musicaux, c'est-à-dire aux orchestres mais aussi aux écoles de musique, aux conservatoires, aux orchestres à vent. En ce qui concerne les sociétés musicales, je crois qu'il serait bon qu'elles aient conscience, au moment de l'achat d'un instrument, qu'il est fait pour durer. De nombreux revendeurs peuvent faire des prix intéressants sur les instruments, mais beaucoup moins peuvent assurer un bon service après vente, et c'est important.

- Avez-vous de nouveaux marchés en perspective?

P. Selmer - Un marché n'existe que là où il y a une infrastructure d'enseignement musicale. A l'heure actuelle, un certain nombre de pays, je pense notamment aux pays de l'Est, ont cette infrastructure et cette culture musicale relativement proches de la nôtre, mais connaissent malheureusement un blocage économique. C'est un marché envisageable à plus long terme. Il y a une dizaine d'années, les pays d'Amérique du Sud représentaient un marché important, puis les aléas économiques et politiques ont fait que ces pays se sont fermés sur eux-mêmes et ont mis en place des procédures d'importation très compliquées, contraignantes financièrement. Je pense que ces pays qui sont en voie de reconstruction vont refaire surface dans quelques années. Et puis il y a la Chine où nous avons de nombreux contacts dans un cadre cependant très limité pour des raisons économiques mais aussi de répertoire, puisque 70% du répertoire enseigné correspond au répertoire traditionnel chinois. C'est tout un travail de relation culturelle à long terme, d'échanges à développer avec certains musiciens pour les aider à mettre en place une structure d'enseignement plus occidentale.

Les marchés de la musique ne sont pas des marchés extensibles à l'infini, mais un développement intéressant devrait se produire en Europe, où beaucoup de structures d'enseignement peuvent encore se développer. En France, il reste toujours le problème de la musique à l'école. Mais des structures comme les harmonies et les orchestres à vent en général, en permettant à des jeunes de découvrir et pratiquer de la musique en groupe, sont importantes pour le développement de la musique en général. Après la vogue musicale de la musique électronique, les jeunes retrouvent le besoin de rejouer ensemble et c'est cela qui est important.

*Propos recueillis
par Laurence Solnais
et Christine Bergna*

la fabrication du saxophone dans les ateliers Selmer de Mantes-La-Ville

C'est dans l'atelier de chaudronnerie que s'effectuent toutes les manipulations de formage des corps, bocaux, pavillons et culasses à partir de planches de laiton de 7 à 8 dixièmes de mm d'épaisseur, appelées flancs. Découpe, déformations et martelage peuvent se faire manuellement pour les instruments fabriqués en petite série (ph. 1) ou par méthode semi-automatique pour les autres. Puis les flancs obtenus sont soudés par rapprochement des bords, étirés au plomb pour supprimer les imperfections et bordés dans le cas du pavillon. Pour le corps, on part d'une tôle coupée et roulée puis soudée par arc électrique, sans apport de matériau, on utilise le même procédé pour la culasse. Pour toutes les pièces qui demandent un cintrage (coulisse et bocal) on se sert de la technique de cintrage à froid qui évite les traitements thermiques qui modifient toujours la structure moléculaire d'un matériau.

Un polissage par courroie abrasive va donner aux pièces brutes chaudronnées une ébauche de polissage avant le poinçonnage et l'étirage des cheminées des corps. Les cheminées se font par étirage sur machine avec ogives et guide d'extraction et non pas par pièce rajoutée et soudée.

L'atelier de mécanique reçoit les pièces embouties qui vont subir différentes opérations de finition en vue de leur montage.



L'atelier de chaudronnerie

L'atelier de décolletage est doté de tours automatiques de précisions pour le tournage des petites pièces de révolution

L'atelier de factage consiste dans les premières opérations de montage avec positionnement des différents supports de mécanique destinés à recevoir les tiges supportant le clétage. Les pièces sont positionnées à l'électricité, avant d'être brasées à l'argent. Ces différentes étapes demandent la plus grande précision, puisque viendra s'y positionner toute la mécanique.

L'atelier de soudure consiste à souder les supports mécaniques préalablement pointés électriquement à l'atelier de factage et des renforts de culasses. Elles sont faites à l'étain (pour respecter les points de fusion) plus fusible que l'argent et moins dommageable pour les corps par sa basse température (190°). Après la soudure l'instrument retourne à l'atelier de factage où il sera redressé ayant subi des déformations causées par les différences de température et où sera à nouveau vérifié l'alignement.

L'atelier de polissage consiste en une première opération de polissage suivie d'un ravivage donnant la brillance au métal puis les pièces sont plongées dans un bain de dégraissage de trichloréthylène bouillant traversés d'ultrasons. La pièce est prête à passer à l'atelier de gravure qui donnera à l'instrument sa note artistique

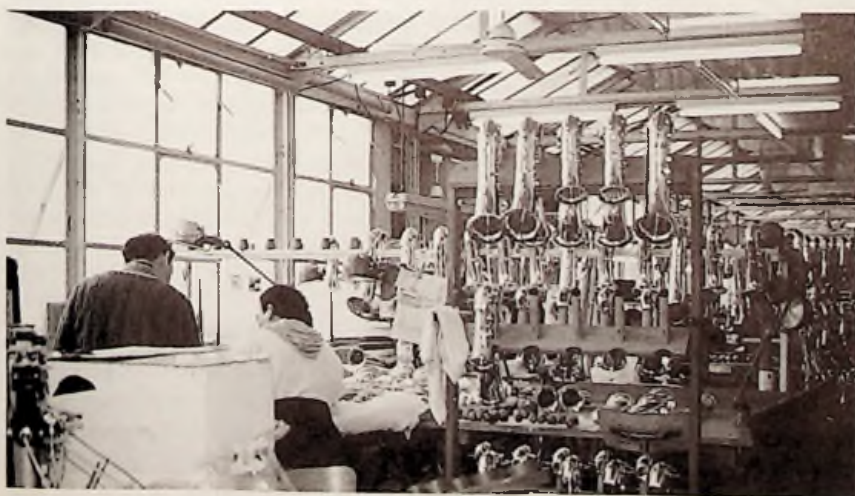


La gravure demande un travail minutieux et une grande dextérité. Le métal est ensuite protégé dans la cabine de vernissage afin d'éviter l'oxydation. L'opération se déroule en deux temps, un premier vernissage au pistolet suivi d'un passage au diluant pour tendre le vernis uniformément. Les pièces sont ensuite séchées au four.

L'argenture et le nickelage se passent en plusieurs étapes successives en plongeant les pièces dans divers bains chimiques avant de passer à l'argenture à l'aide de l'électrolyse.

L'atelier de montage assure tous les montages intermédiaires comme les sourdines, tampons mais aussi les soudures à l'argent des pièces destinées au mécanisme, l'écrasement des ressorts qui permettent le retour de mécanique, et la fabrication des boutons. L'instrument monté subit un contrôle final d'étanchéité à la lumière avant les tests par les essayeurs et les ultimes vérifications.

C. Bergna



DIFFUSION BIM

PLUS DE 20 000 TITRES
DE MUSIQUE POUR

CUIVRES

(méthodes, études, solos,
musique de chambre,
concertos,
enseignement...)

en vente directe à nos magasins
en vente par correspondance

Adressez toutes commandes à

DIFFUSION BIM

175, RUE SAINT-HONORÉ 75040 PARIS CEDEX 01

TÉL. (1) 42 96 89 11 - FAX (1) 42 86 02 83



La Sacem, une institution

au service de toutes les musiques

Héritière d'un droit révolutionnaire, l'action de la Sacem repose sur un principe : la musique appartient à ceux qui la créent ; ceux qui l'utilisent doivent la payer. Le droit d'auteur constitue le salaire de l'auteur. La plus ancienne des sociétés d'auteurs et compositeurs de musique au monde est aujourd'hui un organisme à vocation multiple dans un univers musical en constante évolution.

Sous l'ancien Régime, Beaumarchais met en place le droit d'auteur avec la création d'un organisme qui permettait aux auteurs de négocier le droit d'usage de leurs pièces dans les théâtres. Mais c'est en 1791 que se matérialise pour la première fois l'idée d'un lien de propriété entre les auteurs et leurs oeuvres dotant les auteurs - jusqu'alors à la merci du mécénat - d'un droit à la propriété intellectuelle.

Paris, Juillet 1847. Ernest Bourget, Paul Henrion et Victor Parizot, atablés aux «Ambassadeurs», refusent de payer leurs consommations: ce café concert, protestent-ils, diffusent leurs oeuvres sans qu'aucune indemnité ne leur soient versée. S'ensuit un procès, gagné par les auteurs. En 1850, naît un groupement des auteurs qui devient, un an plus tard, la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique. La Sacem est la première société d'auteurs et de compositeurs de musique au monde à se constituer pour les défendre.

Si pour la jeune Sacem du Second Empire, défendre les créateurs de musique, c'était percevoir les droits de quelques centaines de sociétaires, en plus d'un siècle l'évolution du répertoire, des moyens et des lieux de diffusion de la musique et du cadre juridique ont appelé la Sacem d'aujourd'hui à des fonctions élargies sur le plan social, culturel et professionnel au service de la création musicale.

La Sacem a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine musical

français. Son répertoire est très étendu : chansons, rock, jazz, musique symphonique et électroacoustique, musique de films, de publicité, réalisations musicales audiovisuelles, vidéoclips, sketches et poèmes, soit plus de quatre millions d'oeuvres françaises et étrangères.

Elle représente également en France les musiques du monde entier, grâce à 80 accords de réciprocité avec des sociétés d'auteurs étrangères. La musique française diffusée à l'étranger représente en terme monétaire, en 1992, 545 millions sur un total de 2 milliards 670 millions de francs. Au palmarès des oeuvres les plus exportées : *Comme d'habitude* (C. François/J. Revaux/G. Thibaut), *le Boléro* (M. Ravel), *les Feuilles mortes* (J. Kosma/J. Prévert), *la Vie en rose* (Louiguy/E. Piaf), *les Tableaux d'une exposition* (M. Ravel). La Sacem a également une action d'aide pour la constitution et l'organisation de la propriété littéraire et artistique sur le plan international.

Le Groupe SACEM

Un conseil d'administration, présidé par Pierre Delanoë, qui compte six auteurs, six compositeurs, un auteur réalisateur et six éditeurs de musique assurent le fonctionnement régulier de la société. Elle est gérée par Jean-Loup Tournier, président du Directoire.

Le groupe Sacem comprend : la SDRM (Société pour l'Administration

du Droit de Reproduction Mécanique des auteurs, compositeurs, éditeurs) qui est chargée de percevoir les droits de reproduction mécanique, la SORECOP, chargée de percevoir les droits de la copie privée auprès des producteurs de cassettes vierges audio, et Copie France, société qui est chargée de percevoir pour l'ensemble des ayants droit les droits de copie privée pour les cassettes vierges video. Egalement dans le groupe SACEM, le GIE Musique et promotion qui a pour mission de promouvoir la musique. Enfin, le Fonds d'Action Sacem

La maison des auteurs

La Sacem est une société civile dont la vocation première est de répartir aux auteurs, compositeurs, auteurs-réalisateurs et éditeurs d'oeuvres musicales les droits d'auteurs collectés auprès des diffuseurs (télévisions, radios, discothèques, organisateurs de spectacles, de concerts...) et des producteurs de disques, cassettes, vidéos. Chaque année plus de 2000 auteurs, compositeurs et éditeurs adhèrent à la Sacem, rejoignant ainsi ses 69 000 membres français et étrangers. Pour l'année 1992, 250 000 oeuvres ont été déposées, parmi lesquelles 90 000 oeuvres françaises dont 25 000 éditées, et 160 000 d'origine étrangère. Autant de dépôts, d'adhésions et de comptes qu'il faut gérer quotidiennement, aussi bien pour la France que pour l'étranger. Cette gestion collective implique différentes procédures et formalités.

L'adhésion à la Sacem se fait sur dossier, par décision du Conseil d'administration, à la condition générale d'avoir écrit au moins 5 oeuvres originales, et de pouvoir justifier d'un début d'exploitation des oeuvres sur une période supérieure à 6 mois - l'une de ces cinq oeuvres doit avoir été diffusée au moins 5 fois, soit dans un concert organisé par une association, soit sur une radio locale, soit à la télévision. Certaines catégories font l'objet de conditions particulières, comme la musique d'expression classique où il suffit d'avoir écrit une oeuvre interprétée une fois en public. Le statut de membre est officiel à la signature des actes d'adhésion et du paiement d'un droit d'entrée, qui est pour 1994 de 620F. L'adhésion à la Sacem implique le dépôt de toute nouvelle oeuvre, et de faire apport à la société du droit d'autoriser ou d'interdire l'exécution publique (télévisions, radios, concerts, spectacles...) et la reproduction mécanique (disques, cassettes, vidéos...) de ces oeuvres. L'auteur conserve par ailleurs l'entier exercice du

droit moral, c'est-à-dire l'accord pour tout arrangement ou adaptation de ces oeuvres. Les oeuvres déposées constituent le répertoire de la Sacem, matière première des diffuseurs. Les oeuvres sont protégées du vivant de leur créateur, et après leur mort pendant 70 ans pour les oeuvres musicales, avec ou sans texte.

La Sacem exerce également auprès de ses membres une fonction sociale et de solidarité. Créés il y a trente ans, un fonds de prévoyance et un fonds de solidarité viennent en aide chaque année aux auteurs et compositeurs âgés ou en difficulté.

Des percepteurs pour faire vivre les auteurs

La Sacem intervient pour faire valoir le droit de ses auteurs auprès d'un demi-million d'utilisateurs de musique, délivre sous forme de contrats l'autorisation nécessaire à la représentation publique ou à la reproduction sur disques ou cassettes. Elle perçoit en contrepartie des droits d'auteurs, qu'elle redistribue quatre fois par an après déduction des frais de gestion (16, 87% en 1992). La répartition se fait entre toutes les oeuvres réellement diffusées et reproduites, puis entre les différents ayants droit de ces oeuvres.

En 1992, 500 000 oeuvres différentes ont été exploitées par les diffuseurs et producteurs. 2,067 milliards de francs ont été redistribués à plus de 50 000 créateurs et éditeurs, français et étrangers. 29 193 comptes d'auteurs, de compositeurs et 3274 comptes de sociétés d'édition, membres de la Sacem, ont été crédités.

En matière de droits versés en 1992, parmi les cent premiers créateurs, figurent 53 sociétaires qui exercent leur métier dans la chanson et les variétés. Vient ensuite les auteurs et compositeurs de musique pour l'audiovisuel (31), les symphonistes (12), les compositeurs de musique pour enfants (3) et un compositeur de jazz. En matière de droits perçus, les médias audiovisuels constituent la première source de revenus avec 28% suivis par la diffusion de musique enregistrée dans les lieux publics (22%), des droits de reproduction mécanique (disque, vidéo) et des redevances issues de la copie privée (21%). Enfin, les droits en provenance de l'étranger représentent 18%, le spectacle vivant 8%, et la musique au cinéma 2%.

La perception des droits et la récupération des documents nécessaires à la répartition entre les ayants droit sont assurés par 97 délégations départementales, représentées par 700 personnes,

dont les actions sont coordonnées par 10 directeurs régionaux. La mission de ces délégués régionaux est d'être en relation avec tous les diffuseurs de musique, de l'association CMF à la radio locale, en passant par la discothèque, le cinéma, la magasin qui diffuse de la musique d'ambiance avec un récepteur de radio ou encore l'association qui sonorise la mi-temps d'un match de foot. Son rôle est d'être présent partout où il y a de la musique: il faut expliquer continuellement ce qu'est le droit d'auteur. Ces collaborateurs sont chargés également de visiter les lieux publics (cafés, coiffeurs, magasins, halls d'exposition...) de façon à informer ces diffuseurs potentiels ou réels sur leurs obligations à l'égard du Code de la propriété intellectuelle concernant la diffusion en public de musique. Un travail de terrain donc pour faire comprendre que la musique appartient à ses auteurs, et faire connaître la Sacem. Les délégués ont également un rôle en matière d'action culturelle, pour l'attribution d'aide à certains festivals ou salles de spectacles...

Au titre de l'action professionnelle, la Sacem tient un rôle de porte-parole des créateurs auprès du monde de la musique, des médias et des pouvoirs publics, valorise le répertoire musical français par la promotion de jeunes talents, l'aide et le conseil auprès des organismes de formation, l'attribution de prix et récompenses. Aussi s'efforce-t-elle d'entretenir un dialogue permanent avec ses sociétaires en organisant des réunions d'information, des commissions de travail avec les acteurs des différents secteurs de la vie musicale, permettant de constituer une importante force de proposition.

En 1993, la Sacem a consacré un budget de 54 MF à son programme culturel, qui provient pour 16% d'une retenue sur les recettes de la société, et pour 84% des revenus de copie privée, comme le commande la loi de 1985 (25% des droits perçus doivent être consacrés à des actions d'intérêt général). Ce programme culturel prend en compte les musiques d'aujourd'hui dans toute leur diversité. Un effort plus particulier est fait pour certaines catégories comme la musique contemporaine, la poésie, certaines formes de jazz qui trouvent difficilement leur place dans l'économie des grands médias. Il en va de même dans le domaine des variétés où l'accent est mis sur la formation et l'aide aux prestations des jeunes artistes.

Le fonds d'action Sacem, quant à lui, s'attache à encourager la création, la production et la diffusion en France et à l'étranger. Aussi se veut-il le partenaire régulier de certaines manifesta-

tions et de tournées de musiciens français à l'étranger; enfin, il a choisi de mettre la musique au contact d'autres expressions artistiques, et développe notamment depuis quelques années une politique en faveur de la musique de film, ou bien de documentaires consacrés à la musique.

Le protocole d'accord CMF/Sacem

Les liens entre la CMF et la Sacem remontent à 1921, sans doute un des plus anciens partenariats. Renouvelé en 1978, le protocole d'accord a été établi pour faciliter entre les sociétés adhérentes à la CMF et la Sacem les relations entre les diffuseurs de musique et les auteurs et compositeurs. Il met en place tout un système de réductions pour les manifestations organisées par les associations: festivals, concours, bals, repas dansants, fête de Ste Cécile, sous réserve qu'il y ait une déclaration de faite auprès de la Sacem et le paiement des droits dans les conditions prévues au contrat. Pour aller plus loin et encourager la pratique musicale dans le cadre de ce protocole, mais aussi parce que les sociétés ont un rôle de promotion du répertoire français, la Sacem a mis en place un système de dons qui est valable pour deux concerts, ou deux bals dans l'année, ou un festival, et dans le cas où le bénéfice de la manifestation est destiné à l'achat d'instruments de musique ou de partitions, de matériels pédagogiques. Sur présentation de facture, la Sacem effectue un don de 50% des droits qu'elle a perçus normalement.

Un nouveau protocole devrait être signée prochainement. Deux modifications importantes à noter. Premièrement, une modification du calcul des droits qui évoluera dans le sens d'une simplification à l'avenir, le minimum sera calculé uniquement par rapport au budget des dépenses engagées. La deuxième modification concerne le don pour l'achat d'instruments... qui devrait être étendu aux repas dansants. Enfin, rappelons qu'il est indispensable de remettre à la Sacem le programme des oeuvres interprétées au cours des concerts, festivals, concours afin qu'elle puisse répartir normalement les droits payés. A ce sujet, il faut savoir que la Sacem a créé un fonds de valorisation pour les oeuvres d'harmonie. En 1992, 307 000 F ont valorisé les droits de 207 compositeurs et 34 éditeurs de musique d'harmonie.

Laurence Solnais

Pour tout renseignement d'ordre pratique, consulter le délégué Sacem de votre département ou le 3614 code Sacem

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE ET LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est un organisme binational qui a fêté cette année son trentième anniversaire. Sa mission est de promouvoir et de développer les relations et les échanges entre la jeunesse des deux pays. Ainsi il encourage, stimule et coordonne les activités d'échanges franco-allemands réalisés par ses partenaires : organisations et associations de jeunesse, d'éducation populaire, de loisirs, de sports, établissements scolaires et universitaires, villes....

La C.M.F. de son côté a organisé des échanges franco-allemands dès le début des années soixante. Elle est reconnue par l'OFAJ depuis plus de 20 ans, comme organisme habilité à organiser des échanges franco-allemand. Elle reçoit pour cela une subvention, qu'elle répartit tous les ans entre ses sociétés musicales réalisant des projets franco-allemands.

Les programmes réalisés grâce à cette aide doivent comporter au moins quatre jours pleins de séjour en Allemagne, la limite d'âge supérieur est fixée à 27 ans pour les jeunes bénéficiant du soutien de l'OFAJ. Les programmes subventionnés par l'OFAJ doivent avoir des objectifs pédagogiques et culturels.

La Procédure:

Pour ces rencontres franco-allemandes les sociétés musicales et écoles de musique de la C.M.F. doivent remplir un dossier de demande de subvention OFAJ, disponible au secrétariat administratif de la Confédération Musicale de France. Le traitement des dossiers est assuré par la C.M.F.

Informations : Secrétariat de la C.M.F.
BP 289 75464 PARIS CEDEX 10

LE
PLUS
GRAND
ÉDITEUR
FRANÇAIS
SPÉCIALISÉ
DANS
LA
MUSIQUE
POUR
ORCHESTRES
,
À
VENT

ORCHESTRE D'HARMONIE
FANFARE
ORCHESTRE JUNIORS
BATTERIE-FANFARE
BIG-BAND



Editions Robert Martin

TRADITION
COMPÉTENCE
INNOVATION

QU'EST-CE QU'UN ÉDITEUR ?

C'est une personne qui défend un certain patrimoine culturel, qui prend des risques en suscitant des nouveautés et qui travaille en permanence avec les compositeurs pour renouveler le répertoire. En un mot, c'est une personne qui œuvre pour la musique et les musiciens.

QUELQUES CHIFFRES

En 1993, nous avons gravé plus de 3000 pages de partitions en PAO (Publication Assistée par Ordinateur), imprimé en France plus de 1.500.000 pages de musique, créé 77 nouveautés, publié 14 nouveaux catalogues, produit 3 compact-discs et une cassette.

*Toute l'équipe des
Editions Robert Martin*

*ainsi que nos compositeurs,
nos graveurs
et nos imprimeurs
vous souhaitent une
excellente année
musicale 1994.*

Votre partenaire

Editions Robert Martin
106, GRANDE-RUE DE LA COUPÉE
71850 CHARNAY-LÈS-MACON
TÉL. 85 34 46 81 - FAX 85 29 96 16

2^e Suite pour orchestre de Germaine Tailleferre de Désiré Dondeyne

La 2^e Suite de Germaine Tailleferre est imposée cette année pour les orchestres d'harmonie en 1^{re} Division (éd. Martin)

La 2^e Suite de Germaine Tailleferre peut se définir comme une musique à caractère populaire, distincte par sa fraîcheur juvénile et son expression contenue.

Sans effet de technique instrumentale élaborée, elle présente une nécessaire finesse d'exécution, avec une souplesse d'interprétation de l'ensemble de l'orchestre.

1^{er} Mouvement : 1^{er} thème (hautbois solo), suivi d'une section en accords (suspension) (interrogation) (expression)... (Ex. 5).

Les silences séparant les accords ne seront pas précipités mais feront partie de l'expression de la phrase entièrement.

Cette section est répétée de la mesure 9 à 16 vers une tonalité nouvelle.

Mesure 17 : 2^e section du thème aux clarinettes (Ex. 6).

Mesure 33 : pont modulant issu du 1^{er} thème vers le 2^e thème (mesure 53) (Ex. 7).

Celui-ci sera plus dynamique dans son expression et dans son rythme, par opposition au 1^{er} thème plus réservé dans son intensité.

A la mesure 61 les saxos altos accomplissent un développement des rythmes en triolets de noires du 1^{er} thème, avec un crescendo constant, et le tout se calme vers la réexposition (mesure 85). La fin de ce mouvement se calme progressivement...

2^e Mouvement : Sorte de choral en noires (1^{re} partie). 2^e partie du choral (mesure 25) précédée d'un conduit très court (mesures 23 et 24).

3^e partie du choral (mesure 44) en crescendo très épanoui vers une réexposition en canon des trompettes) clarinettes et flûtes.

La fin de ce choral se termine fortissimo par une simple cadence parfaite en Do majeur.

3^e Mouvement : 1^{er} thème (flûtes et clarinettes) de caractère populaire et « guilleret ». Reprise du thème mesure 13 vers le ton de la dominante.

Mesure 21 : modulation en Ré bémol, sur un élément thématique proche du premier mais pouvant être considéré comme 2^e thème.

On remarquera à la mesure 36 le retour du 2^e thème du 1^{er} Mouvement (Ex. 8), qui sert ici de transition vers la réexposition du 1^{er} thème (mesure 50) pour conclure brièvement.

4^e Mouvement : Mouvement à caractère populaire de danse sur seul thème (parfois varié) repris alternativement en différentes couleurs orchestrales et en passant par différentes tonalités.

L'accompagnement sera toujours rythmé dans une formule identique comme un pas de danse folklorique.

La fin élimine progressivement le thème repris une dernière fois à la trompette sourdine (mesure 108) et disparaît dans un diminuendo frémissant légèrement.

Ex. 5 - a. etc.

b. etc.

Ex. 6 etc.

Ex. 7 2^e thème etc.

Ex. 8 etc.

RÉGIONS

infos

AUVERGNE

PUY-DE-DÔME

Les Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse de retour à Châtelguyon

Pour la quinzième fois depuis la création de leur amicale en 1965 les Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse de Châtelguyon se sont retrouvés dans la ville de leur jeunesse pour animer les journées musicales de cette charmante station thermale (journées organisées tous les deux ans) et commémorer le 52^e anniversaire de la création de la Musique Nationale.

Après trois jours de répétitions menées à un rythme infernal, ils ont pu, avec fierté, présenter au public des curistes et touristes deux grandes journées de musique ininterrompue.

Samedi 28 août en matinée, à la Chapelle des Bains récital de petits ensembles sous la houlette de Lucien Mouraille, hautbois solo, avec le concours de Joseph Ruscon, organiste (œuvres de J. S. Bach, Bellini, Albéniz, Bizet, Haendel, Haynd, Chopin, Jehan Alain). Ensuite dans le Parc thermal prestation du Grand Orchestre de Jazz animé par Édouard Chappe.

En soirée, sur les terrasses du Casino, concert de musique populaire par l'Orchestre d'Harmonie et la Batterie (plus de 100 exécutants où les marches militaires (*Saint-Cyr, Salut au 85, Sambre-et-Meuse, Le Grenadier du Caucase*) alternaient avec des morceaux de genre (*Frères joyeux, Amazing grace, Dancing melody, la Jota de los toros*) et la participation des Tambours de la

Musique Nationale dans l'interprétation des marches napoléoniennes.

Dimanche 29 août, après le réveil en fanfare sonné du haut du Calvaire qui domine la ville de Châtelguyon et une messe en musique en l'Église paroissiale une émouvante cérémonie du Souvenir était assurée par les instruments d'Ordonnance (Cuivres à sons naturels) et les tambours conduits par Jean Marquier. Un bref défilé Musique et Batterie conduisait à nouveau tout le monde jusqu'aux terrasses du parc du Casino pour un concert d'Harmonie dirigé comme la veille au soir par Marceau Claverie et Georges André (*Le défilé de la Garde, Ouverture de Mireille, Marche de la Légion, Fantaisie sur Tannhauser, Marche des Tirailleurs, Exodus, La Victoire ou La Mort, Espana, Le Grenadier du Caucase*).

A ces concerts s'étaient joints quelques musiciens de la Lyre Biterroise de Béziers en promenade en Auvergne et les élèves de l'École de musique de Châtelguyon.

Après un repas amical auquel, auprès du Président Jean-Louis Audirac, avaient pris place monsieur le Maire de Châtelguyon, M. Criscolo, Président de l'Harmonie de Riom, représentant M. Rodriguez, Président de la Fédération d'Auvergne de la CMF, les Anciens de la Musique Nationale se sont séparés pour rejoindre chacun sa région d'origine, en se promettant, si leur âge et leur santé le leur permettent, de se retrouver en 1995 à Châtelguyon pour célébrer encore, ensemble, plus de cinquante ans d'amitié dans la Musique.

BOURGOGNE

CÔTE D'OR

Stage musical

Pour la quatrième année, la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte

d'Or a organisé un stage musical d'une grande qualité. Notons que la direction fut brillamment assurée par Christian Molé, Président directeur de l'association musicale de Saint-Apollinaire.

Ce stage se déroula, changeant de décor, à la Maison familiale et rurale de Baigneux-les-Juifs où 67 stagiaires de tous âges se retrouvèrent. Deux animatrices s'occupèrent de l'animation extra-musicale et de l'encadrement.



4^e stage de Baigneux-les-Juifs.

Les instrumentistes issus des écoles de musique de Saint-Apollinaire, Genlis, Issur-Tille, Plombières, Châtillon-sur-Seine, Gevrey-Chambertin, Vitteaux et Auxerre (Yonne) se répartirent dans les neuf classes d'instruments à vent et à percussion.

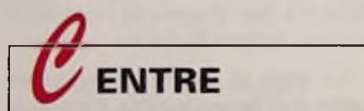
Une équipe de dix professeurs diplômés assurèrent les cours individuels et cours de musique d'ensemble, à savoir : une chorale à voix égales; une chorale à quatre voix; deux orchestres (l'un dirigé par Christian Molé, l'autre par Jean-Claude Thomas); diverses formations de musique de chambre et pour la première fois un big-band.

Chaque midi était l'occasion d'un apéritif concert dans les rues du village. Le quatuor Tacet (tubas) est venu donner un concert en soirée. Concernant la délicate, notons également une soirée barbecue et un après-midi de jeu de piste, bienvenu en milieu de stage.

Enfin, la journée finale où le travail de chaque stagiaire fut apprécié par les parents et amis, et un spectacle avec toutes les formations de musique de chambre à la Maison Familiale puis à la Salle des Fêtes avec big-band, chorales, orchestres.

Comme chaque année l'ambiance était excellente et professeurs et stagiaires se donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine.

Une stagiaire,
Pascale SOILLY



EURE-ET-LOIR

20 ans de direction à Sours

C'est en 1881 que fut créée la musique de Sours, aujourd'hui plus que centenaire. Après une période de veille longue de sept années, la Musique de Sours fut remise sur pied en 1973 et la direction en fut confiée à M. Wolfgang Penitzka, plus connu sous le pseudonyme de Loulou. En effet précédé par sa réputation d'excellent musicien et connu pour sa participation pendant plus de 25 ans, dans le très célèbre orchestre le Sen'Hot Jazz, Loulou fut rapidement contacté par les anciens de la musique après s'être

nouvellement installé avec sa famille dans ce joli village d'Eure-et-Loir.

Ravie par la reprise des activités de la musique et consciente des qualités de ce nouveau chef, Mme Egasse alors maire de Sours, soutenue par l'ensemble du conseil municipal, confiait à Loulou, dès 1974 le soin de créer une école de musique et d'y assurer l'enseignement.

Cette école de musique permit la formation de nouvelles recrues qui vinrent grossir les rangs en apportant avec leurs instruments nouveaux les pupitres qu'il fallait à cette fanfare pour qu'elle devienne Harmonie. Aujourd'hui, quatre niveaux de solfège sont proposés aux élèves, ainsi que des classes de saxophones, clarinettes, trompettes et flûtes traversières.

Avec cet ensemble, Loulou n'a cessé d'accroître le prestige de l'Union musicale en développant la qualité des prestations et en choisissant un programme toujours plus riche.

C'est donc pour fêter les 20 ans de direction de son chef que l'Union musicale de Sours a organisé le samedi 13 novembre 1993 un concert dans la superbe salle polyvalente. De nombreuses personnalités, par leur présence, ont rendu hommage à ce musicien dévoué. On comptait parmi celles-ci, M. Cornu, député d'Eure-et-Loir, Mme Radix, conseiller général et adjointe au maire de Chartres, M. Jack Hurier, vice-président de la CMF, M. Galopin, maire de Sours, et les membres du conseil municipal, les maires des communes environnantes et des représentants des musiques voisines ainsi que des Associations locales.

La première partie de ce concert fut confiée à l'ensemble de l'Harmonie de La Loupe sous la direction de Franck Penitzka, le fils cadet de Loulou, qui après avoir suivi de brillantes études en musicologie, est promis à un bel avenir dans le programme enjoué et divertissant qui lui valut les applaudissements mérités d'un public nombreux.

Pendant l'entracte, plusieurs membres de l'Union musicale de Sours ont reçu avec fierté les médailles de 10, 15 et 20 ans de participation à la musique de Sours. Une mention spéciale Vétéran fut attribuée à M. Henri Galopin dans la catégorie d'âge des plus de 60 ans. Enfin, pour ses 20 ans de direction à l'Union musicale de Sours et ses 70 ans, dont 60 ans de pratique, Loulou reçut

des mains de M. Cornu, la médaille de Vétéran confirmé.

La seconde partie du concert a bien entendu été assurée par l'Harmonie de Sours dont le programme a retracé les grandes étapes de son évolution. Chacun des 25 exécutants issus de l'école de musique a pu ainsi exprimer son talent grâce à un répertoire vivement apprécié par un public tout acquis.

Au terme de cette soirée anniversaire, l'Union musicale de Sours semble bien décidée à poursuivre encore longtemps ce chemin commencé en 1973, dans l'amitié et la joie, bref, la Musique.

M. S. et L. L.

INDRE

Orchestre harmonique d'Issoudun : l'originalité d'un orchestre

Succès sans précédent de l'Orchestre Harmonique d'Issoudun lors de sa quatrième édition Dîner-concert-spectacle, qui se déroulait pour la première fois au Palais des Sports et des Expositions d'Issoudun dans l'Indre. C'était le 15 mai dernier, et, on affichait complet.

Dans un cadre devenu exceptionnel pour la circonstance, les convives auditeurs, venus nombreux de plusieurs régions de France, pouvaient découvrir comme chaque année un spectacle entièrement renouvelé. Après les thèmes « Musiques du Monde », « Musiques de Films », et « Le Kiosque à Musiques », c'était au tour « Des Musiques en Or ».

Des grands décors (voir photo) couverts d'or et un charmant Coin Cabaret animé par des figurants, donnait l'ambiance.

Le Président de l'OHI Francis Thiphineau était comblé d'avoir pu mettre en scène tout ce qu'il avait pensé avec, en plus, le talent de la brillante présentatrice et musicienne de l'OHI Sylvie Aubrun.

En effet, le Président fondateur de cette originalité ne veut rien laisser au hasard pour satisfaire le public. Il a déclaré que c'était, certes, le travail complètement fou d'une année, mais qui, au bout du compte, donne une joie immense à tous.

Côté musical, c'était réellement bien des Musiques en or, puisque la majorité du programme était composé que de succès quasiment éternels.



L'orchestre harmonique d'Issoudun.

Les 49 musiciens et musiciennes de l'OHI (tous des amateurs), dirigés par Marcel Naulais, étaient également comblés par l'auditoire. Il faut dire que le Directeur sait faire dans le style et la nuance car il a su puiser au fil des années, lorsqu'il était soliste au Grand Orchestre de la Garde Républicaine, la méthode et la manière de son maître François-Julien Brun, mais aussi sous la baguette des plus grands chefs français et étrangers où il a participé notamment à l'association des concerts Lamoureux pendant 35 ans.

Cette soirée très originale gagne d'année en année un très grand public de qualité et se voit même au Palais des Sports limiter ses entrées.

Toujours fidèle, le Président de la FMI, Gérard Borgeais, était parmi les personnalités présentes au côté du Maire d'Issoudun, M. André Laignel, qui, fier de cette formation, contribue à sa progression.

Comme le déclare le Président, l'année à venir sera l'année phare avec un thème riche en idée « Musiques de Croisières ». Cette soirée est annoncée pour le samedi 28 mai 1994.

Malgré tout, l'OHI rencontre les mêmes difficultés que les autres formations musicales pour se produire au-delà de ses frontières régionales. Si vous êtes intéressé par l'Orchestre Harmonique d'Issoudun, vous pouvez prendre contact avec son Président Francis Thiphineau au 15, rue P.-Brossolette, 36100 Issoudun.

et Huggens, des marches et des slows, des arrangements et des boogies-woogies, sous la direction de M. Rouschop.

Le 13 mars, l'harmonie Les Enfants d'Yvois de Carignan avait fait le plein de son effectif pour son 1^{er} concert de printemps. Elle en avait saisi l'occasion pour se faire confirmer son classement fédéral. Le jury était constitué par MM. J. Pihet, président fédéral et régional, Fernandès, président de la Fédération Aube-Haute-Marne, J.-C. Bouard, directeur de l'Harmonie des Deux-Vireux, H. Kownacki, directeur de l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières. La directrice, Mlle F. Harbulot, avait choisi comme morceaux de 3^e division : *Carte postale d'Écosse* de P. Bigot et *Divertimento* de S. Lancen, dont l'exécution valut à la société d'être classée en 3^e division, 1^{re} section. Dix autres morceaux furent exécutés tant classiques *La Promenade en traîneau* de Mozart que modernes *On the Way* de Chapuis.

L'Harmonie de Charleville-Mézières, dirigée par M. D. Mercureanu ou le sous-directeur, M. P. Cocu, a interprété notamment à ses 2 concerts de printemps : *Ouverture circonstancielle* de D. Dondeyne, *Prélude* de Rachmaninov, *Danse avec les Loups* de J. Barry, *Valse triste* de Sibelius et *Cap Kennedy* de S. Lancen. Ce programme fut joué deux fois au théâtre municipal et une fois à l'église Saint-Lié, à Mohon.

L'Harmonie SNCF que dirige M. H. Kownacki a donné son concert de printemps le 17 avril dans la même église Saint-Lié. Pour la première fois joua en public son orchestre de 25 jeunes musiciens exécutant *Moment for Morricone* de Morricone, *Zoom sur Cosma* de J. Brouquière et *Rock baroque* de Chapuis. Avec sa batterie-fanfare dans des défilés classiques comme *Le Grenadier du Caucase* ou modernes comme *Le white Bison*, ou sans elle dans des morceaux célèbres tels *Caalerie légère* de V. Suppé ou *La Grande-duchesse de Gérolstein* de J. Offenbach ou, plus modernes comme *Escalade en Louisiane*, l'Harmonie encadra la prestation de son orchestre junior (18 morceaux en tout).

La société musicale *La Flongoise* de Floing, n'a pu donner son concert de gala dirigé par Annie Lefebvre que le 12 juin, avec un programme éclectique allant de l'*Ave Maria* de Bach-Gounod et une partie de *Sur un Marché persan* de Ketelbey à *In the Mood* de G. Miller et



HAMPAGNE - ARDENNES

ARDENNES

Concerts de printemps 1993

Comme bon nombre de sociétés françaises et étrangères, la plupart des chœurs et harmonies ardennaises ont offert à leurs amis mélomanes un éloquent concert de printemps.

Le 3 avril à Givet, dans la salle du Remy, les Chœurs N. E. Méhul, dirigés par M.-C. Lesaffre, ont interprété une dizaine d'œuvres dont une berceuse russe, *Tanzen und springen* et des chants modernes très connus comme *L'enfant au tambour*, *Un enfant pour le monde*, *Les*

sabots d'Hélène, l'HM de Givet jouant avant et après cette prestation.

Le 24 mai, dans l'église Saint-Lié (de Mohon), l'Association Philharmonique Crescendo de Charleville-Mézières a interprété 17 chœurs : 7 de facture classique, allant de *L'Hymne à la Joie*, de Beethoven - devenu l'hymne européen - au Chœur des Esclaves de *Nabucco*, de Verdi, et 10 modernes dont *Aux Marches du Palais*, chanté par toute l'assistance, les 10 couplets étant imprimés au verso du programme. Elle a innové en présentant un professeur de piano, choriste depuis peu, Mme S. Abraham, notamment avec *La Danse rituelle du Feu* de M. de Falla et un duo insoupçonné, formé par sa chanteuse Mme Mauvais et un choriste M. J. Labarre, dans un duo de *La Flûte enchantée* de Mozart.

L'harmonie Les Amis réunis de Bogny-sur-Meuse, fondée en 1977, a donné à Laifour un aperçu de son programme 1993 alliant Mozart et Tschuur, Broglie

Sélection sur *Cosma* de Cosma en passant par *J'aurais voulu danser* de F. Loewe et *L'amour en héritage*.

Après avoir participé aux carnivals de Givet (14-3), de Fumoy (20-3), Fromelennes (17-4), Honnay (30-5), l'Harmonie de Fromelennes donna son concert de gala le 20-6 avec un programme, hormis *Glory and Triumph* de H. Berlioz et *Zoom sur Cosma* de V. Cosma, composé de morceaux de style américain comme *Marching through America* de R. Beck ou *Oregon* de J. de Haan.

L'Harmonie de Fumay, dirigée par M. A. Masson et sous-dirigée pour la première fois par M. B. Adnet, étudiant en musicologie, a encadré avec des défilés de sa batterie-fanfare (*Aspirants chasseurs* de Cardon, avec cors et le classique *Salut au 85^e RI*) sa 1^{re} partie comprenant notamment *Sinatra en concert*. En intermède, le big band animé et dirigé par M. P. Dussart interpréta plusieurs œuvres de Nowack, dont *On Broadway* et *Monday, Monday*. Ouverte par *La Fille du Régiment*, la 2^e partie comprit des œuvres modernes comme *Symphonie africaine* de V. Mac O'Vy et *Memory* de R. Ares. Ce programme fut redonné à Meix-devant-Virton et Metter.

Le groupe musical L'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse, dirigé par M. D. Gilson a acheté 15 000 F de partitions nouvelles; en partie mises au point pour le concert de gala du 3 avril. Il a joué 16 morceaux dont la moitié avec son imposante batterie-fanfare dont *Le Passage du Grand Cerf* de Blémant avec cors, *Le Sous-Marin vert* des Beatles-Bourbon et *Vive la randonnée!* de J. Brouquières. L'harmonie seule interpréta *Le Te-Deum* de M.-A. Charpentier, *Sonate in Blue* d'après Beethoven et plusieurs arrangements de chansons contemporaines d'Aznavor, Adamo et Sardou, pour finir avec *Enfants de tous pays* d'E. Macias. A l'harmonie succéda un groupe folklorique revinois dont les temps de changements de costumes permirent aux nombreux tambours de la société de se mettre en valeur.

L'Union musicale nouzonnaise, de Nouzonville, attira 350 auditeurs à son concert du 18 avril avec notamment *Si j'étais roi* de A. Adam, *Summer skies* de Leroy Anderson, *Rhapsodie sur des thèmes bretons* de S. Lancen et, avec sa batterie-fanfare, *Burlesque* de Luybaerts et *Gi-Noir* de J. Devogel.

Le 4 avril, les jeunes instrumentistes avaient encadré leur distribution des prix. Leurs aînés se rendirent au concours de Villeneuve-la-Garenne (92) où ils furent classés en 1^{re} Division au festival européen de Trèves en Allemagne avec deux concerts, un à 13 heures à Trèves le 16 mai même (contrarié par la pluie) et l'autre à Konz avec bon accueil et bon public où figurait Philippe Fournier.

Le 20 mars, l'Union Musicale Revinoise de Revin, dirigée par M. A. Masson, donna en 1^{re} partie : *Capriccio* pour trombone avec comme soliste Vincent Masson, fils du directeur, *El Trielo* de Morricone avec 4 solistes : P. Bollich, S. Mendès, B. Adnet, sous-directeur de l'Harmonie de Fumay, et A. Masson, directeur de l'Union Musicale de Revin. En intermèdes, les cuivres de l'UMR jouèrent 2 negros spirituals (arrgt Asher) et une joueuse locale de harpe celtique, Mlle Caroline Grandhomme (15 ans dont 6 de pianiste et 4 de harpiste) joua une *Étude* de B. Andres et *Pour Raphaël* de S. Lancen. Pour finir, l'harmonie exécuta 4 morceaux dont *West Overture* de Wagnien et *Romantics for band* (arrgt De Foort). La majeure partie de ce programme fut rejouée à Maubert-Fontaine (08) le 8 mai.

L'Harmonie de Sedan, dirigée par M. R. Demay, donna son concert de gala en salle, le 13 mars, avec un programme éclectique comprenant : des pas redoublés avec batterie-fanfare; 6 morceaux d'harmonie : l'ouverture du *Calife de Bagdad* de Boïeldieu, *La Promenade en traîneau* de Mozart, *Andante gracioso* op. K 210 de Mozart, *Anitschka* de J. Nijs, *Tennessee Dance* de T. Jobowsky et *I don't for you* de Adams; un intermède tambours avec baguettes phosphorescentes mis au point par le chef-tambour L. Lefer; des productions de l'école de musique (dont 2 quatuors de flûtes); un morceau d'ensemble joué par tous les musiciens du jour.

C'est le 10 avril que l'harmonie des Deux-Vireux (Vireux-Molhain et Vireux-Wallerand, séparés par la Meuse), dirigée par M. J.-C. Bouard) donna dans le 1^{er} Vireux son concert de printemps comprenant une partie classique avec *Bienvenue au concert* de L. Delbecq, *La Traviata* de Verdi-Champal, *Esquisses médiévales* de M. Faillenot et une partie moderne avec notamment *Northwest Overture* de J. Chattaway, *Robin des Bois* de M. Kamen et J. Bacook et *Riverside Rag* notamment.

Début mai, l'Harmonie de Vivier-au-Court, dirigée par M. J. Thiollois, a donné son concert associant pas redoublés avec batterie-fanfare, un pot-pourri sur les opéras de Verdi, une fantaisie sur l'opéra-bouffe de J. Offenbach, des musiques de films (dont *Exodus*).

Le 4 avril, l'Harmonie de Vouziers, avait invité la chorale Croq'notes et l'harmonie, toutes deux de Saint-Brice-Courcelles (51) qui assurèrent la 1^{re} partie du programme. L'Harmonie de Vouziers assura la seconde en interprétant notamment l'ouverture de *L'Italienne à Alger* de Rossini, *The Battle of Jericho* de J. Penders, *Mummet Show*, *Mission impossible* et *Marche du Colonel Bogey* avant le bouquet final tiré par les 3 sociétés réunies.

Le 20 juin s'est tenue à Fromelennes la 5^e rencontre des harmonies du canton de Givet réunissant les trois harmonies de Fromelennes, Givet et des Deux-Vireux, placées sous la baguette de leurs chefs respectifs, MM. Colas, Lesaffre et Bouard après une répétition de tous les musiciens une fois par mois.

Des harmonies précitées, celles de Corignan, SNCF de Charleville-Mézières, Fumay, Nouvion-sur-Meuse, Nouzonville, Revin, des Deux-Vireux et de Vivier-au-Court ont participé, le dimanche 23 mai après-midi, au festival du 74^e Congrès-Festival de la FMA organisé à Bogny-sur-Meuse par l'harmonie locale « Les Amis réunis ».

7 FRANCHE-COMTÉ

DOUBS

Rencontres Européennes d'Orchestres d'Harmonie Junior

Après le coup d'essai réussi de 1992 avec des orchestres régionaux, la Fédération Musicale de Franche-Comté et l'Union des Sociétés de Sochaux ont organisé les 15 et 16 mai 1993 les deuxièmes Rencontres Européennes d'Orchestres d'Harmonies Junior de Sochaux. Cette grande fête a rassemblé 8 orchestres de jeunes, soit quelque



Rencontres Européennes : le concert en plein air du 15 mai. ici le Bundes Handelsakademie Orchester de Wels (Autriche).

450 musiciens lors d'un week-end d'animations musicales de plein air et de deux concerts gratuits au théâtre de Sochaux.

Orchestres régionaux : l'Orchestre Junior de Sochaux; l'Orchestre Départemental Junior Aire Urbaine 2000; l'Orchestre Régional d'Harmonie Junior de Franche-Comté.

Orchestres nationaux et européens : l'Orchestre Junior de la ville de Rouen (France); l'Ensemble Musical des Trois Frontières (France - Suisse - Allemagne); la Lyre de Vuisternens (Suisse); le Bundeshandelsakademie Orchester de Wels (Autriche).

L'Harmonie et Batterie du Personnel des Automobiles Peugeot a assuré la liaison musicale entre les différents lieux de concert durant tout le week-end.

Ce grand rassemblement amical a permis au public de découvrir la diversité et la richesse des orchestres présents, tant par les styles de répertoires abordés que par la composition des orchestres dont les plus jeunes musiciens avaient à peine dix ans!

Les prestations de plein air ont drainé un public intéressé, ceci malgré la courte averse du samedi après-midi, le soleil fut heureusement au rendez-vous le reste du week-end. Les deux concerts de gala au théâtre de Sochaux furent d'une qualité remarquable et d'une diversité appréciée par tous.

Le point d'orgue de cette manifestation reste incontestablement le rassemblement

le dimanche à 11 h 30 des 450 musiciens où « Hymne à la Musique » de Serge Lancen, sous la direction de Daniel Zemp et « Rencontres » d'Alain Crépin, sous la direction du président Gérard Scheid ont été interprétés avec enthousiasme.

Un grand coup de chapeau pour l'organisation efficace mise en place sur le terrain par l'Union des Sociétés de Sochaux et la direction artistique de cette manifestation assurée par Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie Peugeot.

Il est souhaitable que ce type d'événement se reproduise dans la région, même à un rythme biennal.

Assemblée annuelle de la FM de Franche-Comté

La Fédération Musicale de Franche-Comté peut être satisfaite de l'année 1993 pour des raisons multiples qui l'encouragent à persévérer dans l'objectif qu'elle s'est fixée, à savoir propager et maintenir une pratique musicale amateur de qualité sur l'ensemble de la région par des formations performantes et adaptées à la réalité du terrain.

En 1993, ses effectifs sont en hausse avec 130 sociétés affiliées dont 86 écoles de musique associatives. Elle compte 5 700 exécutants auxquels

s'ajoutent 4 500 élèves, soit un total de 10 200 musiciens, ce qui représente grosso-modo, 1 % de la population franch-comtoise. Le nombre d'élèves ayant passé les Examens Fédéraux de la CMF, gages d'un enseignement de qualité est d'environ 2 300 en 1993, soit une progression de 30 % par rapport à 1991.

En matière de formation, les 10 stages proposés en 1993 ont eu l'impact escompté auprès des musiciens et ont bien été répercutés par les médias. Le cycle de 4 stages de direction d'orchestre a été suivi par 10 stagiaires. Le besoin croissant en la matière permet d'envisager une formation plus importante en 1994.

L'Orchestre Régional d'Harmonie Junior a atteint les objectifs pédagogiques qu'il s'était fixé, il y a 6 ans. 1994 sera une année de réflexion et de préparation pour repartir sur de nouvelles bases et un effectif rajeuni en 1995. En 1993, les jeunes musiciens ont pu entre autre travailler une création originale Jazz/contemporaine de Juan-José Mosalini pour accordéon et orchestre d'harmonie avec le talentueux accordéoniste Pascal Contet. Les accordéonistes fédérés ont bénéficié d'une ouverture sur l'accordéon classique et contemporain animé par Pascal Contet. Dix-huit d'entre eux ont suivi ce stage.

Une action originale autour du tuba s'est mise en place, préfigurant un programme plus vaste sur plusieurs années. 23 tubistes ont suivi un stage de 3 jours avec Marc Steckar qui leur a fait découvrir un répertoire spécifique au tuba axé sur le jazz. Ce stage a été prolongé par un concert donné par Marc Steckar, son groupe Tubapack, les 23 stagiaires et un orchestre d'harmonie de 100 musiciens lors du festival Jazz en Franche-Comté 1993. L'ensemble de l'opération a été coproduit avec l'association Asprojazz. Ce principe sera reconduit en 1994.

Le travail avec les musiques militaires de la région pour la formation des musiciens des orchestres de batterie-fanfare a été reconduit avec succès sur 1993.

Le Brass-Band de Franche-Comté, orchestre de cuivres régional, travaille en 1993 sous la direction de Denis Badault, directeur de l'Orchestre National de Jazz. Une création de Denis Badault, commande de l'État, a été spécialement composée pour cette occasion.

La Fédération a participé à l'organisation d'un événement important et de qualité en 1993, les Rencontres Européennes d'Orchestres d'Harmonie Junior de Sochaux où 450 jeunes musiciens européens se sont retrouvés pour un week-end amical riche en échanges. Ils ont pu offrir au public l'image dynamique des orchestres junior et les résultats des politiques de formation. Enfin, le poste salarié de secrétaire administratif étendu à plein temps en 1993 a pleinement été justifié au regard de l'augmentation des activités.

Grâce au soutien réaffirmé de partenaires comme l'État, le ministère de la Culture et de la Francophonie, la DRAC de Franche-Comté, le Conseil Régional de Franche-Comté, les Conseils généraux au niveau départemental et de la SACEM, du concours de l'ARDIAM de Franche-Comté et de l'ADDIM 70, la Fédération musicale de Franche-Comté peut continuer à progresser vers son autonomie tout en restant fidèle à son appartenance à la Confédération Musicale de France.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

GARD

Histoire de l'École de Musique de Bagnols-sur-Cèze

L'École de Musique de Bagnols-sur-Cèze fut créée le 10 octobre 1967, par une poignée de musiciens. C'est le 16 novembre 1967 que l'assemblée générale approuva les statuts, signés par : Mmes Gérard, Leclerc du Sablon, Scarella, Mlle Robin, MM. Jarrié, Reysset, Coquillat, Taviani, Vicent, Aujoulas, Bonnaud, Dailly, Gardes, Granet, Granier, Zarella.

M. Fernand Jarrié, sénateur, conseiller municipal, violoncelliste (ami de Pablo Casals), en devint président, MM. Bernoux, secrétaire, Impérato, trésorier, Jean-Claude Gérard, directeur. Tous les instruments principaux : piano, flûte, violon, contre-basse, clarinette, saxophone,

trompette, étaient enseignés (dont l'accordéon), et bien sûr, le solfège. A son ouverture, l'école comptait 170 élèves.

En 1969 le trésorier fut muté par son entreprise, et M. Bonnaud parent d'élève, correspondant du Midi Libre, devint trésorier. L'école était installée dans une maison qu'elle louait, rue du Casino à Bagnols-sur-Cèze. Les cotisations étaient encaissées par Mme Bonnaud bénévolement. La municipalité, dont M. Boulot était maire n'octroyait pas une grosse subvention, les difficultés ne tardèrent pas à se profiler à l'horizon.

En 1970 le Conseil d'administration devant les difficultés, a tenu une séance difficile où le président M. Jarrié demanda qu'une analyse des finances fut faite. En réunion de bureau, M. Bernoux proposa de désigner un parent d'élève dont il connaissait les affinités comptables. M. Palisson parent d'élève fut désigné. Il rendit compte de son travail, et en octobre 1971, M. Polisson devenait trésorier, avec M. Cyprien Granier trésorier adjoint. Les cotisations furent augmentées, suite à l'analyse et au budget prévisionnel mis en place. A ce moment-là, l'école comptait 220 élèves, et les locaux étaient trop petits, même la salle de bain et parfois la cour, étaient employés comme salle de classe. De multiples offres de logement furent faites par la municipalité mais sans jamais déboucher. Nous avons fait partie de l'AACCEA (Association Artistique et Culturelle du CEA) pendant quelques années. Nous avons obtenu des subventions importantes qui permirent à l'association de progresser. L'AACCEA avait déjà fait don d'un piano à l'ouverture de l'école.

En 1973 le président M. Jarrié manifesta l'intention de se retirer du Conseil d'administration, car la situation s'était rétablie favorablement. Après discussion, M. Cyprien Granier accepta la charge. Il était instituteur à Bagnols-sur-Cèze; mais aussi saxophoniste alto aux Inséparables, et musicologue.

En 1974, la municipalité nous fit une offre intéressante, puisque nous avons occupé la partie Ouest des locaux de l'ancien CEG, avenue Vigan-Braquet, l'autre partie était occupée par le Cifac. Assez rapidement là aussi les locaux devenaient petits. Le niveau de l'enseignement devenait de plus en plus élevé sous l'impulsion de son directeur, du Conseil d'Administration, mais aussi des

professeurs qui presque tous étaient diplômés des grands conservatoires. A notre demande une inspection fut effectuée par l'inspection du Conservatoire National de Montpellier. Le verdict fut élogieux pour nos enseignants. Très grande qualité de l'enseignement, et possibilité de nous classer École municipale agréée. A cette époque-là 350 élèves fréquentaient l'école. La première année de notre présence dans ces locaux, nous avons créé une grande fête en fin d'année scolaire, qui était étalée sur deux jours. Nous avons eut les Honneurs de l'ORTF qui était venue pour enregistrer. Entre temps nous avons créé la classe de Hautbois, avec comme professeur, le chef de l'Harmonie des Inséparables, M. Alain Robert, 1^{er} Prix du Conservatoire de Bordeaux. Nous avons créé le Jardin Musical. Les grands élèves nous ont obligés à créer pour certains instruments des classes de fin d'étude, piano, violon, flûte et solfège.

En 1977, élections municipales obligent, nous vîmes venir à nous tous les chefs de files pour nous demander nos besoins. Bien sûr la municipalisation de l'école était promise par certain, dont la liste de M. Bénédicti. Cette liste fut élue. L'adjoint à la Culture M. Masse vint nous voir plusieurs fois, et quelques mois après nous indiqua que la municipalisation de l'école n'était pas possible, qu'il fallait attendre. Ceci ouvrit une crise au sein du Conseil d'administration et du groupe de professeurs pour la rentrée d'octobre 1977. M. Gérard, directeur, donna sa démission. La municipalité après d'après discussions, accepta de municipaliser un professeur par année. Le nom du professeur était fourni par le CA. Un protocole d'accord de municipalisation des professeurs fut signé le 3 février 1978, entre la mairie et l'École de musique. M. Gérard Garcin, professeur de flûte, devint le nouveau directeur. La municipalité nous donna une secrétaire à mi-temps que nous partagions en bonne entente avec les pompiers. Elle était chargée de l'encaissement des cotisations. Peu de temps après le secrétaire M. Bernoux fut muté, Mme Ardin parent d'élève, et élève elle-même devint notre secrétaire.

Une impulsion nouvelle était donnée. L'ouverture de classes de cuivre, tuba, trombone et d'orchestre allaient voir le jour, ainsi qu'un peu plus tard, une classe de Jazz, et les mardis de l'École de musique. Ceux-ci nous avaient obligés à

créer un auditorium, et à emprunter des classes au Cifac, avec l'accord de la municipalité. La fête était devenue une véritable institution où de grands professionnels venaient donner des concerts. L'orchestre de l'École de musique fut plusieurs fois enregistré par FR 3 Marseille, ainsi qu'une partie de la Fête.

L'école fourmillait toute la journée et fort tard dans la soirée. Il fut créé une master classe de musique pendant les vacances. Un succès. Mais les moyens matériels ne suivaient pas. A cette époque l'école avait une centaine d'élèves adultes et drainait vers elle des élèves dans un rayon de plus de 50 km. Notre directeur, M. Garcin, très titré en France comme à l'étranger, était un spécialiste de la musique moderne, conseiller de l'ORTF, il était le professeur de 3 élèves étrangers (USA, Espagne, Italie) qui venaient à l'École de musique pour suivre ses cours. Nous avons environ 420 élèves. Nos rapports avec la municipalité s'étaient normalisés, et le déroulement de la municipalisation des professeurs se faisait régulièrement. Mais les locaux devenaient trop petits. Une classe d'orgue avait vu le jour, et différentes classes de solfège sous l'impulsion de M. Nelson. Deux classes d'orchestre existaient : Classique et Jazz. La municipalité nous proposa de nous loger dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, impasse Général-de-Gaule. Nous avons accepté. En même temps une importante subvention de l'EPR (Établissement Public Régional) arriva et nous permit de faire des investissements en instruments et matériel. Une classe de basson fut créée, mais la classe d'accordéon disparut.

C'est en 1982 que l'École emménagea dans l'ancienne gendarmerie entièrement revue et corrigée par les soins de l'architecte M. Bajol. Ce sont les locaux que vous connaissez actuellement. Le 1^{er} janvier 1983 l'École devint municipale à part entière. A ce moment là 496 élèves étaient à l'école, dont 123 adultes. Les parents d'élèves n'avaient plus aucune responsabilité dans la gestion. L'association des parents d'élèves était dissoute, et fut remplacée par une association « les amis de l'école de Musique ».

La fierté de l'école est d'avoir permis avec ses directeurs, ses professeurs, l'enseignement de la Musique à près de 5 500 élèves sous la responsabilité d'une association loi de 1901. Parmi eux une

bonne vingtaine sont devenus des professionnels. Deux sont, ou étaient, professeurs à l'École de Musique de Bagnols. D'autres sont dans des orchestres divers, mais un saxophoniste fit le tour de l'Europe avant de s'intégrer à un grand ensemble de jazz américain.

Ce travail énorme fut accompli en 16 années, dont 10 années sous la présidence de Cyprien Granier. Ce furent certainement les plus difficiles. L'École devenait adulte. A la gestion quotidienne, il fallait faire de la prospective, anticiper les événements, nos réunions de bureau étaient hebdomadaires, nos Conseils d'administrations mensuels. Aux membres du début étaient venus se substituer nombre de collègues de la Chorale « A Cœur Joie », ainsi que des membres des Inséparables, des professeurs de l'École de Musique. Toutes les grandes orientations qui firent que l'École de Musique de Bagnols fut connue et reconnue, sont dues à l'initiative de notre ami, Président du conseil d'administration, Cyprien Granier. L'association des parents de l'École de Musique a bien fonctionné et l'institution que représente l'École de Musique est en bonne place sur l'Échiquier Culturel Bagnolais.

En associant M. Fernand Jarrié, et tous ceux qui firent de l'École de Musique ce qu'elle est devenue, « Cypris » je te dis au nom de tous ceux que la Musique touche « merci ».

M. Lucien PALISSON
Ancien trésorier de l'École
de Musique de Bagnols-sur-Cèze,
Secrétaire des Inséparables,
Secrétaire adjoint de l'Union
Départementale des Sociétés
Musicales du Gard

Activités de l'Union Départementale du Gard

Après de nombreuses années de sommeil, l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Gard (UDSMG) reprend ses activités. Que M. Aimé Minair, ancien président, qui a su tenir jusqu'à ce qu'une nouvelle équipe se mette en place, soit ici remercié du travail qu'il a fourni pour la communauté musicale du Département.

Le 14 mars 1993, les membres des Sociétés Musicales inscrites à la Fédération se sont réunis en mairie d'Uzès pour

tenir une assemblée générale ordinaire, et élire les membres d'un bureau, en présence de M. Linon, Président de la région Languedoc-Roussillon. Assistait à cette réunion M. Limoges, conseiller municipal d'Uzès et Président de l'École de Musique de cette ville. Après élection de 9 membres, le bureau est ainsi constitué : Président : M. Ennio Maso; Vice-Présidents : M. René Bastide, M. André Bomble; Secrétaire-trésorier : M. Lucien Palisson; Secrétaire-trésorier adjoint : M. Aimé Minair; Conseiller technique; Membres : Mlle Brigitte Lelandais; MM. Jean Foissac, Philippe Prades, Jean Téréndij. Une assemblée générale extraordinaire devait suivre, où l'adresse du siège fut changée, modification des statuts dans la rédaction du texte, et ajout d'un article. La mise en place de commissions, d'un festival annuel, la création de stages, d'exams fédéraux, furent acceptés par l'assemblée.

Le 27 juin, la première réunion du Comité directeur eu lieu. Décisions prises : organisation du Congrès de la FMLR à Uzès le 15 mai 1994; appel pour l'organisation d'un festival départemental; organisation d'un loto ou thé dansant; participation aux Jurys d'exams fédéraux et création d'un diplôme départemental; remboursement des frais kilométriques aux membres en déplacement; création de la Commission des exams, Mlles Lelandais et Minair l'animent; M. Téréndij est nommé responsable des festivités; M. Palisson est correspondant pour la presse; mise en place d'une colonie de vacances musicales à Uzès au sein de l'ASPAM, membre de l'association; création d'une publication trimestrielle appelée « Pause 30 », et animée par M. Bomble.

La réunion du 23 septembre se tient en l'École de Musique d'Uzès avec M. Limoges. Sont abordés : les finances; la mise en place d'un stand à la foire aux loisirs d'Uzès; l'organisation du Congrès FMLR des 14 et 15 mai 1994, demander à M. Linon d'être présent à la prochaine réunion. Festival de l'UDSMG : il se tiendra à Bagnols-sur-Cèze. M. Palisson est chargé des contacts et de la mise en place de l'organisation. Les Exams fédéraux auront lieu dans le Gard entre les 5 et 22 avril 1994. Organisation d'un thé dansant dans la ville d'Alès le 7 novembre 1993 après-midi. M. Téréndij indique qu'il aura lieu à la salle polyvalente, rue Pasteur.

La réunion du 9 octobre 1993 s'est tenue au même lieu. MM. Linon et Henric n'ont pas pu être parmi nous pour mettre en place l'organisation du Congrès FMLR. M. Palisson rapporte les contacts qu'il a eu, et lit les différents courriers relatifs au festival le 3 juillet 1994 à Bagnols-sur-Cèze. Les examens fédéraux du département seront pour le solfège fin de 1^{er} cycle, et pour les instruments tous cycles confondus. L'organisation du thé dansant est en place. MM. Bomble et Palisson se rendront au Conseil Général le 12 octobre auprès du directeur de l'action culturelle pour discuter du dossier de l'UDSMG.

La prochaine réunion est fixée au 20 novembre à 9 h 30 en l'École de Musique d'Uzès.

Le nouveau comité directeur s'est fixé comme tâche la relance de l'activité musicale dans le département, dans le rapprochement avec les institutions fonctionnelles et institutionnelles avec lesquelles nous sommes, de près ou de loin, en contact. Le Gard, comme beaucoup d'autres départements du sud de la France, est dans la mouvance des grandes migrations annuelles. Elles nous apportent leurs cohortes de festivals, de manifestations « culturelles » de tous genres; qui déstabilisent et relèguent au rang d'activités mineures les actions musicales que les amateurs que nous sommes entreprennent. mais ne perdons pas courage, travaillons, et le résultat sera là en temps voulu.

L. PALISSON

Correspondant de Presse de l'UDSMG



LORRAINE

VOSGES

1^{er} Rassemblement national d'orchestres à plectres 1993

Il a eu lieu le samedi 23 et dimanche 24 octobre à Remiremont, au Palais des Congrès sous le haut-patronage de la Confédération musicale de France et de M. Christian Poncelet, sénateur-maire de Remiremont et président du Conseil général des Vosges.

Pendant toute la durée du rassemblement se tenait une exposition de lutherie



Remiremont, 1^{er} rassemblement des orchestres à plectres.

vosgienne avec la présence de Gerôme, luthier à Mirecourt, de Patenoitte, luthier à Mattaincourt et une exposition des Éditeurs de musique spécialisée : les Éditions Martin à Mâcon qui ont racheté l'édition « L'Orchestre à plectres » fondé par Mario Maciocchi et les Éditions Trekel à Hambourg.

Dans la grande salle du Palais des Congrès qui contient 1 200 places, un nombreux public a pu apprécier les orchestres suivants :

Le Mandoline Club d'Ugine, dir. Pierre Balegno; le Mandoline Club « Verdi » de Longeville-lès-Saint-Avoid, dir. René Vinger; l'orchestre « La Fauvette » de Saint-Dizier, dir. Nicole Jacquot; l'ensemble « Les Médiateurs » de Chaumont, dir. Noëlle Mauffre; l'orchestre « Claude Gelée » de Jarville, dir. Christian Klein; Le Cercle mandoliniste de Grenoble, dir. Vincent Pelletier; le Groupe des orchestres de Mulhouse, Lutterbach et Soppe-Mortzwiller, réunis sous la dir. de Jean-Claude Kieffer.

La matinée se termina par la présentation de la Confédération musicale de France. Mario Monti, au nom du président Maurice Adam, salua tous les intervenants et exposa le rôle, l'action et les objectifs de la CMF. Il présenta les membres de la Commission des plectres présents : MM. Sylvain Dagosto, Gilbert Zaug et André Million, MM. Florentino Calvo et Roger Remandet étant excusés. Il expliqua le rôle de cette commission et répondit aux questions posées par l'auditoire.

Le concert de gala de samedi soir nous permit d'entendre :

L'Orchestre « La Colmarienne » de Colmar, dir. André Million; L'Estudiantina de Roanne, dir. Jean-Michel Girard; l'Ensemble à plectres de Longjumeau, dir. Sylvain Dagosto; l'Orchestre à plectres de Roquebrune Cap Martin, dir. Paul Michelot.

Le dimanche, ce fut au tour du Club des mandolines de Remiremont, dir. Gilbert Zaug, organisateur de ce rassemblement, de présenter son programme. Ensuite, Christian Schneider, mandoliniste de concert, interpréta quelques œuvres de son répertoire, admirablement accompagné par la guitariste Marie-Thérèse Ghilardi.

Un diplôme d'honneur et un trophée ont été remis à chaque directeur d'orchestre à la fin de leur prestation et pour terminer, les 14 orchestres réunis sous la direction de Gilbert Zaug, interprétèrent la *Marche de Radewski* de J. Strauss avec la participation du public.

Pour clôturer le rassemblement, Gilbert Zaug remercia le Conseil général des Vosges, la ville de Remiremont, la DRAC, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Promifi, les exposants luthiers et éditeurs ainsi que les sponsors.

Mario Monti, au nom de la CMF et de son président Maurice Adam, félicita les organisateurs et tous les intervenants.

M. Christian Poncelet, sénateur-maire de Remiremont, remercia particulièrement Gilbert Zaug et son équipe. Il fit l'éloge de leur orchestre pour ses nombreuses activités, non seulement dans sa ville mais aussi en France et en Europe (Allemagne, Italie, Pays-Bas, Russie) où ils font porter bien haut le nom de Remi-

remont. Ensuite, il remit un diplôme d'honneur et un souvenir à toutes les personnalités en formulant le vœu qu'il y aura beaucoup d'autres manifestations d'orchestres à plectres à Remiremont.

MIDI-PYRÉNÉES

HAUTE-GARONNE

Le Quintette Nielsen et l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne dans un nouveau face à face

Du 12 au 14 novembre dernier, le Quintette à vent Nielsen est revenu en Haute-Garonne pour une série de concerts et rencontres inscrits dans le cadre d'un vaste projet intitulé *Autour du Quintette Nielsen*.

Cette manifestation, qui a débuté au mois de juillet 1993 et trouvera sa conclusion au mois de mars 1994, est organisée sous l'égide du Conseil général de la Haute-Garonne par l'ADDA 31 - Association Départementale pour le Développement des Arts - dans le cadre de *Musiques en Haute-Garonne* avec le soutien du ministère de la Culture et de la Francophonie (DRAC Midi-Pyrénées).

La collaboration engagée entre l'ADDA 31 et la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne a ainsi permis une rencontre initiale entre le Quintette Nielsen et les jeunes instrumentistes de l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne lors du stage départemental de musique d'ensemble organisé à Gourdan-Polignan au mois de juillet dernier.

Le temps fort de ce stage fut le déchiffrement et la mise en place d'une pièce de Jérôme Naulais : *Face à face*, œuvre pour quintette à vent et orchestre d'harmonie, commandée pour la circonstance par le Quintette Nielsen. La création de la pièce fut présentée au public, le 13 juillet, lors du concert de clôture du stage, en présence du compositeur.

Placée sous la baguette de Gérard Meissonnier et Claude Puysegur, tous deux musiciens et directeurs d'harmonie

et d'école de musique, l'Harmonie fédérale junior de la Haute-Garonne regroupe une soixantaine de jeunes instrumentistes issus des nombreuses sociétés musicales du département.

Cette formation se retrouve régulièrement tout au long de l'année pour travailler des œuvres du répertoire d'harmonie et découvrir de nouvelles compositions. En dehors de sa participation régulière au rassemblement des harmonies juniors de Midi-Pyrénées, l'Harmonie fédérale junior a déjà fait l'objet de plusieurs collaborations entre la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne et l'ADDA 31. Nous citerons pour mémoire la rencontre avec le Quintette de cuivres Epsilon pour trois concerts communs présentés en 1991, ainsi que les deux représentations proposées avec Marc Steckar et le Steckar Tubapack lors de la sixième édition du Festival Jazz sur son 31.

Le Quintette Nielsen, formé en 1975, se compose de musiciens issus d'orchestres de renommée internationale : Pierre Roullier, flûtiste; Laszlo Hadaly, hautboïste; Claude Faucomprez, clarinetiste; Marc Vallon, bassoniste et Jens Mac Manama, corniste.

« Nous avons formé cet ensemble en 1975 afin d'élargir le champ de notre pratique instrumentale. Sans nous couper des œuvres classiques, fondement historique et base sonore de la formation, nous avons voulu jouer le répertoire contemporain et l'agrandir par des commandes aux compositeurs. Ainsi, le quintette est devenu pour nous un lieu d'expression privilégié. »

Trois disques mettent en relief l'étendue de son répertoire, et sa démarche en faveur de la musique contemporaine l'a conduit à commander des œuvres pour quintette à vent à de nombreux compositeurs.

Les jeunes instrumentistes amateurs de l'Harmonie fédérale junior ont eu ainsi le plaisir de retrouver les musiciens professionnels du Quintette Nielsen pour un second *Face à face* à Villefranche de Lauragais le 13 novembre 1993.

Les deux parties respectives du concert qui y était organisé ont permis au public d'apprécier les talents de tous les musiciens, professionnels et amateurs dans un programme construit essentiellement autour de compositeurs de notre siècle. Le concert s'est conclu par la pièce commune écrite par Jérôme Naulais, qui,

selon les mots de son auteur est « une pièce dérivative, joyeuse, où s'installe en permanence un dialogue entre le quintette et l'orchestre ». Bien qu'écrite en un seul mouvement, le jeu d'alternance entre le quintette seul et l'orchestre, les changements de styles et de tempi provoquent de nombreux contrastes qui font penser à une suite de petites pièces.

Ce second *Face à face* offert au public haut-garonnais fut ainsi l'exemple de la rencontre et de l'échange sous l'égide desquels l'ADDA 31 avait voulu placer la venue du Quintette Nielsen. Rencontre et échange avec les instrumentistes de l'Harmonie fédérale junior et leur encadrement. Rencontre et échange avec le public présent lors des concerts programmés dans le département : Gourdan-Polignan le 13 juillet, Toulouse le 12 novembre avec le quintette seul, Villefranche-de-Lauragais le 13 novembre 1993. Échange avec les enseignants des écoles de musique et les responsables d'ensembles constitués lors d'une journée-rencontre organisée le 14 novembre à Caraman par l'ADDA 31 et l'École Intercommunale de Musique du Lauragais. Rencontre et échange enfin par les nombreux partenariats engagés par l'ADDA 31 avec les communes, les écoles de musique, la Fédération des sociétés musicales de la Haute-Garonne et toutes les personnes qui œuvrent au quotidien en faveur d'un développement harmonieux et équitable de la musique.

MIDI-PYRÉNÉES - HTE-GARONNE / HTE-NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Le château de Chantereine accueille le stage d'accordéons de la FRSM de Haute-Normandie et une journée, formation musicale

A l'initiative de la commission « Accordéon », la fédération régionale des sociétés musicales de Haute-Normandie

organisait du 25 au 29 octobre 1993 un stage au Château de Chantereine, ville de Criel-sur-Mer.

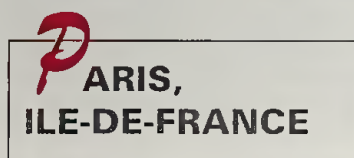
35 jeunes accordéonistes se sont rassemblés sous la responsabilité pédagogique de Mmes Myriam Bonnin et Casilda Rodriguez. Mmes Chantal Démarest et Colette Maubert ainsi que M. Roger Chanteloup assistaient les maîtres de stage. M. Jean-Pierre Maubert assurait l'organisation et la coordination. Un travail intense s'est effectué tant au niveau individuel que des différents groupes et ensembles pendant ces cinq journées. En clôture du stage a été donné un concert suivi par un public nombreux et enthousiaste. Plusieurs formations, du duo au quintette, l'Atelier jazz et l'orchestre au complet placé sous la direction de Mme Colette Maubert ont animé ce concert au cours duquel Mmes Myriam Bonnin et Casilda Rodriguez ont fait apprécier, dans des registres et des styles différents leur virtuosité et leur musicalité, faisant découvrir à beaucoup des auditeurs les immenses ressources de l'accordéon concert. Le séjour au château de Chantereine a été des plus agréables. La ville de Criel-sur-Mer et son personnel tant administratif que technique sont à remercier et à féliciter pour la chaleur de leur accueil. Succès total donc pour ces cinq journées et ce premier stage, tous les participants ont émis le souhait de le voir se renouveler.

Pendant ce stage, la journée du 28 a été consacrée à la formation musicale. M. Jack Hurier, vice-président et responsable de la commission Formation musicale à la CMF avait tenu à animer personnellement cette journée. Il était assisté de Mme Véronique Castelain qui présentait au clavier les textes et les exemples. L'assistance, composée de plusieurs directeurs et directrices d'écoles et des sociétés ainsi que de professeurs chargés de la formation musicale, s'est montrée attentive et intéressée.

Les programmes de formation comme les épreuves d'examen ont été étudiés et abondamment commentés. Ils ont donné lieu à des échanges fructueux entre le conférencier et les participants lesquels ont pu faire part de leurs observations et de leurs suggestions. A la mi-journée le repas a été pris en commun avec les stagiaires accordéonistes au restaurant du château. Journée intéressante donc, d'information plus que de formation ayant donné satisfaction à tous les présents, justifiant une fois de plus la formule

selon laquelle les absents ont toujours tort (d'être absents).

Un grand merci à Jack Hurier, à Véronique Castelain, animateurs de cette journée ainsi qu'aux participants venus pour certains de très loin. Une bonne initiative de la fédération qui souhaite pouvoir renouveler ce genre de rencontre dans différents centres de la région.



ESSONNE

La journée des musiciens de l'Essonne

1990 : La Fédération de l'Essonne se donne un nouveau président en la personne de Jean-François Bonneau. Le nouveau Conseil d'Administration se met au travail pour resserrer les rangs et faire en sorte que la Fédération se remette à vivre et fasse autre chose que servir de relais pour les assurances, pour les médailles et pour les examens.

Plusieurs projets sont alors mis en place : d'une part l'opération « Trois sociétés, un concert », consistant, dans un but de promotion, à proposer à des villes, de préférence où il n'existe pas de sociétés musicales, un concert où se produiront trois sociétés de style différent. D'autre part, dans le cadre de la Biennale, un concert a été donné avec le Steklar Tubapack, au cours duquel a été créée une œuvre écrite pour la circonstance par Marc Steklar, pour ensemble de tubas et harmonie : *Imagerie*.

Enfin, et surtout, a été mise en place la « Journée des musiciens de l'Essonne », qui a vécu le 7 mars dernier sa troisième édition. Partant de la constatation que les « festivals de musique », conçus comme un rassemblement de sociétés dans une ville avec animation de quartier le matin, concerts terminés par l'inévitable « morceau d'ensemble » l'après-midi ne motivaient pas les musiciens, le conseil d'administration en a cherché les raisons : il semble que la plus importante soit que ce genre de manifestation fasse beaucoup de présence et de déplace-

ment pour peu de temps de musique. Également, de moins en moins de sociétés acceptent de défilier parce qu'elles n'en ont pas la vocation.

L'organisation qui a été proposée avait plusieurs lignes directrices :

- proposer aux musiciens de se rencontrer dans une ambiance conviviale;
- décloisonner les sociétés participantes pour donner l'occasion aux musiciens de jouer avec d'autres partenaires et sous la direction d'un autre chef;
- permettre à chacun de découvrir et de pratiquer un genre de musique qu'il n'a pas l'occasion de pratiquer d'ordinaire, soit parce que celle-ci ne s'est jamais présentée, soit parce que l'effectif de sa société ne permet pas d'aborder telle ou telle œuvre.

A partir de ces idées, la journée est conçue ainsi : trois mois avant, les musiciens, par l'intermédiaire des présidents de leurs sociétés, se voient proposer de s'inscrire à des ateliers de deux heures, un le matin, l'autre l'après-midi. Ainsi, cette année ont été proposés les ateliers suivants : classique, en grande harmonie, big band, orchestre à plectres et bois, ensemble de bois, ensemble de cuivres, batterie fanfare, musique de chambre (quintette de cuivres, quintette de clarinettes, quatuor de saxophones), chorale et cuivres.

L'an dernier a aussi fonctionné un ensemble musette. En fonction des réponses individuelles, un très important travail est fait, consistant à donner satisfaction à chacun, en montant des ensembles cohérents. Puis, un mois avant le rassemblement, chaque musicien reçoit directement, les partitions correspondant aux ensembles auxquels il va participer, afin de pouvoir travailler les passages délicats et pouvoir se consacrer le jour venu aux problèmes de mise en place et d'interprétation.

Une telle organisation nécessite deux conditions : d'une part la participation des chefs de musique des différentes sociétés à l'animation des ateliers : celle-ci fut acquise d'emblée, avec enthousiasme. D'autre part, il fallait trouver un lieu susceptible d'accueillir tous ces groupes en même temps : l'harmonie de l'AFREUBO, à l'origine du projet, est implantée à la faculté des Sciences d'Orsay, et il fut aisé d'obtenir le soutien de Jean Roussel, doyen de la faculté. Tous les amphithéâtres et de nombreuses salles pour les petits ensembles ont été mis à disposi-



Journée de travail pour les musiciens de l'Essonne.

tion, et la restauration du midi a été assurée par les restaurants universitaires.

Le 7 mars régnait donc une activité inhabituelle pour un dimanche dans les locaux de la faculté d'Orsay : c'est que plus de 200 personnes étaient attendues à 9 h 30, par le doyen Jean Roussel, le président Jean-François Bonneau, et René Renaud, vice-président de la Fédération et de l'AFREUBO.

Jean Roussel a redit avec émotion son soutien inconditionnel à ce genre de manifestation. Jean-François Bonneau a remercié les sociétés participantes : harmonies d'Athis-Mons, de Viry-Châtillon, de la Ferté-Alais, de Brétigny-sur-Orge, l'Union Philharmonique d'Étampes, l'AFREUBO, la fanfare d'Étrechy, le Big-Band de Marolles en Hurepoix, les chœurs de Mennecy et de Brétigny-sur-Orge, et l'orchestre à plectres de Longjumeau. René Renaud enfin a excusé nos amis des sociétés d'Arpajon, de Boissy-sous-Saint-Yon et de l'amicale de Villabé, qui avaient des obligations pour ce jour, mais qui participent les autres années.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, mais aussi dans le sérieux que nécessitaient les œuvres à interpréter. À 16 h 30, tout le monde s'est retrouvé dans le grand amphithéâtre, pour l'audition des différents ateliers, occasion pour chaque musicien de découvrir le travail des autres et de leur montrer le sien, mais aussi pour les habitants des communes voisines de découvrir plusieurs facettes de ce qu'est la pratique musicale des amateurs.

Bien sûr, ce n'était pas parfait : c'était le résultat de deux heures de répétition.

Néanmoins, la qualité musicale était étonnante, et on sentait dans les interprétations le bonheur des musiciens d'avoir participé à ces ensembles. D'ailleurs, Radio Bleue ne s'y est pas trompée, qui a enregistré cette audition et l'a passée sur ses ondes le dimanche 23 mai à 13 h 30 dans l'émission « Musique en tête ». Entre autres œuvres, on a pu entendre une ouverture de Wolke, pour orchestre de mandolines, flûte, hautbois, clarinettes et basson, *Satin Doll*, pour big band et accompagnement d'harmonie, une difficile œuvre de Brückner pour chœur et cuivres, et enfin des extraits de *La nuit de Walpurgis*, du *Faust* de Gounod, exécutés par une harmonie de 80 musiciens, ces morceaux ayant été bissés par le public.

Il fallait bien se séparer : ce fut, après un vin d'honneur, occasion pour les musiciens de discussions et d'échanges, mais aussi de contacts qui aboutiront peut-être à d'autres projets musicaux. Et, comme le disait la presse en terminant son article sur le rassemblement : « Un final grandiose pour une journée mémorable qui a su prouver que la musique amateur est vivante et précieuse, et qu'elle mérite d'être encore plus pratiquée, et encore plus écoutée. »

SEINE-ET-MARNE

L'Harmonie de Nemours en concert pour fêter les 90 ans d'Henri Niveau

En ce dimanche après-midi 26 septembre 1993, l'Harmonie de Nemours

avec La Bazochoise, La Musique d'Outarville et Cocktail Trombone, ont fêté les 90 ans d'un ami commun, Henri Niveau. Ce dernier joue actuellement dans les trois premières sociétés ci-dessus. Quelques amis de l'Harmonie de Pantin, où avait joué Henri, sont venus spontanément participer à cet anniversaire dont le Président René Vuillemet.

Le journal Glissando s'est également manifesté par un envoi de fleurs.

Au programme, audition de La Bazochoise, dir. Murielle Patinote; La Musique d'Outarville, dir. François Sillier; l'Harmonie de Nemours, dir. Marcel Lorin et Cocktail Trombone avec MM. Desjour, Grosset, Farelle et Gendrop.

Puis les 160 musiciens réunis ont interprétés les morceaux d'ensemble : *Marche Richard Wallace* de Sellenick; *L'Exploit des Coulisses* (dédié à Henri) de Marcel Lorin, *La Bazochoise* (dédiée à Henri) de R. Dubois-Gaché; en bis *Schlagobertinade* de Marcel Lorin; *Joyeux Anniversaire*.

Les cadeaux ont suivis ainsi qu'un très copieux buffet.

Pour clôturer : « bonne santé, bon anniversaire Henri et rendez-vous en 1998 pour les 95 ans ! »



POITOU-CHARENTES

CHARENTE

Hommage à Joseph Petit

Le 14 mars 1993, les salles de musique du Centre d'Animation Communal de Luxé ont été inaugurées et ont reçu le nom de Joseph Petit, fondateur de la Batterie-Fanfare L'Étincelle de Luxé-Fouqueure, en présence de nombreuses personnes et de musiciens et représentants de nos sociétés de musique de la Charente. Au cours de cette manifestation honorée par la présence de M. le Docteur Favreau, Maire de Luxé. M. Gaston Bertranet, Président de L'Étincelle, a prononcé l'allocution suivante :

« M. Joseph Petit est né le 18 juin 1901 à Fouqueure. Il y fait ses études primaires, puis à Aigre, il commence à apprendre la musique en même temps

qu'il entame un cycle d'études élémentaires. Très tôt, la musique le captive et devient pour lui un véritable but dans la vie, même si les autres études en souffrent. Déjà, on le voit avec quelques amis, dès 1913 – il n'a pas encore 13 ans – animer des bals de campagne; sa clarinette devient célèbre dans le canton. La guerre de 14-18 assombrit son avenir : trop jeune pour s'engager, il aidera sa famille et sera à la peine comme « soutien ».

Dès la fin de la guerre, sa passion le pousse à nouveau et il « montera à Paris » – comme on disait – où il tentera de donner libre cours à ses aspirations musicales; s'il a pu constituer une formation d'orchestre qui se produit régulièrement dans les bals du bord de Marne, il a cependant toutes les difficultés pour vivre de son art. C'est alors qu'il prépare un concours pour entrer à la RATP où il fera carrière; régisseur des recettes, il emploiera tout son temps libre à créer, entraîner et mener à de très hauts niveaux, d'abord un, puis deux, puis, juste avant de prendre sa retraite en 1956, 5 formations d'harmonie au sein de cet important groupe qu'est la RATP.

La guerre 39-45 le ramènera, pour un temps, à Angoulême; infirmier militaire responsable et prenant des initiatives salvatrices – diront ses chefs –, il organisera des concerts pour le meilleur réconfort de ses patients.

On comprendra bien, que, revenu au pays de son enfance en 1956, pour y goûter une vieillesse calme et heureuse disait-il, l'œil vif, il ne pouvait passer au travers des nouveaux appels que la musique allait lui lancer... mais ceux d'une musique conviviale dont on ne peut véritablement jouir, que si elle est partagée avec d'autres.

Les deux communes de Luxé et de Fouqueure n'ont pas d'animateurs à l'époque, ce n'était pas la mode! Alors, s'installe en lui un projet qu'il ira défendre avec foi auprès des instances de tutelle; mais, vous le savez, l'enthousiasme ne suffit pas; il faut de la persévérance et il en fit preuve. Pendant deux années, projet après projet, il frappera aux meilleures portes pour se faire entendre, afin de donner aux jeunes de son pays, une possibilité d'activité musicale et artistique. Sa chance, il l'aura finalement en 1958 en forçant la porte du Directeur de l'usine de Villognon, M. Martin, alors conseiller général de la Charente : L'Étincelle était créée.

Des statuts, des règlements bien faits, dont nous n'avons pas changé une seule virgule, virent le jour, prévoyant l'objectif ambitieux à atteindre : L'Étincelle, Société d'éducation populaire musicale et artistique.

Fondateur, il se consacra inlassablement au recrutement des jeunes musiciens, à leur formation, en leur donnant l'amour de l'instrument et celui de la musique, aidés par de vieux camarades d'enfance, dont l'un d'eux est parmi nous aujourd'hui, M. André Combeau, que je salue... et laissant aux autres le soin de présider et de gérer. Les présidents se succédèrent, MM. Martin, Cailler, Tallut, mais le fondateur Joseph Petit et notre actuel trésorier, M. Henri Véron furent toujours là, attentifs et solides.

En 1976 enfin, après bien des sollicitations de la part des moniteurs qu'il avait lui-même formés, il accepta la charge de la Présidence avec les sérieux appuis d'un Vice-Président, M. Camille Bouquet, d'un trésorier robuste, M. Henri Véron et d'un rigoureux Secrétaire général, M. Christian Peloquin.

Quelle énergie déployée, quel travail accompli, avec un plaisir de vivre qui rejaillissait sur ses interlocuteurs.

Jusqu'à sa mort, en 1989, il s'est préoccupé du devenir de L'Étincelle, regrettant souvent de n'avoir pu, malgré toutes ses nombreuses demandes et malgré la chaleureuse hospitalité offerte à la fois, et du fond du cœur, par M. le Maire de Fouqueure et l'abbé Tesson, curé de Fouqueure, durant de longues années, trouver des locaux plus adaptés à l'enseignement de la musique; mais il avait laissé la trace de ses tourments que nous n'avons pas manqué de transmettre à M. le Docteur Favreau, Maire de Luxé, lorsqu'il entreprit la construction de ce Centre d'Animation Communal.

Notre Conseil d'administration, tout entier, a proposé que nous lui dédiions à vie ces installations composées de deux salles de répétition, d'un bureau et d'un magasin d'instruments affectés en permanence à L'Étincelle, en les baptisant du nom de son Fondateur-Président : « Salles de musique Joseph Petit ». Du fait de l'implantation de ce complexe musical, nous bénéficions aussi de l'usage de la grande salle des fêtes pour nos répétitions d'ensemble et du bar – à l'entrée –, pour celles, particulières, du pupitre « tambour ».

Avec l'élan donné par son fondateur, l'apport soutenu des chefs de pupitre et de nos deux directeurs de musique, MM. Gérard Bouquet et Didier Clergeau, avec aussi, le solide appui de notre moniteur, M. Sagne, L'Étincelle en mesure d'atteindre les objectifs ambitieux que M. Petit avait formés pour elle. Il était donc juste que nous organisions cette cérémonie pour lui rendre hommage, en y conviant tous ceux qui ont suivi ses efforts. Je vous demande maintenant d'observer une minute de recueillement en pensant à l'homme digne et plein d'allant qu'il a toujours été.

Voici trente-cinq ans, Joseph Petit rassemblait quelques adolescents et mettait sur pieds une jeune phalange baptisée L'Étincelle de Luxé. Musicien clarinetteste, Joseph Petit n'ignorait pas qu'il allait au devant de difficultés : faire pratiquer la musique à des jeunes ne la connaissant pas, était un pari. Non seulement il a gagné ce pari mais sa société avance actuellement sur la courbe ascendante des valeurs. Classée en 3^e division, 2^e section, en 1976 après audition par le jury de la Fédération Musicale de la Charente, L'Étincelle a gagné les échelons suivants par le travail, la persévérance de ses sociétaires récompensés par des jurys de cinq concours dont quatre hors Charente. Jugeons-en ! 14 juin 1981 à La Rochelle reste en 3^e, 2^e; 30 mai 1982 à Saint-Junien passe en 2^e, 2^e; 22 juin 1986 à Cognac passe en 2^e, 1^{re}; 7 juin 1987 à Saint-Junien reste en 2^e, 1^{re}; 9 juin 1991 à Nevers passe en 1^{re}, 2^e.

Croyez-moi chers amis, nos pensées vous accompagneront à Tarbes le 30 mai prochain où vous serez – du moins jusqu'à présent – les seuls à représenter la Charente.

Il va de soi que vous receviez les félicitations de l'UMC auxquelles j'ajoute les miennes personnelles. Cependant, cela ne suffit pas et je dois y ajouter un souhait : celui de voir les gamins de 1958 devenus adultes, continuer leur œuvre afin d'assurer la pérennité de la société.

D'où il est, Joseph Petit vous regarde et aujourd'hui que notre pensée est tournée vers lui, nous lui offrons cette médaille, la seule qui lui manquait, celle de l'UMC que je vous remets M. le Président. C'est là un modeste souvenir, mais une profonde reconnaissance de l'œuvre de Joseph Petit. »



Bilan d'une année d'activités à la Fédération du Var

La Fédération musicale du Var, forte de 44 sociétés a connu durant l'année écoulée une grande activité. Ses harmonies, chorales, batteries, fanfares et son orchestre à plectres ont donné de nombreux concerts, ont participé à de nombreuses manifestations : souvenirs patriotiques, anniversaires, inaugurations, etc. Nous ne parlerons ici que des faits les plus marquants.

L'Harmonie d'Ollioules prévoyait en début d'année, 17 concerts. Ce chiffre a été dépassé et le Tricentenaire de la clarinette qui s'est tenu les 7, 8 et 9 mai à Ollioules et à Sanary doit retenir notre attention. Cette manifestation nous a fait entendre plusieurs concerts de qualité avec le concours de M. Guy Dangain et de nombreux et excellents musiciens de renommée régionale et nationale. La Lyre d'Ollioules sous la direction de Claude Decugis, en exécutant plusieurs œuvres remarquables, fut très appréciée. Notons seulement *Oliolis* composé par Désiré Dondeyne pour sextuor de clarinettes et harmonie.

La Seyne connaît toujours une intense activité avec son harmonie et son orchestre symphonique composés de jeunes formés à son école de musique. Le 9 avril cette formation de jeunes donna un très beau concert, l'Harmonie avec ses 55 musiciens sous la direction de M. Arèse se produisit le 16 mai pour fêter le printemps et le 26 juin pour clôturer la saison. Deux très belles prestations. C'est également en fêtant le printemps que l'Espace Musical Londaïs donne sa grande manifestation annuelle. Le 3 avril les harmonies de Cogolin, de Sollies-Pont et le quintet d'anches du Conservatoire de Toulon se sont joints aux Londaïs pour réunir un public enthousiaste.

Les 3 et 4 juillet, l'Union philharmonique de Carqueiranne et la municipalité mettaient sur pied un festival qui attira de nombreux Varois. La Musique des équipages de la Flotte fit l'ouverture de cette belle manifestation. Puis la Musique

municipale et l'orchestre symphonique d'Hyères, ainsi que le Big Bang de La Seyne et de Cuers prêtèrent leur concours, assurant le succès de ces deux belles journées musicales.

Durant le mois d'août, le stage de musique de Chambre estivale de Hyères, s'est tenu pour raison de commodité à l'école de musique de La Londe. Ce stage qui rassemble de nombreux jeunes a eu cette année encore un beau succès. Notons 8 concerts donnés dans des églises à Hyères, La Garde, La Londe, Sollies-Pont, Méounes et Agelonde village Télécom, avec des œuvres de Beethoven, Shumann, Fauré, Haendel, Mozart, Rossini, etc. Notre Fédération a apporté une aide financière à ces deux dernières manifestations de Carqueiranne et au stage de La Londe.

La Six-Fournaise a organisé le 23 mai une journée musicale sur l'île des Embiez, présidée par MM. Estève, maire et Paul Ricard. Cette sortie musicale à laquelle la Lyre aixoise composée de 80 musiciens était venue prêter son concours a été une réussite complète.

Les autres sociétés varoises qui n'ont pas organisé de grandes manifestations, ne sont pas restées inactives pour autant. Le Progrès musical de Saint-Cyr, l'Harmonie lorguaise, La Lyre de La Crau, la Musique municipale d'Hyères, la Lyre signoise, la Renaissance de Fayence et toutes les autres sociétés se produisent bien au moins une dizaine de fois par an en concerts et dans des manifestations patriotiques. Notre Fédération est donc en bonne santé, mais souhaitons davantage de grandes manifestations qui ont toujours eu le pouvoir de stimuler nos musiciens.

Parmi les autres activités de la Fédération, notons que son Conseil d'administration s'est réuni six fois depuis le dernier congrès de La Londe. Le 7 novembre 1992 à l'Espace 3000 à Hyères, le 6 février également à Hyères, le 27 mars à Lorgues, le 15 mai à La Londe, les 3 juillet et 18 septembre derniers à Hyères. Le Conseil d'administration de la Fédération cherche à décentraliser le plus possible ses réunions. Si vous souhaitez recevoir chez vous, le Bureau de la Fédération, vous pouvez en faire la demande.

Le 7 décembre 1992 vous avez été représenté au Colloque de Paris et tenu au courant des travaux effectués durant cette journée par le journal de la CMF.

Le président M. Demichelis et votre serviteur, ont assisté au congrès de Béthune les 22, 23 et 24 avril. Dans la mesure du possible, nous tâchons toujours d'envoyer un de nos membres aux réunions pédagogiques données par l'ADIM et de vous tenir au courant de tous faits nouveaux susceptibles de vous intéresser. Le 30 juin dernier, votre président a assisté à la Réunion générale de l'ADIAM qui s'est tenue à Brignoles. A cette assemblée étaient présents M. Cestor et M. le sous-préfet du Var.

Chaque année nous essayons d'améliorer le passage des épreuves aux examens fédéraux qui se déroulent en juin. En ne comptant que les écoles de La Londe, de La Crau, de Lorgues et de Cuers, 160 élèves se sont présentés aux épreuves d'instruments. Bons résultats dans l'ensemble.

En initiation musicale, très peu de candidats ont été recalés parmi ceux qui présentaient les épreuves de fin des premier et second cycles. Retenons qu'à Lorgues les épreuves d'instruments se sont déroulées en public. Nous ne sommes pas contre cette méthode pour les écoles ayant des locaux adéquats.

Si vous le voulez, nous allons accueillir trois sociétés qui manifestent le désir d'adhérer à la Fédération. Il s'agit de Musi 7 que dirige M. Edy Chyeryl. Cette association désire promouvoir la musique en général et sous toutes ses formes : harmonie, variété, jazz. Et ceci, à La Seyne où elle a son siège social, 4, rue Joseph-Rousset, au Centre Azur de Sanary, avenue du Nid, ou au Lycée Peiresc, boulevard de Strasbourg à Toulon.

La seconde association est le Quintette à Vent Mistral, dirigé par M. Yves Dutheil. Durant la dernière année scolaire, ce Quintette s'est surtout produit dans les écoles à travers le Var, dans le but très louable de sensibiliser les enfants à la musique. M. Yves Dutheil dirige la Musique municipale de Hyères et parmi ses nombreuses activités musicales, il est bassoniste au théâtre de Toulon.

Quant à la troisième société, il s'agit de l'Ensemble vocal Gérard Bachelet de Fréjus, M. Gérard Bachelet est membre du bureau de la Fédération. Son ensemble vocal s'est produit le 19 août dernier à la télévision. Il s'agissait de la retransmission d'un concert enregistré dans le cadre du Midem de Cannes. Dans cette émission qui présentait les nouvelles stars du classique, l'Ensemble

Gérard Bachelet s'est produit avec l'Orchestre symphonique de France. Un seul regret, l'heure tardive de l'émission : 1 heure du matin.

Pour terminer ce compte rendu, je vous parlerai des assurances. Depuis l'an dernier les assurances sont établies pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il est donc important que vos contrats soient adressés à la Fédération dès la fin de l'année, soit fin décembre 1993, pour bénéficier d'une garantie allant du 1^{er} janvier 1994 au 31 décembre 1994. Peu de déclarations de sinistres durant l'année écoulée. La renaissance de Fayence a été remboursée pour la détérioration d'un instrument et un musicien des Arcs a également été indemnisé pour avoir été accidenté sur le parcours de son domicile à la salle de répétitions.

Pour notre département du Var, aucun dossier n'est en cours. Un dossier est en train de se constituer pour un vol d'instruments dont a été victime Le Réveil Orangeois dans le Vaucluse. Cette déclaration de vol ne remonte qu'au 8 septembre et ne peut être déjà réglée.

RHÔNE-ALPES

AIN

Congrès annuel de la Fédération Musicale de l'Ain à Saint-Cyr-sur-Menthon

Le 43^e Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain s'est déroulé le dimanche 13 juin 1993 à la salle polyvalente de Saint-Cyr-sur-Menthon en présence d'une centaine de personnes représentant de 72 sociétés sur les 90 affiliées. Ce Congrès coïncidait avec le 70^e anniversaire de l'Espérance et a été dédié à Bruno Audejean qui fut directeur de l'Espérance bien trop tôt disparu.

M. Marc Vulin, Président de la FMA, ouvrait la séance en remerciant M. Jean-François Pelletier, Maire de Saint-Cyr et Conseiller général, l'Espérance, l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin, les membres du Conseil d'administration, et

tous les membres des sociétés pour leur présence, M. Combe, Vice-Président de la CMF et Michel Voisin, Député-Maire de Replonges, assistaient également à ce Congrès.

Le Secrétaire général de la FMA, Jean Vayer, a présenté de façon très claire les rapports moral et d'activité pour l'année écoulée, en précisant que pour 1993 le nombre des sociétés adhérentes était de 89 contre 88 en 1992, que l'effectif total est passé de 7 053 à 7 078. 3 850 élèves fréquentent les cours de solfège et d'instruments mais seulement 1 505 subissent les examens de la CMF. Il est dénombré 449 concerts, 1 136 défilés et autres manifestations. Il rappelle que Pascal Vieudrin a succédé à Guy Comtet pour la présidence du Groupement Des Bord de l'Ain, en exprimant le regret que le festival de ce groupement coïncide avec le Congrès. Le Secrétaire général remercia le Président du Conseil général et les Conseillers généraux pour les subventions allouées tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

M. Henri Goral, Trésorier général, étant absent pour des raisons de santé, le rapport financier a été exposé par René Feyeux, Trésorier adjoint. Rapport approuvé par les commissaires aux comptes, un budget équilibré en recettes et dépenses de 933 520 F. Hubert Truffaz, Président technique, a souligné que les stages étaient toujours bien sollicités et de bonne qualité avec 112 stagiaires. Roland Grevoz, Directeur technique, a précisé que trois centres d'examen avaient été créés afin de passer les épreuves départementales dans de bonnes conditions.

M. Henri Meunier, Vice-Président, a présenté les activités de l'OJD et insista sur la présence de ces jeunes musiciens aux différentes manifestations. Trois vœux avaient été présentés. Après leur exposé par le Secrétaire général, ces vœux seront étudiés en prochaine réunion du Conseil d'administration.

Beaucoup d'actions sont envisagées en faveur de la musique populaire dans le département en concertation avec l'ADDIM pour certaines. Si cette année seulement 3 sociétés ont participé à des concours : La Renaissance le 30 mai 1993 à Tarbes; Harmonie de Bourg-en-Bresse le 6 juin 1993 à Oyonnax; Écho des Roches Saint-Sorlin-en-Bugey le 19 mai 1993 à

Fontaine. Il est envisagé pour 1994 l'organisation en un seul lieu d'épreuves de classement au plan départemental, pour les formations de 1^{re}, 2^e, 3^e Division.

De même pour répondre à un vœu de la Société de Saint-Trivier-de-Courtes, la FMA a en projet l'organisation d'un festival qui pourrait rassembler l'ensemble des formations « Juniors » du département comportant les mêmes critères qu'un concours (morceaux au choix et imposés) et dans leur compositions en effectif. M. Bizeuil, Directeur de l'ADDIM, a présenté le rôle de l'ADDIM, et les différentes actions dont plusieurs seront étudiées avec un groupe de travail de la FMA.

M. Combe, Vice-Président de la CMF, prit la parole en fin de matinée en insistant sur l'importance de la formation, en soulignant qu'une bibliothèque avait été inaugurée récemment. A l'issue du Congrès une gerbe a été déposée au monument aux Morts en présence des différentes personnalités.

Le festival du Groupement Bresse-Val-de-Saône s'est déroulé avec un défilé composé de superbes chars sous « un ciel très chargé » de nuages. Dans une salle comble les Sociétés du Groupement et l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin ont interprété des concerts d'excellente qualité. Journée réussie malgré un temps exécrable et toutes nos félicitations sont adressées à l'Espérance de Saint-Cyr-sur-Menthon qui a parfaitement organisé cette journée consacrée à la Musique populaire.

Un concert en toute amitié dédié au grand clarinetriste Bruno Audejean

S'il avait pu être en retard à son rendez-vous avec la mort qu'aurait-il pensé de ce concert? Bruno Audejean, clarinetriste, professeur à l'École nationale de musique de Mâcon, créateur de l'ensemble Francis Poulenc, était aussi directeur de l'Harmonie de Saint-Cyr-sur-Menthon.

Il n'avait pas encore atteint trente-deux ans que déjà la mort l'enlevait; un an après c'est déjà le temps de se souvenir. C'est toujours le temps d'aimer et le temps d'un hommage vivant. La musique c'est l'émotion. Le 12 juin 1993, ses

amis l'ont prouvé en lui dédiant un concert de plus haut niveau, et ceci dans la magnifique église de la commune, un lieu qui se prêtait parfaitement à la circonstance.

Débuté avec l'Harmonie de Saint-Cyr par *Mémory*, il s'est poursuivi par le Second mouvement de *Parade Concerto pour piano et harmonie* de Serge Lancelen, il était offert par Jean-François Basteau ainsi que toute la première partie de cette soirée. Son récital comprenait des préludes de Chopin, une étude de Szymanowsky. Comme à son habitude, il a fait preuve d'une grande virtuosité. Son interprétation était éblouissante. Il peut être prodigieux dans l'ampleur sonore et déployer aussitôt une grande finesse dans les pianos... En l'écouter, on a le sentiment que les notes s'égrènent avec beaucoup de simplicité. Mais est-ce que servir l'art sacré comme la musique est vraiment aisé? Il termina sa prestation par des pièces de sa composition. Voilà un pianiste qui promet avec en plus un bel avenir de compositeur.

Il laissa ensuite sa place à un duo « nouveau-né » : Francis Prost à la clarinette, José Abel Gonzalès au piano. Ils sont jeunes et possèdent déjà un nombre impressionnant de diplômes ce qui ne dénature en rien leurs dons d'interprètes.

Pendant plus d'une heure ils se sont lancés à cœur perdu dans l'œuvre de Schubert, la *Fantaisiestuckie* de Schumann... De Francis Prost on ne sait ce que l'on doit admirer le plus : la performance technique ou la magie sonore, la qualité de jeu ou la sensibilité musicale? Il est accompagné par un pianiste tout aussi étonnant, qui le sert à merveille durant toute leur prestation. Dans le dialogue piano clarinette transparissait une grande complicité, un respect mutuel et un parfait accord musical entre les deux concertistes.

Une partie du programme était réservée à une création de Jean-René Combes Damiens *Ultime*. Cette œuvre pour clarinette seule, il l'a dédiée à Bruno Audejean. Francis Prost a défendu cette pièce avec beaucoup de conviction, son engagement fut total sur toutes les pistes de l'écriture. C'est stupéfiant ce qu'il arrive à faire avec une clarinette. le public très nombreux a été émerveillé. Ce concert n'avait rien d'un hommage funèbre, c'était juste une soirée qui s'est passée en « toute amitié ».

Le centenaire de la lyre fraternelle de Polliat

L'année 1992 a été sans pareil pour la Lyre Fraternelle de Polliat puisque cette harmonie fêtait ses cent ans. La Société décida donc d'honorer ce centenaire tout au long de l'année avec plusieurs manifestations.

Tout d'abord un mini festival d'orchestre junior était organisé le 10 mai 1992. Durant l'après-midi, ce sont environ deux cents jeunes qui se sont retrouvés pour partager le plaisir de la musique. Cette initiative fut l'occasion de prouver que centenaire ne signifiait pas vétuste mais montrait au contraire que la relève était assurée. Ensuite les amateurs de musique purent admirer les 20 et 21 juin la très belle exposition retraçant les cent ans de la société. En effet, après un long travail de recherche et de préparation, ils ont découvert l'histoire de la Lyre Fraternelle, ses structures ainsi qu'une présentation d'instruments anciens ou nouveaux.

Enfin l'apothéose de cette année anniversaire fut la Sainte Cécile. La Lyre Fraternelle décida de convier pour cette grande fête de famille ses musiciens actuels mais aussi tous ses anciens sociétaires.

Cette journée mémorable débuta avec la messe où, sous la baguette de notre nouveau directeur M. Patrick Doudin, plusieurs morceaux tels que *First Suite in Eb* de Gustav Holst et *Suite Uit Het Antwerpse Dansboek* de H. V. Lijnschooten furent interprétés.

Ensuite ce fut la photo souvenir, et en présence de M. Maurice Adam, Président de la Confédération Musicale de France, M. Meunier, Représentant de la Fédération Musicale de l'Ain, de M. Fromont Pierre, Conseiller général, des Maires des communes voisines, 8 personnes reçurent une médaille du dévouement, et 6 musiciens furent récompensés. 2 médailles de Vétérans : M. Lamy Pierre (47 années de présence), M. Perchoux Gaston (52 années de présence); 1 médaille de Vermeil : M. Renoud André (43 années de présence); 3 médailles de Bronze : M. Mercier Michel (24 années de présence); Mme Lamy Dominique (20 années de présence); M. Coldonat Christian (22 années de présence).

Ce fut aussi l'occasion pour M. Degotex A., Maire de Polliat, et M. Mercier

Michel, Président de la Société, de dévoiler la nouvelle bannière en remplacement de l'ancienne vieille de cent ans et d'accrocher la médaille du centenaire. Ce geste est bien le signe d'une vitalité toujours présente au sein de la société. Après un bon repas la journée se termina dans le rire et la bonne humeur.

Ainsi en 1992 la Lyre Fraternelle de Polliat fêta dignement son centenaire et aujourd'hui il ne reste pour elle qu'à poursuivre sa marche sur le chemin du bicentenaire.

HAUTE-SAVOIE

L'harmonie de Passy a royalement fêté ses 100 ans d'existence

1893-1993... L'harmonie municipale de Passy (Haute-Savoie) a 100 ans! Que de chemin parcouru depuis ce 27 mai 1893 où une quinzaine de musiciens décidèrent de créer un corps officiel, dénommé Fanfare municipale de Passy.

Un chemin qui, au fil des ans allait connaître un parcours remarquable. Pour offrir, actuellement, 72 sociétaires réunis sous la bannière de Passy, menés de façon magnifique en 1^{re} division, par un chef talentueux Bruno Camporelli et présidés par Raymond Blondaz aux idées d'avant-garde.

Une soirée préliminaire

Cet anniversaire, Passy devait le vivre intensément avec l'organisation de plusieurs fêtes, toutes vouées à la musique et à sa belle phalange. C'est ainsi que le 3 avril 1993, une soirée surprise dite « prélude au centenaire » lance superbement cet anniversaire. Avec la présentation des musiciens dans de nouvelles et seyantes tenues, veste brique, pantalon sombre, gilet imprimé. Un véritable défilé de mode, en musique bien sûr, car un beau concert agrémentait les évolutions des héros du soir, sous les yeux de 600 spectateurs.

Le week-end du centenaire

Les 22 et 23 mai devaient être les moments forts de la célébration du centenaire de l'harmonie de Passy.

Le samedi soir, dans une salle archicomble et enthousiaste, l'harmonie de Passy derrière ses pupitres, laisse éclater tout son talent.

Des œuvres classiques et modernes au menu et, en final deux morceaux des compositions du chef Camporelli, *le Boogie Blues du centenaire* qui fit un tabac et *l'Hymne aux Vieilles casquettes*.

En deuxième partie, place était laissée au jazz avec le Tonic Big Band de la vallée d'Arve fort de 18 musiciens menés par Eric Lazzarotto. Des passionnés offrant des airs connus et... inconnus, dans une ambiance communicative.

Au cours de la soirée, petite cérémonie entre les délégués de la musique de Pfullingen (Allemagne), ville jumelée avec Passy. Échange de cadeaux, discours, sous l'œil du maire passierand Robert Fournier.

Le lendemain, le soleil devait présider la grande manifestation dominicale. Celle-ci s'ouvrait à 14 h 30 par un défilé allant de Chedde à la salle Jean Pernot. Dans le cortège musical, 5 sociétés amies étaient présentes : La Batterie Fanfare de Domancy, les harmonies de Chamonix, Saint-Gervais, Magland, Sallanches aux côtés de Passy, sans oublier la participation du groupe folklorique local Lou Folaton.

Sur le terre-plein de la salle Pernot, chaque société offrit un concert avant d'en terminer par le morceau d'ensemble créé et dirigé par Bruno Camporelli, *le Boogie Blues du Centenaire*.

Toute manifestation a un moment officiel. Celle de Passy ne faillit pas à la règle. Sur le podium MM. Blondaz, le président local, le maire Fournier rappelaient la belle carrière de l'Harmonie qui débute en 1893 dans la cave d'une ferme. Son glorieux itinéraire ponctué de centaines de manifestations, dont l'organisation de 2 festivals à Faucigny, la montée en division supérieure, Passy étant désormais citée en exemple sur le plan musical de la région. C'est ce que devait également préciser M. Adam, président de la Confédération musicale de France en remettant, distinction rare, la plaquette du centenaire à M. Blondaz et en décorant le drapeau de la société.

Aux côtés de M. Adam étaient également présents MM. Lanovaz, vice-président régional, Baratay, président de l'Union de Haute-Savoie, Gojon, président d'honneur de Passy.

ISÈRE

Hommage à Martial Paris

Comme il vivait, il était musicien! c'est par ces mots que l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest a dit adieu à l'un de ses musiciens ce 26 mai 1993, Martial Paris.

Ses 70 années de musique ininterrompues rimaient avec présidence de l'orchestre, direction de l'orchestre, aide aux autres orchestres de la région, conseiller de tous.

Il est difficile aujourd'hui de « raconter » tout ce qu'il savait faire alors qu'il savait lui-même tellement bien raconter les concerts, les concours, les sorties jusqu'à son dernier concert le 26 mars 1993 à Saint-Priest (son premier concert datait de 1922!).

L'hommage musical qui lui fut rendu était trop triste, trop douloureux pour célébrer un homme mille fois récompensé. Pour exemple, lors du concours organisé par la ville de Bellegarde en 1992, il fut honoré par la remise d'une médaille par M. Adam prouvant son attachement de toujours à la musique. Maintenant que Martial est près de toi, sainte Cécile, protège-le, toi qui a la chance d'être à ses côtés. L'orchestre d'harmonie « Les enfants de Saint Priest », pleure son absence même si, à chaque concert, ses yeux rieurs et son sourire enjoués habitent sa musique.

RHÔNE

L'orchestre d'harmonie de Saint-Priest en concert

C'est le vendredi 26 mars 1993, que les musiciens de l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest, avaient donné rendez-vous à leur public au Centre culturel Théo Argence.

Le concert débuta par l'Ensemble junior. Celui-ci est issu d'une convention entre la ville de Saint-Priest, l'École municipale de Musique « agréée » et l'orchestre d'harmonie, il est né à l'automne 1988. Il est conduit depuis sa fondation par Pierre Gamper. L'ensemble est composé d'instrumentistes à vent, élèves de l'École municipale de musique. Il est conçu comme une classe de formation à

la technique de l'orchestre et ses objectifs sont avant tout pédagogiques. Il interpréta trois pièces, appréciées pour leur justesse et la qualité du phrasé musical.

Les soixante-trois musiciens de l'orchestre d'harmonie occupèrent alors le plateau. *Rikudim* de Jan van der Roost, les *Danses Norvégiennes* d'Edward Grieg et la *Suite sur des Chants d'amour grecs* de Henk van Lijschooten, firent découvrir au public ce bel ensemble. L'équilibre orchestral, la précision rythmique, la qualité des nuances, mettaient en valeur les différentes sensibilités de ces pièces. L'enthousiasme des musiciens et la cohésion de l'ensemble, sont représentatifs du travail de fond effectué ces derniers mois. Le répertoire, bien adapté aux possibilités de l'ensemble musical, fut une révélation, mêlant transcriptions et œuvres originales.

C'est dans cette même démarche musicale, que s'engageait, après l'entracte, la deuxième partie du concert. L'orchestre d'harmonie de Saint-Priest avait invité un jeune quintette de cuivres composé de Patrice Faure et Jean-Claude Routault aux trompettes, Christophe Chessel au cor d'harmonie, Philippe Gouffrand au trombone et Bruno de Cocker au tuba, afin d'interpréter *14 juillet* de François Rauber. Puis l'orchestre créa une pièce composée en son hommage *La Révolte à Deux Sous* de Patrick Péronnet, directeur de l'orchestre d'harmonie. *The Maovies* de John Higgins, clôturait ce concert.

Dire que les cinq cent cinquante auditeurs ont apprécié ce programme diversifié serait en dessous de la vérité. L'hommage que reçut l'orchestre, ovationné par le public, alla droit au cœur des musiciens. Un spectacle de qualité et une présentation soignée, tant dans l'auditif que dans le visuel, avaient ravi un public heureux d'être venu là en nombre. Mais cela ne doit pas faire oublier, pour autant, que l'homogénéité de l'ensemble et la qualité du son obtenus, sont le fruit d'un travail constant, dans lequel chacun s'investit avec conviction; musiciens, responsables de pupitre et directeur, l'ensemble administré sous la présidence d'Henri Bissuel.

Certes, l'orchestre d'harmonie de Saint-Priest demande encore à être étoffé dans le pupitre des cuivres et à se compléter dans le registre des basses bois. Gageons qu'à force de travail d'égalité qualité, il saura convaincre et souhaitons-lui bon courage.

L'orchestre d'harmonie du CNSM de Paris

La première session d'Orchestre d'harmonie au CNSM de Paris s'est tenue en mars 1993. Claude Pichaureau, directeur artistique, explique ici dans quel esprit ce projet a vu le jour.



Photos Christophe Harin. Studio Mipol. Lon. Mars '93

Cette session d'orchestre a pour ambition de supprimer une lacune que tous les spécialistes, professeurs et étudiants concernés, souhaitaient voir comblée. En effet, notre but est de former des musiciens professionnels performants, et les emplois offerts dans ce secteur sont désormais très importants en nombre et en qualité, soit dans le cadre des orchestres d'harmonie nationaux, soit dans le cadre des établissements d'enseignement musical. Il est donc devenu impératif d'organiser une formation complémentaire spécifique aux anches, cuivres, percussions et contrebasses à cordes. A noter que, jusqu'à ce jour, les saxophones et les saxhorns n'avaient pratiquement aucune activité d'orchestre au sein du CNSMP : de même que les clarinettes ne travaillaient jamais en tutti comme les cordes en orchestre symphonique.

Il faut remarquer qu'il s'agit d'un retour aux origines du Conservatoire de Paris, justifié par les immenses progrès techniques et artistiques accumulés pendant près de deux siècles. Il est établi que le Conservatoire est issu de «l'Institut national de musique» fondé en 1793 et qui prit le titre de «Conservatoire national» en 1795 sous l'impulsion du Capitaine Bernard Sarcette, alors Chef de l'Orchestre d'harmonie des Gardes françaises (actuelle Garde républicaine) et qui fut donc le premier directeur de notre Maison.

L'Orchestre d'harmonie, quant à lui, est dans ses grandes lignes issu de la période révolutionnaire française de la fin du XVIIIème siècle. La composition des formations de cette époque était alors fort succincte. Le nombre des exécutants n'était pas réellement défini et les parties réelles étaient souvent doublées ou remplacées selon les besoins et les disponibilités. Les fêtes civiques de 1790 à 1800 fournirent un répertoire unique et original.

Par la suite, des orchestres militaires se constituèrent avec des formations plus stables et plus complètes : flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, cors et trom-

pettes sans pistons, trombones et ophicléides (successeurs des «serpents»). A partir de 1844, les instruments, inventés ou perfectionnés par Adolphe Sax, permirent le développement de ces orchestres. Adolphe Sax enseigna d'ailleurs le saxophone au Conservatoire de Paris de 1857 à 1870 (classe annexe réservée aux militaires). Il fut également le fondateur de la Fanfare de l'Opéra de Paris en 1847 et de la «Société de la Grande harmonie» en 1850, qui se produisait à Paris en concerts publics. Bel exemple d'Orchestre d'harmonie professionnel et néanmoins civil, que nous pouvons reprendre de nos jours !

La chute du Second Empire provoqua la fermeture de la classe de saxophone au Conservatoire, la faillite d'Adolphe Sax et le déclin des musiques militaires. L'Orchestre symphonique restait alors le seul moyen disponible pour les compositeurs ! Toutefois, en 1871 la Musique de la Garde de Paris devient «Musique de la Garde républicaine» et plus tard, Gabriel Pares (Chef de la Garde de 1892 à 1911 avec son *Traité d'instrumentation et d'orchestration*, installe définitivement l'équilibre et la forme de l'Orchestre d'harmonie actuel. Gabriel Pares prenait en compte l'évolution importante de tous les instruments au cours du XIXème siècle, et bien entendu les saxophones et les saxhorns déjà reconnus par Berlioz en 1843 qui, dans une seconde version de l'*Apothéose*, a mentionné «pour instruments de Sax» sur l'accompagnement des soli et chœurs. D'ailleurs, Berlioz lui-même affirmait déjà dans son propre traité d'orchestration : «... C'est une erreur de croire que tous les orchestres doivent être composés d'après le système basé sur la prédominance des instruments à cordes. On peut obtenir de très beaux résultats du système contraire».

Mon vœu le plus cher est que les jeunes compositeurs entendent enfin ces vérités et produisent de nombreuses oeuvres que nous serons fiers et heureux de perpétuer.

IIème SESSION D'ORCHESTRE D'HARMONIE DU CNSM DE PARIS Du 21 février au 5 mars 1994

Direction : Claude Pichaureau

Le programme de cette deuxième session d'orchestre d'harmonie, choisi en collaboration avec notre directeur, M. Marc-Olivier Dupin, ne comprend que des oeuvres originales, aux signatures prestigieuses, écrites durant la période de la première moitié du XXème siècle : 4ème mouvement de la *Symphonie pour instruments à vent* : introduction et Allegro (1943) op. posth. Richard Strauss (1864-1949); *Selamlik*, poème symphonique (1904) op. 48 Florent Schmitt (1870-1958); *Thème et Variations*, suite symphonique (1942) op.43a Arnold Schoenberg (1874-1951); *Dionysiaques*, poème symphonique (1913) op.62 Florent Schmitt (1870-1958).

Injustement négligées ces oeuvres de grande valeur méritent d'être redécouvertes et appréciées. Je souhaite également que les jeunes compositeurs à la recherche de «moyens nouveaux» soient stimulés et conquis à l'orchestre d'harmonie par l'exemple de leurs illustres aînés. Ils démontrent que l'orchestre d'harmonie concertant (de conception française) est un orchestre contemporain désormais stable dans ses grands principes structurels. Ses possibilités sont encore largement sous-exploitées, ce qui le rend pour le moins précieux et inestimable à notre époque aux tendances de plus en plus saturées et blasées.

Il continue d'ailleurs à bénéficier des progrès constants de la facture des instruments à vent mais aussi des extraordinaires progrès techniques réalisés par les instrumentistes eux-mêmes.

La prochaine 3ème session se prépare déjà activement avec des sélections d'oeuvres encore plus surprenantes et spectaculaires, sans faillir pour autant à la qualité, sans les meilleures traditions de notre grande maison qui fêtera alors son bicentenaire et ses origines : l'orchestre d'harmonie des Gardes Françaises, actuellement Garde Républicaine.

2 concerts : jeudi 3 mars à 14 h au CNSM et vendredi 4 mars à 20 h 30 Salle Gaveau.

Les compositeurs suisses de notre temps

■ Ed. Amadeus BP 400, ISBN, 3 905049 05 8, Suisse

Tous les compositeurs suisses contemporains importants en un coup d'oeil, c'est ce que nous propose la réédition entièrement revue et augmentée de l'ouvrage *Les compositeurs suisses de notre temps*. 190 compositeurs présentés, accompagnés de leur discographie, font de cet ouvrage une oeuvre de référence, édité par les éditions Amadeus de Winterthur, avec le soutien financier de Pro Helvetia et de la fondation SUISA (équivalent de la SACEM en France).

La bible de l'opéra

■ Ed. The Macmillan Press Ltd, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Great Britain. RG 21, 2x5.

Les dictionnaires de musique de Grove font depuis toujours autorité dans toutes les bibliothèques. The new «*Grove dictionary of opera*», le dernier né, en quatre volumes d'un total de plus de 5 000 pages, comporte plus de 11 000 articles sur 1 800 opéras, 2 700 chanteurs, 2 900 compositeurs, etc... illustrés par 100 clichés. Les grands librettistes, les grandes villes d'opéra, 400 chefs d'orchestres, les principaux metteurs en scène, décorateurs, patrons d'opéra, figurent dans ce dictionnaire.

Indépendamment des articles, les «appendices» vous seront très utiles, notamment la liste des noms des rôles, celle des incipits des airs, ensembles, etc...

Erudition, intelligence, richesse documentaire, clarté, caractérisent cette oeuvre immense conduite par Stanley Sadie, critique musical au Times puis éditeur de «The Musical Times» et auteur de nombreux ouvrages. Certes, il s'agit d'une publication en anglais. Ne considérez pas cela comme une entrave, mais profitez-en, étant donné la valeur culturelle du contenu, et à l'heure du tunnel sous la Manche, pour enrichir votre capacité de communication en même temps que vos connaissances musicales.

J. Malraye

Opéra, la voix magique

■ Ed. Estrel/Jean Claude Lescourneaud à Nice.

Jean-Claude Marion : *Opéra. La voix magique* : «lettre ouverte sur l'enseignement de l'art lyrique en France», c'est à la fois un pamphlet et un aperçu technique discutable (notamment concernant les positions de la respiration et l'utilisation du voile du palais. Mais Jean Claude Marion a une plume alerte et ne manque pas d'érudition. Son livre se lit avec facilité.

J. Malraye

L'Initiation à la direction des orchestres à vent

■ Ed. Robert Martin, 106 Grande rue de la Coupée, 71850 Charnay-les-Mâcon. Tél. 85 36 46 81. Fax. 85 29 96 16.

Les Editions Robert Martin, en collaboration avec les éditions Molenaar, préparent un ouvrage attendu depuis longtemps *l'Initiation à la direction des orchestres à vent* de Henk Van Lijnschooten. Abondamment illustré de croquis extrêmement précis, ce livre en français devrait rendre des servi-

ces à tous les chefs dirigeant ou se préparant à diriger des orchestres à vent, fanfares ou ensembles à vent. Il vient donc à point nommé au moment où se met en place le DADSM. Voici d'ailleurs ce qu'en pense Maître Désiré Dondeyne: "Voici un ouvrage qui apporte avec beaucoup d'exemples, les informations utiles et complémentaires à la pratique de la direction d'orchestre, la technique de base, ici développée, sert avantagement l'artiste quand celui-ci peut y ajouter une conception supplémentaire de la personnalité musicale".

Nul doute que beaucoup de musiciens voulant aborder la direction d'orchestre trouveront dans cet ouvrage les éléments utiles (techniques et psychologiques) qui les aideront à mieux comprendre et à mieux approcher la direction des orchestres d'harmonie en particulier. Ce livre sera disponible en septembre 94.

Lexique

■ Ed. BG éditions, Serge Bichon, 3 impasse des Glycines, 69340 Francheville.

Alain Bonnard : *Le lexique, annotations et termes musicaux* est un précieux livret à l'usage des musiciens, mélomanes, élèves et professeurs, qui propose une traduction de tous les termes que l'on peut rencontrer dans une partition, ouvrage musical, plaquette de disque, livres...ainsi qu'une définition. Un document très utile.



PRISE DE SON de 2 à 24 pistes numériques DISQUES COMPACTS CASSETTES

Pour enregistrer le CD ou la K7
de votre ensemble musical
faites appel à notre studio mobile
spécialement équipé
pour se déplacer dans votre région afin d'assurer
la prise de son
dans les meilleures conditions.

Nos services techniques mèneront à bien la fabrication
de vos disques CD et de vos cassettes
en toute garantie de sérieux et de qualité.

Renseignements et tarifs à:

CORÉLIA

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS

Tél. (1) 64.95.41.93 - Fax: (1) 64.95.48.51

CONCOURS



■ Amiens, 3 juillet, **Concours national pour Orchestres à Vents de division d'honneur et création de la Fondation Charles-Jay**

Le **Concours National de Musique** qui aura lieu à Amiens le dimanche 3 juillet 1994 sera tout à fait inédit.

En effet, fruit d'une collaboration entre l'Union Régionale des Fédérations Musicales de Picardie, la Fédération Musicale de la Somme et la Confédération Musicale de France, ce concours est destiné à des orchestres d'harmonies, des orchestres de fanfare, des batteries-fanfars classées en Division d'honneur.

Ce sera donc le premier concours qui réunira des sociétés musicales du plus haut niveau, pour une rencontre qui promet d'être passionnante. L'orchestre qui aura obtenu le meilleur résultat se verra décerner par la CMF le Trophée Charles Jay.

On se souvient de Charles Jay, disparu en 1988, premier vice-président de la CMF, Premier Grand Prix de Rome, et directeur honoraire du CNR d'Amiens. Il avait su imprimer sa marque à notre mouvement, par sa haute exigence, son souci d'un enseignement musical de qualité, sa grande culture musicale.

Et, le 3 juillet 1994 marquera aussi, à Amiens, la création de la Fondation Charles-Jay, dont un des objectifs sera de promouvoir son œuvre de compositeur et de pédagogue. Une œuvre très personnelle, à la fois exigeante et éclectique. On se souvient,

par exemple, de « Lumière et Joie » de « S'Allume la Mémoire » ou de la « Cantate pour une Fête ». Nous reviendrons sur la Fondation Charles-Jay dans nos prochains numéros.

Mais, d'ores et déjà, reprenez cette date du 3 juillet : pour les musiciens, pour les mélomanes aussi – puisque l'ensemble du concours sera public – ce sera un événement musical à ne pas manquer.

■ La Fédération Luxembourgeoise de Musique « Union Grand-Duc Adolphe » et l'harmonie des Jeunes de Pétange (Grand-Duché de Luxembourg) proposent un **concours européen de composition pour orchestre d'harmonie de jeunes**. Ce concours est ouvert aux jeunes compositeurs, âgés de 35 ans maximum, originaires de tous les pays d'Europe. La durée minimale de l'œuvre est fixée à 6 minutes et la durée maximale à 10 minutes. Le degré de difficulté du morceau doit être moyen afin qu'il puisse être joué par les orchestres d'harmonie des jeunes locaux. La date limite d'envoi de l'œuvre est fixée au 15 mars 1994. Le règlement du concours est disponible à l'Union Grand-Duc Adolphe, 2, rue Sosthène-Weis, L-2722 Luxembourg-Grund. Tél. : (352) 46 25 36 et 46 25 37. Fax : (352) 47 14 40.

■ L'Association artistique « Le Parnasse » organise son **6^e Concours de piano Steinway-Paris pour jeunes talents**, ouvert aux pianistes n'ayant pas atteint l'âge de 17 ans au 3-07-94. Tous les niveaux du débutant à l'excellence sont représentés. Inscriptions jusqu'au 15-01-94 à : Le Parnasse, association artistique, cedex 2932-99293 Paris Concours, France.

■ La ville de Vierzon organise pour la 8^e fois du 17 au 20 mars 1994 son **Concours international de Sonates** ouvert cette année aux duos vents et piano (flûte, hautbois, clarinette, basson et cor). Renseignements à Concours international de sonates, école municipale de musique, 56, rue du Cavalier, 18100 Vierzon. Clôture des inscriptions 4 mars 1994.

STAGES

■ Michel Riquier et l'APHA proposent : **une journée de travail basée sur la Technique respiratoire** et des

stages de formation pour une pédagogie et une pratique artistique basées sur une meilleure utilisation des ressources intérieures. Inscription et renseignements à APHA, 240, rue des Cigales, 73239 Barby. Tél. : 79 71 30 99.

■ Le Club musical des PTT propose un **stage d'initiation à la guitare** sur une période de trois mois, groupe de huit personnes maximum, 1 heure par semaine. Inscriptions jusqu'au 17 mars, renseignements au : Club musical des PTT de Paris, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. : (16-1) 43 36 35 71.

■ Le Forum franco-allemand des jeunes artistes, soutenu par l'Office franco-allemand pour la jeunesse organise son **9^e atelier de théâtre lyrique** et propose à de jeunes musiciens français et allemands, âgés de 15 à 28 ans de se rencontrer et de travailler ensemble du 25 mars au 10 avril 1994 à Bayreuth. Cet atelier lyrique se fera autour de *Spalicek*, conte musical pour petits et grands d'après une idée originale de Nikolaus Richter, directeur de l'école de musique de Bayreuth et sur une musique de Bohuslav Martinů. A l'issue de la phase de travail, quatre représentations seront données à la Stadthalle de Bayreuth. Renseignements au Forum franco-allemand des jeunes artistes, äusserer badstr. 7 a, D. 95448 Bayreuth.

■ La FNACEM propose des séjours de **vacances en musique** pour découvrir le plaisir de la musique d'ensemble en apprenant et jouant avec d'autres. Prochains rendez-vous pour les vacances de février, renseignements à FNACEM, 2, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : (16-1) 45 23 00 85.

■ Chaque année, la **session de chant Eurochor** a lieu dans un pays membre de l'AGEC (communauté européenne des chorales), le but étant d'approfondir et d'interpréter des œuvres chorales de haut niveau créées par les compositeurs du pays d'accueil. Pour cette année la Suisse a été désignée et la session se déroulera au centre de Gwatt, sur le lac de Thoun. Inscriptions et programme à Union Suisse des chorales, secrétariat, Scheuchzerstrasse 14, CH- 8006 Zurich.

■ Participer à un groupe vocal ? Faire partie d'un chœur ? Suivre un stage pendant un week-end ? **L'association Dextart** vous propose diverses formules de la formation amateur au groupe passion.

Vous êtes artiste, peintre, cuisinier, danseur, chanteur... et vous avez un projet pédagogique ? Présentez-le à la direction artistique de Dextart qui prendra en charge sa réalisation.

Renseignez-vous en appelant Elizabeth Kolesnikov au (16-1) 42 81 31 55.

CONCERTS

■ Le **Quatuor de Trombones de Paris** va fêter en 1994 son 22^e anniversaire. Cette aventure collective, d'une rare longévité a permis à Michel Bequet, Gilles Millière, Jacques Fourquet et Alain Manfrin de se produire sur de nombreuses scènes françaises et étrangères. Depuis peu le Quatuor a enrichi son répertoire de nouvelles pièces originales pour 4 trombones et harmonies. Cet apport permettra de supprimer les barrières qui existent parfois entre musiciens professionnels et amateurs pour le plus grand plaisir des mélomanes. Ce quatuor ne délaisse pas pour autant son activité discographique et continue de donner des Master-class qui rassemblent toujours plus des étudiants du monde entier.

■ L'espace Jemmappe accueille du 14 novembre 1993 au 6 février 1994, la compagnie Nadia Baaji avec **L'Apothicaire**, opéra bouffe de Joseph Haydn, tiré d'un livret de Carlo Goldoni. L'opéra chanté en italien et la partition originale transcrite pour quatuor (violon, flûte, basse et guitare) gardent toute la tonalité comique de l'œuvre et s'adaptent parfaitement aux dimensions du théâtre.

■ Le **Chœur de Chambre féminin d'Ile-de-France** qui fête ses dix ans d'existence se produit à cette occasion pour une soirée de Gala dans la salle Chopin-Pleyel, le 28 janvier prochain. Au programme Brahms, Schubert et Schuman, direction Bruno Rossignol et en 2^e partie, le chœur recevra les *Minnesänger* de Weimar. Renseignements à l'association Chœur de chambre féminin de l'Ile-



Quatuor de trombones de Paris, de gauche à droite : MM. Fourquet, Bequet, Millière et Manfrin.

de-France, 14, place de Stalingrad, 92150 Suresnes. Tél. : (16-1) 47 72 58 61.

■ **L'Orchestre symphonique de Tours**, direction Florian Hollard, nous donne rendez-vous pour son prochain concert au centre international de congrès Vinci le 13 février 1994. Deux œuvres fort différentes mais qui ont en commun l'influence du milieu naturel sur la création musicale, sont au programme : *Le concerto en la min. pour piano et orchestre* de Grieg, soliste Dimitri Sgouros et la *Symphonie n° 6 en fa maj.* de Beethoven. Orchestre symphonique de Tours, 34, rue de la Scellerie, 37000 Tours. Tél. : 47 64 81 92.

■ Rendez-vous avec l'orchestre à vent, la grande formation Jazz variétés, le Quatuor de flûtes du Club musical des PTT pour leurs **concerts de gala** des 21, 22 et 23 janvier 1994 au ministère des PTT, 20, rue Ségur, 75007 Paris.

FESTIVALS

■ Le **Festival d'Ostersund** (Suède) organisé par la RUM (association nationale de musique) se veut une grande fête de la musique pour les jeunes et se déroulera du 28 au 31 juillet 1994. A l'occasion de ce festival de toutes les musiques se dérou-

leront divers concours (triathlon de musique, chœurs, instrumentistes, quintette de cuivre). Inscriptions jusqu'au 15 janvier 1994 et renseignements : RUM : s Internationella Musikfestival, box 377, S. 831 25 Ostersund.

■ L'Académie musicale pour la Jeunesse du Land Baden-Württemberg invite à son **Festival d'Ochsenhausen** des jeunes choristes de France et d'Allemagne du 16 au 23 juillet 1994. Les participants, âgés de 20 ans maximum seront des chorales d'enfants et de jeunes déjà constituées. Renseignements à : Landeskademie für die musizierende Jugend Schlossbezirk 6. D- 88416 Ochsenhausen. Clôture des inscriptions 1-01-94.

■ La Lyre provençale d'Ollioules organise les 23, 24 et 25 septembre 1994 son 2^e **Festival européen de musique pour orchestres d'harmonie**. Ce festival a la particularité de vouloir présenter de la musique originale et surtout des créations. Quelques orchestres sont déjà au programme comme Musikkorps de Aas (Norvège), Civica filarmonica de Balerna (Suisse) et La Amistad de Quart de Poblet (Espagne). Renseignements à La Lyre provençale d'Ollioules, Claude Decugis, 75, place Paul-Lemoine, 83390 Ollioules, tél. : 94 63 18 76.

SAINT-POL-SUR-MER

14^{ème} FESTIVAL INTERNATIONAL de MUSIQUE



17-18-19 JUIN 1994

■ Le 14^e Festival international de Musique de Saint-Pol-sur-Mer, aura lieu les 17, 18 et 19 juin 1994. Le thème du festival sera « le Carillon du Nord, ainsi que sa marche intitulée *Carillon Céleste* écrite pour l'occasion par J. Devogel. Des musiques prestigieuses telles que : la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon, the Band of the United State Air Forces in Europe y sont programmées. D'autres formations, comme : Aafrus Pégegarde du Danemark (orchestre féminin); Royal Dragon Guards (Grande-Bretagne); l'Ensemble Tubapack; la musique du 43^e RI de Lille; la Batterie fanfare de Villers Cotterêts; les Tambours 89 et de nombreuses formations hollandaises, belges et locales. Il est à noter également sur le thème prévu « le célèbre carillon de la Reine Fabiola ».

Le final du dimanche après-midi regroupera l'ensemble des formations avec l'interprétation de : *Carillon céleste*, *Top*, *Hymne européen*, *92 à tous vents* avec l'ensemble Tubapack, direction René Catelain, directeur général du festival.

La soirée du vendredi 17 juin sera consacrée à un concert de gala non-stop de 19 heures à 23 heures; samedi

soir, défilé parade et bal des nations; dimanche après-midi, grand défilé parade qui regroupera plus d'un millier de musiciens, rue de la République à Saint-Pol-sur-Mer.

A noter également, d'un caractère événementiel, la participation de l'orchestre d'harmonie de Saint-Pol-sur-Mer à l'inauguration du tunnel sous la Manche qui aura lieu le 7 mai prochain, pour l'exécution d'une pièce musicale de Luciano Bériò *Accordo, ou mille musiciens font la paix*. Cet événement regroupera plusieurs sociétés du Nord-Pas-de-Calais.

DISQUES

■ L'Ensemble de Saxophones des Pays de Loire prend un nouvel élan après trois ans d'existence en enrichissant son répertoire d'œuvres nouvelles. Son enthousiasme et la motivation de ses musiciens permettent d'envisager l'enregistrement de son premier CD, 1^{er} trimestre 1994, sous souscription. Programme : Vivaldi, Rudajev, Ameller, Debussy, Vellones, Mendelssohn, Alla, Granados. Renseignements à J.-P. Simon, 12, rue de l'Atlantique, 44470 Carquefou. Tél. : 40 50 92 97.

■ Un nouveau CD pour l'Orchestre Régional de Bretagne! Le Lorient Big Band qui a passé commande à Antoine Hervé pour une composition créée à Lorient en avril dernier, nous offre dans cette compilation d'une


part cette œuvre de commande, Malibu, et s'est entouré d'autre part de l'orchestre Steekar Tubapack pour 5 pièces à déguster sans modération. Un beau CD à écouter sans modération. Malibu, Lorient Big Band, Bernard Galinier, tél. : 97 86 77 55.

■ Le Roi David d'Arthur Honegger, version scénique, dirigé par Jean Legoupil.

La ville du Havre rendait hommage en 1992 au centenaire d'Honegger. Ce disque est le témoignage de la grande ferveur qui a uni professionnels et amateurs pour monter cet oratorio. Cet enregistrement du 27-11-1992 à la cathédrale du Havre réunit le chœur universitaire de Jussieu, le chœur André Caplet et la chorale du Colombier et nous offre un grand livre d'images qui mêle sensibilité, nuance, imaginaire et puissance sonore. Un grand moment. Chœurs André Caplet, Suzanne Malot, 44, rue Saint-Jacques, 44600 Le Havre.

■ Paris Musette, anthologie du musette, aborde avec ce deuxième volume les standards et les pièces oubliées du répertoire de la valse « Swing et Manouche ». Longtemps méprisé, le swing, considéré trop remuant était interdit dans les bals musette, mais arrive pourtant à s'infiltrer et c'est vers 1938 que la valse devient swing. Rythmes et folklore tzigane se mêlent dans ce compact aux titres évocateurs. Swing et manouche. Paris Musette, CD LLL 207, distribution Night et Day, tél. : (16-1) 48 13 00 90.

VILLE DE VIRY-CHATILLON



Banlieue sud de Paris - 30 000 habitants
Tous équipements publics - Accès direct RN7 - A6
SNCF Gare de Lyon

recrute pour

son Ecole Municipale agréée d'Enseignement Artistique (500 élèves)

UN PROFESSEUR DE PERCUSSION

Diplôme obligatoire : Certificat d'aptitude aux fonctions de Professeur des Ecoles de Musique.

Poste à temps non complet - 50% - 8 heures hebdomadaires
CE POSTE EST À POURVOIR DES LE 1^{ER} FÉVRIER 1994.

Renseignements : téléphoner au Directeur de l'Ecole Municipale de Musique au 69 21 52 43.

Adresser candidature manuscrite, CV, photo et copie des diplômes avant le 22/01/94 à M. le Maire, Service du Personnel, place de la République, 91178 Viry-Châtillon

Gérard BILLAUDOT Editeur

14, Rue de l'Echiquier - 75010 PARIS
Tél. (1) 47.70.14.46 - Fax. (1) 45.23.22.54.

COMMUNIQUÉ

Nous venons de **reprendre** le Fonds
des Editions de

La Forêt de Retz

spécialisées dans les œuvres pour harmonies,
fanfares et batteries-fanfares.

Toutes les réimpressions nécessaires
sont en cours.

Pour vos **morceaux de Concours**

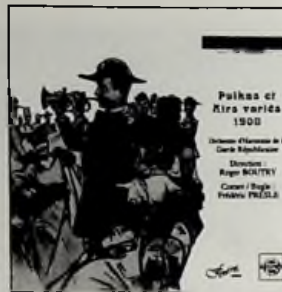
(ex : Christian Aboucaya, Guy Coutanson,
Roger Fayeulle, André Trémine,
Philippe Wattincourt ...)

nous vous invitons à prendre contact
avec votre revendeur local.

Disques CHAMADE

7 rue Paul Bert - 75011 PARIS

Tél : (1) 43 79 87 67 - Fax : (1) 43 79 87 99



Perles de cristal
Ah, vous dirais-je Maman
Myrto
O Bellos Mountagnos
Merle et Pinson
Gouttes d'eau

CD CHAMADE - CYP 5603

Georg Philipp TELEMANN

6 Concertos et Sonates

Grand-Orgue Kern de l'église
Saint-Martin de Masevaux

CD CHAMADE - CYP 5605



Disponibles chez votre disquaire ou chez FEELING MUSIQUE,
61 rue de Rome, 75008 PARIS - (1) 45 22 30 80

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

La Bibliothèque est régulièrement approvisionnée avec les nouvelles partitions proposées par les éditeurs. Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoires de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e). Les services proposés par la bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion

BP 252 - 75464 Paris Cedex 10
103, bd de Magenta - 75010 Paris
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06 86



Gérant : M. Adam
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice Adam
Secrétariat de rédaction : Christine Bergna, Laurence Solnais
Abonnement : Christinne Oliva Gil
Abonnement 1 an : France : 150 F. Étranger : 200 F - Prix au n° : 30 F.
N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.8. Paris 381279637 -
SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord,
115, bd Magenta, 75010 Paris. N° de compte : 01210143875

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 16645

Harmonies

La DISCOTHEQUE D'OR de Claude Decugis

DONAUESCHINGEN, HINDEMITH AND MUSIC FOR WINDS

Furman Civic Wind Ensemble

Direction : John Carmichael

Clarinet Sonata, Paul Hindemith - Suite for Trompete, Saxophone and Posaune, Ernst Pepping - Drei Lustige Marsche, Ernst Krenek - Kleine Serenade, Ernst Pepping - Spiel für Blasorchester, Ernst Toch - Konzertmusik op. 41, Paul Hindemith.



■ Références - CRS 9051.

Disponible chez Contemporary Record Society, 724 Winchester Road Broomall - PA 19008 - USA.

Donaueschingen, petite ville d'Allemagne, a joué un rôle historique dans la période de l'entre-deux-guerres, par son festival de Musique.

Celui-ci eut l'immense mérite de servir de rampe de lancement à la carrière de nombreux compositeurs influents de ce siècle, dont Kurt Weil, Ernst Krenek et Paul Hindemith.

Cet enregistrement, dû à l'opiniâtreté de John Carmichael, concerne l'année 1926 et, plus spécialement, le samedi 24 juillet 1926 où, en soirée eut lieu la création des quatre œuvres pour orchestre d'harmonie enregistrées sur ce disque.

Dans l'ordre chronologique, on trouve tout d'abord la Sonate de Paul Hindemith, écrite pour clarinette et piano. Influencée par Max Reger, cette sonate est à classer en bonne place dans le répertoire de la clarinette au même titre que les chefs-d'œuvre de Mozart, Weber, Brahms ou Stravinsky.

De moindre intérêt, la Suite pour trompette, saxophone et trombone de Ernst Pepping (1901-1981) est dans la forme de la suite baroque. Elle fut créée à Donaueschingen le dimanche 25 juillet 1926.

Avec « Drei Lustige Marsche » de Ernst Krenek (1900), nous entrons dans le domaine de la musique écrite pour donner du plaisir aux auditeurs et aux musiciens des orchestres à vent.

A cet effet, Ernst Krenek utilise, sous forme de citation, quelques airs connus, tel le fameux Cancan d'Offenbach.

La présence de la percussion – grosse caisse, cymbales, caisse claire – n'est pas sans rappeler l'idée de la marche militaire omni-présente à cette époque dans la musique à vent allemande.

Malgré quelques harmonies grinçantes – allusion aux fausses notes des orchestres à vent allemands? – cette pièce, par son humour et sa gaieté, également un certain raffinement, reste une composition qu'on aimera écouter et, peut-être jouer.

A l'opposé de Krenek, Ernst Pepping n'a pas voulu faire une musique populaire, à l'image de la fugue particulièrement complexe. « Kleine Serenade für Militar-Orchester » nous permet toutefois d'apprécier la grande habileté de l'auteur à développer ses idées mélodiques. De même, le contraste entre les timbres des bois et des cuivres est une des caractéristiques de

l'orchestration de Pepping. Dédiée au grand chef d'orchestre allemand Hermann Scherchen, « Spiel » opus 39 de Ernst Toch (1887-1964) est en trois mouvements. Comme souvent dans le mouvement néo-classique, vers 1920, Ernst Toch utilise des formes plus anciennes. « Spiel » est orchestré dans les conditions habituelles, sauf pour les saxophones qui n'étaient pas joués dans les musiques militaires à cette époque.

La composition la plus connue et la plus éminente de cette série est incontestablement « Konzertmusik für Blasorchester » opus 41 de Paul Hindemith.

C'est un splendide exemple de la conception qu'avait Paul Hindemith de la « musique fonctionnelle », dans laquelle il voulait associer l'intégration pratique de la composition sérieuse et l'intention expresse de rendre la musique plus accessible aux exécutants et aux auditeurs.

L'excellente interprétation du Furman Civic Wind Ensemble, direction John Carmichael, nous comble.

Cette formation, malgré un nombre volontairement réduit de musiciens, à tout l'éclat et l'enthousiasme qui permettent à l'auditeur d'apprécier dans les meilleures conditions ce répertoire historique.

PORTRAIT OF ALFRED REED

Koninklijke Militaire Kapel

Direction : Alfred Reed

A Festive Overture, Alfred Reed - Armenian Dances I, Alfred Reed - Eventide, Alfred Reed - Symphonie n° 4, Alfred Reed - Variations on the Porazzi theme, Alfred Reed - El Camino Real, Alfred Reed.



■ Références : KMK/KRO 006.
 Disponible chez : KMK Frederik
 Kazerne - Gebouw 137 - Van den
 Burchlaan 31 - 2597 PC Den Haag -
 Pays-Bas.

Avec sa nouvelle série « Portrait de... », la Koninklijke Militaire Kapel – Musique militaire Royale des Pays-Bas – rend un hommage appuyé à Alfred Reed (1921), un des compositeurs les plus conséquents de cette seconde moitié du 20^e siècle.

Cet enregistrement réalisé en février 1993, à La Haye (Pays-Bas), nous permet de retrouver certaines pièces connues et appréciées de nos fidèles lecteurs. Mais, surtout, il nous fait découvrir la 4^e Symphonie commandée pour le 12^e Concours mondial de musique de Kerkraide qui s'est déroulé en juillet 1993. Terminée pendant l'été 1992, l'œuvre, destinée aux orchestres du plus haut niveau : Division de Concert, se divise en trois mouvements.

De l'Élégie, la période moderne n'a retenu que le caractère mélancolique, auquel on doit ajouter, ici, le côté dramatique ou plaintif.

Deux motifs sont développés au moyen des extraordinaires couleurs sonores de l'orchestre à vent, dans ce Lento Sostenuto.

La seconde partie est un gracieux Intermezzo, écrit presque toujours à 5/8 et mettant les bois en évidence.

Le final, une fiévreuse tarentelle, danse de la région de Tarente dans l'Italie Méridionale, à 6/8, est propre à utiliser toute la dextérité des instruments à vent et à percussion.

L'œuvre est une longue chevauchée qui évolue vers une majestueuse et brillante conclusion.

« A Festive Overture » a été conçu pour le Festival Tri State 1963, une manifestation qui se déroule annuellement à Dickinson, North Dakota.

La structure est celle de l'ouverture traditionnelle et les motifs sont au nombre de trois, variant dans le rythme, la mélodie et la couleur.

La première partie de « Armenian Dances » est une suite basée sur d'authentiques chansons folkloriques arméniennes collectées par Vartabed Gomidas autour de 1900. Achevée au cours de l'été 1972, l'œuvre a été jouée en 1^{re} audition par Harry Begian, à qui elle est dédiée, à la tête de l'University of Illinois Symphonic Band, le 10 janvier 1973, pour la convention CBDNA, à Urbana, Illinois, USA. La diversité des thèmes, la richesse de l'orchestration, les rythmes variés, avec des mesures irrégulières, de larges et généreuses mélodies, voilà beaucoup d'éléments favorables pour une pièce haut de gamme.

« Eventide » a été composé sur commande du Festival International d'Uster, Suisse, et créé le dimanche 1^{er} octobre 1989, à Uster, par Stadtkapelle de Wangen, sous la direction d'Alfred Gross.

La sensibilité, la poésie, les couleurs changeantes de cette composition reflètent bien l'idée d'un nostalgique coucher de soleil, avec un crépuscule gracieux et sombrement irisé.

Durant ses vacances d'hiver à Palerme, Italie, en 1882, Richard Wagner retrouve un thème écrit pour son opéra « Tristan et Isolde », mais jamais utilisé. Il le développe en une petite pièce pour piano de 13 mesures dont le manuscrit aboutira entre les mains du célèbre chef d'orchestre Arturo Toscanini.

Il l'appellera « Thème Porazzi », d'après le nom de la

villa de Palerme où séjourna Richard Wagner.

Dans un mouvement toujours intense, Alfred Reed a développé librement des variations qui forment le second mouvement de sa 3^e Symphonie.

Construit sur des motifs d'inspiration folklorique espagnole, « El Camino Real » a été commandé en 1985 par la Musique du 581^e Air Force Band.

La brillante orchestration, avec changements de mesures, les rythmes typiquement espagnols et les contrastes sonores font de « El Camino Real », une œuvre pour laquelle semble s'ouvrir une « Voie Royale » !

La KMK montre dans cet enregistrement son meilleur visage musical, c'est-à-dire que s'expriment toutes ses qualités, qu'elles soient expressives, rythmiques, techniques ou sonores.

La présence du Maître Alfred Reed, à la tête de l'orchestre a certainement été bénéfique dans la réussite de ce « Portrait of Alfred Reed ».

CONAID MEWEN

Oratorio pour chœurs, solistes
 et orchestre d'Eugène Berel

Direction : Eugène Berel

■ Références : Conaid Mewen
 Disponible chez : Musiluc, 9, route
 du Clos-Bardien - Le Luc - 79290 St
 Martin de Sanzay - Tél. : 49 67 79
 20.

La vie musicale provinciale, quoique souvent confidentielle, est bien vivante et l'oratorio d'Eugène Berel : « Conaid Mewen, Frère des exclus » nous en apporte la preuve tangible.

Créée en juin 1992, à l'abbatiale de Paimpont (Ille-et-Vilaine), cette œuvre évoque l'histoire et la légende de Saint Méen (Conaid Mewen), moine d'origine galloise, qui vécut en Bretagne aux VI^e et VII^e siècles.

C'est un peu de l'histoire de l'Armorique qui nous est contée sur livret de Dominique Dao Huu Bao.



La partition est un mélange harmonieux de musique de notre temps et d'une tradition datant de plusieurs siècles. Le juste équilibre que le compositeur a su établir permet de sortir des sentiers battus.

Musicien de la foi, Eugène Bérel rend grâce au Seigneur, très fréquemment : « Gloire à Dieu, Gloire au Père, Gloire soit à son Fils ».

Nous nous sommes pris au jeu dans le déroulement de cet oratorio et avons suivi avec la plus grande attention jusqu'à la dernière note de cette musique raffinée. L'orchestration comporte un petit orchestre à vent, l'Espace Instrumental du Conservatoire de Rennes, aux sonorités brillantes; un premier chœur, l'ensemble Vocal « Le Thabor » de Rennes; un second chœur, l'Ensemble Vocal Alain Fromy de Montfort-sur-Meu. On doit encore y ajouter un récitant, Jean Barrier, à la voix prenante, un soprano, un ténor, un baryton (l'excellent Alain Buet dans le rôle de Saint Méen), et une basse.

Pour conduire l'ensemble, Eugène Bérel a pris la baguette et donné vie à ce bel oratorio dans lequel son amour de la musique et de la Bretagne ont permis un mariage tout à fait réussi.

KONZERT DES SÜDTIROLER LANDESBLASORCHESTER

Direction : Henk van Lijnschooten

Wiener Philharmonic Fanfare, Richard Strauss - *Figures Sonores*, Henk Badings - *Der Schlern*, Gottfried Veit - *Disco-dution*, Jacob de Haan - *Mannin Veen*, Haydn Wood - *Interruptions*, Henk van Lijnschooten - *An All American Suite*, Robert Mc Ray - *Fascinating Drums*, Ted Huggens.



■ Références : KOCH International - 322.992.

Disponible chez : KOCH International - D. 8 München 2 - Hermann Schmid Str. 10 - Allemagne.

Ce compact disc nous arrive du Sud Tyrol, la province italienne de langue et de culture allemandes, dont la capitale est Bozen (Bolzano).

La fédération musicale de cette région fait un très gros travail de prospection et de diffusion de l'orchestre à vent et nous présente son orchestre d'harmonie régional dans un répertoire très varié et fort intéressant.

Pour cet enregistrement, les responsables ont eu la bonne idée de confier leur formation au chef d'orchestre et compositeur néerlandais Henk van Lijnschooten. Cet orchestre a fait déjà beaucoup d'efforts et l'apport de Henk van Lijnschooten est un plus pour un ensemble qui ne semble pourtant pas très familiarisé avec la musique de notre temps. On

doit pourtant complimenter toute cette jeunesse accourue des quatre coins du Sud Tyrol pour cet engouement à faire de la musique collective.

« Wiener Philharmonic Fanfare » a été conçue par Richard Strauss (1864-1949) en 1924 et créée, la même année, au Château Royal de Vienne, Autriche.

Cette somptueuse musique comporte 6 trompettes, 4 cors, 4 trombones, 2 tubas et 2 timbales et mérite toute notre attention.

Henk Badings (1907-1987), un des plus grands compositeurs de ce siècle, a profité des dernières années de sa vie, passées aux Pays-Bas, pour enrichir le répertoire de l'orchestre d'harmonie.

Écrit en mai-juin 1984, « Figures Sonores » est une commande du Concours Mondial de Musique de Kerkrade (Pays-Bas) où elle a été imposée en 1985 dans la Division de Concert.

La direction du Concours souhaitait un nouveau genre d'œuvre imposée dans lequel le contenu musical et son expression devaient dominer les difficultés techniques.

Les trois parties de « Figures Sonores » s'enchaînent sans interruption. On y retrouve la main du Maître, notamment le passage où la percussion, seule, exploite toutes les possibilités sonores de ces instruments.

À l'opposé, la première partie est lyrique, alors que le final est capricieux et virtuose. Une composition de haut niveau.

Gottfried Veit (1943) est très actif dans sa région puisqu'il dirige plusieurs harmonies et chœurs à Bozen, en particulier, le Landesblasorchesters, la formation provincial du Sud Tyrol.

Comme compositeur, il a surtout été influencé par Sepp Tutzer, Otto Ulf, Leo Ertl et, en dernier lieu, Sepp Thaler.

« Der Schlern » est une description romantique des montagnes symboliques du Sud Tyrol.

Les diverses impressions sonores dépeignent la vie de ce lieu où tout semble calme et sérénité. Mais tout n'est pas aussi simple, puisque après le motif solennel initial, l'agitation va gagner avec la tempête. Ensuite, la Danse du Sorcier précède un Landler, danse folklorique typique de ces régions, une valse au mouvement plus lent et plus lourd.

Le thème du début vient régulièrement s'insérer entre chaque séquence. Vers la fin, on trouve encore un Allegretto, avec des clarinettes brillantes, un Maestoso et enfin le Grandioso qui est un magnifique choral décrivant une ultime fois les beautés de ce site splendide.

Gottfried Veit est peu connu chez nous, il fait pourtant de la bonne besogne et devrait se faire un nom.

Un grand classique de l'orchestre d'harmonie nous est proposé avec « Mannin Veen » de Haydn Wood (1882-1959). L'histoire de la vie populaire de l'île de Man nous transmet quatre chansons, dont certaines datant de plusieurs siècles.

Ce violoniste et compositeur anglais sait tirer le meilleur profit tant des thèmes que de l'orchestre d'harmonie

Écrite en 1932, l'œuvre est superbe et nécessite un orchestre de grande qualité. Ici, les jeunes musiciens semblent manquer un peu d'expression et, surtout, d'enthousiasme. Mais ne joue pas « Mannin Veen » qui veut !

« Interruptions pour vents et percussions » de Henk van Lijnschooten (1928) est en deux mouvements, eux-mêmes encore divisés en deux. Chorale et Cadenza débute par une tranquille mélodie, interrompue par des accords acides. La Cadence est un long passage dévolu aux seules percussions, avant le retour de la mélodie initiale.

Allegro Furioso, la Danse se distingue par un rythme très difficile à saisir, tant les changements de mesures y sont nom-

breux : 11/8, 9/8, 7/8, 6/8. Ce mouvement vif s'interrompt soudainement pour laisser place à une ample et belle marche funèbre qui conclut la partition.

Basée sur quatre chansons populaires américaines, « An All American Suite » de Robert Mc Ray commence par un Negro Spiritual au tempo fluctuant. La valse qui suit fait penser à la valse musette française, chic et distinguée. « The Fiddler on the Rain » est une chanson qui fut très populaire dans l'Ohio, vers 1850, elle précède un final plus difficile pour sa mise en place.

Finalement, le tempo brillant permet une conclusion joyeuse de ce disque du Sud Tyrol.

ORIENT EXPRESS

Tokyo Kosei Wind Orchestra

Direction : Philip Sparke

Music for a Festival, Philip Sparke - *Jubilee Overture*, Philip Sparke - *Mountain Song*, Philip Sparke - *Concert Prelude*, Philip Sparke - *Fanfare, Romance and Finale*, Philip Sparke - *Orient Express*, Philip Sparke - *The Land of the Long White Cloud*, Philip Sparke.

■ Références : KOCD - 3902.
Disponible chez : CORELIA.



Philip Sparke est né à Londres en 1951 et a étudié la composition, la trompette et le piano au Royal College of Music.

Son catalogue est déjà bien fourni, ses pièces sont en général pour brass bands, mais le plus souvent réorchestrées pour orchestre d'harmonie.

A la tête du Tokyo Kosei Wind Orchestra, il sait mieux que quiconque défendre ses propres compositions dont un échantillon très représentatif nous est proposé dans cet enregistrement.

« Music for a Festival » a été écrit pour le championnat annuel des brass bands en 1987. La seconde version pour orchestre d'harmonie, a été créée en 1989 par Hounslow Youth Wind Orchestra sous la direction de Philip Sparke. Il s'agit d'une suite en trois numéros. « Con Brio » alterne une musique syncopée et une douce mélodie, alors que l'Andantino est délicat et nostalgique. Le final, Vivo, a une exceptionnelle vitalité et fait penser à une musique de film pour un western.

Très souvent, les œuvres de Philip Sparke commencent par une fanfare, ce qui est encore le cas dans « Jubilee Overture », élaborée en 1983 pour les 50 ans du célèbre Gus Band.

C'est une pièce vive, techniquement difficile, qui utilise une robuste mélodie et donne aux bois l'occasion de démontrer toute leur virtuosité.

Écrit en 1987, suite à une commande de River City Brass Band de Pittsburg, USA, « Mountain Song » a été créé en février 1988 par ce même orchestre. La version pour orchestre d'harmonie a été faite à la demande des éditions Kosei et immédiatement enregistrée par le Tokyo Kosei Wind Orchestra.

La composition décrit les joyeuses vacances de Philip Sparke dans le Tyrol Autrichien. Le calme du dimanche matin, avec le son de la cloche de l'église qui appelle les fidèles. L'animation soudaine du promeneur devant le grandiose panorama de la vallée de Zilder

Disques

annonce l'émotion devant la stupéfiante beauté des paysages tyroliens. Et le retour du vacancier heureux s'effectue dans le plus grand bonheur grâce à la quiétude villageoise.

« Concert Prélude » est la première pièce de Philip Sparke pour brass band et elle fut conçue en 1975 à la demande des éditions R. Smith.

C'est une courte ouverture de concert – moins de quatre minutes – débutée par une majestueuse fanfare et poursuivie par un Allegro enjoué.

Plus consistante, « Fanfare, Romande and Finale » date de 1981, et 1991 pour la seconde version. Le premier mouvement n'utilise que les cuivres et est bâti sur deux idées musicales, alors que la Romance, dédiée aux bois, est une simple chanson d'amour.

Le final regroupe tout l'orchestre dans une mélodie

rustique, suivie d'une section centrale plus chantante et d'une fanfare qui achève l'œuvre.

« Orient Express » relate la journée d'un passager de ce luxueux et prestigieux train européen. De l'agitation fébrile qui sourd à la gare de Victoria Station, jusqu'à Venise, nous assistons à la traversée de paysages aussi différents qu'il y a de régions. Le train souffle et fume impitoyablement et atteint son but. La musique est joyeuse et enthousiaste, avec un soupçon de nostalgie, avant l'allégresse de l'arrivée.

L'œuvre a été commandée en 1986 par la BBC pour son entrée à l'Union Européenne des Radios et sa participation aux concours annuels pour orchestres à vent. « Orient Express » y remporta le 1^{er} Prix dans la section style libre.

C'est enfin, l'évocation de la Nouvelle-Zélande avec « The land of the Long White Cloud »

qui se traduit, en langage Maori, par « AOTEAROA ».

Commandée en 1979 par l'Association Néo-Zélandaise de Brass Bands pour le Centenaire des Championnats de Brass Bands en 1980, la pièce est en trois mouvements.

Sur l'Allegro plane d'abord l'incertitude, avant le ravissement de la découverte. La flûte solo intervient dans la portion centrale calme, avant l'exposition du thème en tutti.

Enfin, le Presto final est très vif et joyeux avec des cuivres éclatants. L'ensemble du répertoire est de bonne qualité et nous apprécions le travail de Philippe Sparke.

Toutefois, comme c'est souvent le cas avec un chef invité, il nous a semblé que le Tokyo Kosei Wind Orchestra n'était au sommet de son art.

A force d'entendre des prestations inoubliables, nous devenons peut-être trop gourmand !

JAZZ, VARIETES, MODERNE, CLASSIQUE ?...

ENFIN!

VOS PARTITIONS A DOMICILE...

EXCEPTIONNEL !

CATALOGUE COMPLET
DE TOUTES VOS PARTITIONS
SUR MINITEL

Découvrez et commandez dès aujourd'hui
vous recevrez vos partitions directement
CHEZ VOUS !

PLUS DE 70 000 PARTITIONS A VOTRE DISPOSITION



3615 Code

Music Leader

Classiques

Les CD de Jean Malraye

INSTRUMENTS SOLISTES ET MUSIQUE DE CHAMBRE

■ **Chabrier** : Œuvre pour piano. 10 pièces pittoresques. Bourrée fantasque. Impromptu en ut. Habanera. 4 des 5 pièces posthumes.

■ **Ravel** : A la manière de... Chabrier. Alain Planès, p.

1 CD Harmonia Mundi 901 465. Enr. num. 1993.

Il semble que la musique française pour piano connaisse un regain d'intérêt. Bravo! Celle de Chabrier passe avec art de la rêverie poétique à la pétulance la plus débridée, avec alors un côté orchestral magique. Planès rend tout cela avec intelligence et puissance. C'est brillant et sain à souhait. Bonne idée que d'avoir ajouté la pochade de Ravel sur l'air de Siebel de Faust de Gounod... trois compositeurs en un même titre, ça ne se voit pas souvent!

■ **Chopin** : Nocturnes, Intégrale. Brigitte Engerer, p.

2 CD Harmonia Mundi 901 430.31. Enr. num. 1992-93.

C'est toute la féminité tendre de la musique de Chopin que Brigitte Engerer exprime avec poésie et retenue et cette simplicité toute apparente qui n'existe que dans la maîtrise. Les nuits de Frédéric sont peuplées par Brigitte d'êtres délicats et d'esprits rêveurs et envoûtants.

■ **Mendelssohn** : 3 sonates, op. 6, 105, 106. Rondo Capriccioso, op. 14. Frédéric Chiu, piano.

1 CD Harmonia Mundi 907 117. Enr. num. 1993.

J'aime beaucoup la virtuosité tranquille de Chiu qui se manifeste surtout ici par une grande dynamique, des recherches sonores étonnantes (ainsi dans le 2^e mouvement de l'op. 6) et une délicatesse de toucher hors pair. Bref, une grande versatilité pianistique maîtrisée.

■ **Horowitz** : Intégrale des enregistrements de Columbia Masterworks 1962.1973.

13 CD en 9 vol. Sony Classical.

La soirée du 6 octobre, nous espérons que vous l'avez passée sur Arte avec cet immense artiste que fut Horowitz, dont on dit qu'il surpasse tous les pianistes passés et à venir! Vous aurez alors su de la bouche même de sa femme Wanda – fille de Toscanini, autre légende! –, comment son génial époux a subi une dépression qui l'a tenu éloigné de la scène pendant 12 ans, pour revenir peut-être plus artiste qu'auparavant s'il était possible, et capable de toujours concilier son jeu et sa conception particuliers, avec la lettre de compositeurs aussi divers que Scarlatti, Mozart, Clementi (qu'il définit comme inventeur du « pianisme » moderne), Beethoven, Schubert, Chopin, Schumann. Liszt, Debussy, Rachmaninoff ou l'étonnant Scriabine à la mesure de sa prodigieuse technique. Cette collection Sony, très soignée techniquement, comporte des enregistrements en studio, mais aussi des récitals de Carnegie Hall 1965-66, le concert TV-68. Horowitz ; piano et musique faits homme!

■ **Joseph Woelfl** : Sonates pour piano op. 6 n° 1 en la min, n° 2 en ré, n° 3 en la. Laure Colladant, p.f.

1 CD ADES 202 852. Enr. num. 1993.

Woelfl, presque oublié de nos jours, fut de son vivant le plus fêté des pianistes virtuoses, au même titre que son rival Beethoven, que Cramer ou Hummel. Comme compositeur, si ses 7 opéras eurent peu de succès (à Paris : L'Amour romanesque et Fernando ou les Maures...), ses œuvres pianistiques méritent d'être redécouvertes : ces 3 sonates dédiées à

Beethoven s'apparentent certes au dédicataire, mais ont de la personnalité et Laure Colladant a visiblement pris du plaisir à savourer – pour le nôtre – les nombreux raffinements dont l'auteur a parsemé ses partitions.

■ **Monteverdi** : Selva morale e spirituale (extr.).

■ **Picchi** : Canzoni da sonar.

La Capella Ducale, Musica Fiata Köln, dir. Roland Wilson.

1 CD Sony Classical SK 53363. Enreg. num. 1992.

Intéressante idée que celle de faire alterner les « canzone » et « sonate » de Picchi, contemporain de Monteverdi mais moins connu et dont le style s'accorde tout à fait. La douzaine de musiciens de Cologne jouent des instruments copies d'anciens (cordes, cornet à bouquin, saqueboute, orgue de bois, épinettes, chitarro-ne, luth, violone, dulciane) et au fumet agréablement archaïque, et la double quatuor chantant et épatant de précision et de pureté vocale. Et que la musique de Monteverdi est vivante!

■ **Liszt et la nature** : Années de pèlerinage. Première année suisse : 9 pièces. Deux légendes : St François d'Assise, La prédication aux oiseaux. St François de Paule marchant sur les flots. Michiko Tsuda, p.

1 CD Cyprès 5616. Enr. num.

La virtuose japonaise a de la puissance et de la précision, notamment dans les grandes suites d'octaves, et maîtrise parfaitement les traquenards sans nombre mis par Liszt sur la route de ceux qui s'y hasardent. Elle trouve en outre de très belles sonorités dans les passages délaissés par la virtuosité.

■ **F. Couperin** : *Pièces de Violes. 1^{re} et 2^e suites. Les Goûts réunis, 12^e et 13^e concerts à 2 violes.* Wieland Kuijden, Kaori Uemura, viole de gambe; Robert Kohnen, clavecin.

1 CD ACCENT ACC 9288. Enr. num. 1992.

Interprétation solide, un peu lourde même parfois, mais respectueuse de Couperin le Grand.

■ **Marco Uccellini** : *La Bergamasca*, sonates et arias pour 4 violons et basse. The Arcadian Academy, dir. N. Mc Gegan, clav. et orgue, Eliz. Blumenstock, Kath. Kyme, v., David Bowles, vc, David Tayler, archiluth et guitare.

1 CD Harmonia Mundi 907 066. Enr. num. 1992.

Précurseur important en matière de technique de jeu du violon – il passe pour l'initiateur de la 6^e position... – Uccellini, bien que mort en 1680, a écrit ces pièces en un style délié et fantaisiste qui annonce déjà le siècle des lumières. Émotion contenue dans le lento de *La Prosperina* (remarquez aussi la fantaisie de bien des titres : *La Transformata, la Scatola dagli agghi, La Lucimonia contenta, La Hortensa virtuosa ou La mia Pedrina*). De quoi renouveler bien des répertoires violonistiques... Bonne interprétation pleine d'alacrité.

■ **F. R. Gebauer** : *Quintettes à vent n° 2 en mi bém. et 3 en ut.* Le Concert impromptu : Yves Charpentier, fl. Anne Chamussy, htbs, Hervé Clignez, clav. Didier Velly, cor, Ch. Tessier, basson.

1 CD Pierre Verany PV 793 112. Enr. num. 1993.

Gebauer fut un réputé professeur de basson au Conservatoire de Paris, et auteur d'une méthode pour son instrument. Mais il a écrit de nombreuses œuvres pour instruments à vent, comme ces deux quintettes. Il y témoigne d'une grande connaissance de la technique et du potentiel expressif de chacun et, même si l'architecture et le style récupèrent toutes les conventions de l'époque, c'est une musique qui a de la santé, comme les 5 jeunes interprètes.

SYMPHONIE



Seiji Ozawa

■ **Dvorak** : *8^e symphonie en sol op. 88. La Sorcière de midi, op. 108.* Wiener Philharmoniker, dir. S. Ozawa.

1 CD Philips 434 990 2. Enr. num. 1992.

Ozawa rend très bien le panorama des contrastes qui est un des caractères de la *8^e symphonie* et, en chef lyrique qu'il est, confère une grande intensité aux passages pathétiques, comme au centre de l'adagio. L'opus 108, beaucoup moins connu, est l'un des *4 Contes symphoniques* (op. 109 à 110) d'après *Bouquet de Fleurs* du poète tchèque Erben : pour faire cesser les pleurs, la mère menace son enfant de la « polednice », affreuse sorcière qui apparaît alors. La mère, pour protéger l'enfant de cette dernière, le serre contre elle et l'étouffe. A midi, retour et désolation du père. Le poème symphonique peut se passer de cet argument, tant il est solidement construit et développé, avec un zeste de vérisme dans sa conclusion désespérée.

■ **Schubert** : *Quintette en ut op. 163 D 956. Symphonie n° 5 en si bém.* Isaac Stern et Alex. Schneider, v., Milton Katims, alto, Pablo Casals et Paul Tortelier, vc., Orch. du Festival de Prades, dir. P. Casals.

1 CD Sony Classical SMK 58992. Enr. num. 1952-53.

Outre le caractère évidemment historique de ce genre de CD, dont les prises remontent au Festival de Prades 1952 et 1953, dans l'ambiance artistique fabuleuse que l'on sait, c'est une véritable leçon de musique de chambre que donnent les cinq compères de l'op. 163. Écoutez-le, réécoutez-le, et goûtez le plaisir d'aller avec eux au-delà du miroir des notes. Quel rêve dans l'adagio, quelle santé dans le scherzo ! Bref, quel Schubert ! Casals, bon chef-musicien au demeurant, est moins génial à la baguette qu'à l'archet, mais sa n° 5 est de bonne tenue, a du nerf et sonne admirablement.

CONCERTO

■ **Tchaikowsky** : *Concerto n° 3 pour piano et orch. en mi bémol, op. posthume 75. Dumka pour piano op. 59.* Andréi Hotéev, p., Orch. Symph. d'État de St Petersburg, dir. Rawil Martynow.

1 CD Accord 202 752. Enr. num. 1993.

Un commentaire très érudit de Harry Halbreich nous éclaire sur la genèse de ce concerto, bâti à partir d'une symphonie en mi bémol abandonnée, et terminée – et remaniée – par Taneïev, disciple du maître. Ceci est le premier enregistrement mondial dans la version originale, basée sur le manuscrit du musée de Kline. Cette œuvre, très éloignée des ballets, des deux premiers concertos, ou d'*Eugène Onéguine*, est assez déconcertante : on dirait que Tchaikowsky, qui savait « faire couler » la mélodie comme personne, a cherché à « passer » entre ses notes habituelles, annonçant déjà la nouvelle génération de compositeurs russes. Un document, dans une belle interprétation.

■ **Mendelssohn** : *Concerto pour violon en mi min. op. 64.*

■ **Prokofiev** : *Concerto pour violon n° 2 en sol min. op. 63.* Itzhak Perlman, v., Chicago Symphony Orch., dir. Daniel Barenboim.

1 CD Erato 4509.91732.2. Enr. num. « live », 1993.

Le n° 1 des violonistes avec un des tout premiers orchestres mondiaux, drivé par le parfait musicien qu'est Barenboim, voilà l'affiche proposée par Erato. Son lumineux, non forcé, virtuosité d'une précision diabolique, enthousiasme. la musique en un mot.

LYRIQUE

■ **Poulenc : *La Voix humaine*.** Françoise Pollet, sop., Orchestre National de Lille, dir. J.C. Casadesus.

1 CD Harmonia Mundi 901 474. Enr. num. 1993.

Poulenc a donné un extraordinaire prolongement musical à la pièce de Cocteau créée par Berthe Bovy en 1930 au Français. Écrite pour Denise Duval (1959 Opéra Comique), la partition est un modèle d'adéquation psychologique. Françoise Pollet, grâce à sa maîtrise, qui lui permet toutes les inflexions, est digne de sa devancière, même si sa santé vocale de grande lyrique est très différente de la fragilité que dégageait l'interprétation de Denise Duval. Casadesus la soutient avec passion et sentiment et fait passer un grand souffle sur l'orchestre.

■ **Gluck : *Orfeo ed Euridice*.** Sylvia Mc Nair, Derek Lee Ragin, Cyndia Sieden. Monteverdi Choir, English Baroque Solist, dir. John Eliot Gardiner.

2 CD Philips 434 093-2. Enr. num. 1991.

Rares sont les rôles qui, comme celui d'Orphée, offrent un choix de voix possibles : castrat (!) de la version italienne d'origine de 1762, haute-contre de la version de Paris 1774 (si bien interprétée par Gedda au festival d'Aix), contralto féminin de la version Berlioz de 1859 pour Pauline Viardot, version ténor de Paul Vidal correspondant en moins acrobatique à celle de 1774. On a même fait chanter la version contralto à des barytons!... L'édition que voici est la version de 1762, il n'y a plus de castrats, et c'est le haute-contre Ragin qui tient le rôle, sans doute à la satisfaction des inconditionnels des



Ph. Jim Steere, Warner Classics

voix de femme masculines. C'est bien fait, mais personnellement je n'arrive pas à entrer dans le jeu dramatique. Pourquoi Ragin ne tiendrait-il pas aussi le rôle d'Eurydice et de l'Amour?... Bons sont les ensembles sous la direction d'un chef qui sait faire chanter.

■ **Bach : *Cantates, BWV 82-49-58*.** Nancy Argenta, sop., Klaus Mertens, b., M. Ponsele, haut-bois, H. Suzuki, vc., P. Hantaï, org. La Petite Bande. S. Kuijken, v.

1 CD Accent ACC 9395 D.

Ces trois cantates : *Ich habe genug*, *Ich geh'und suche mit Verlangen* et *Ach Gott, Wie manches Herzeleid* sont de 1725-26. Trois bons exemples de la richesse d'inspiration de J. C. Bach : recueillement de l'aria « *Ich habe genug* », étonnant accompagnement d'orgue du 1^{er} aria de la 49, dynamisme de l'aria en duo conclusif de la 58. Bonne interprétation d'ensemble.

■ **Bach : *Oratorio de l'Ascension BWV 11*.** Cantates *Gott fähret auf mit Jauchzen* BWV 43, *Sie werden euch in den Bann tun* BWV 44. Barbara Schlick, s., Cath. Patriast, a., Christ. Prégardien, t., Peter Kooy, b., Collegium Vocale, dir. Phil. Herreweghe.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901479. Enr. num. 1993.

Cet oratorio, moins connu que ceux de Noël et Pâques, est composé en partie de morceaux de

cantates perdues. Il date de 1735. Son incipit : *Lobet Gott in seinen Reichen* (Louez Dieu en son empire). A remarquer les deux beaux chœurs, l'air d'alto *Ach, bleide* et celui de soprano *Jesu, deine Gnadenblicke*, joliment rebrodé de flûtes, haut-bois et violons. Excellente interprétation, sensible et vocalement impeccable, notamment par un bon évangéliste.

■ **Debussy : *Ariettes oubliées. Cinq Poèmes de Baudelaire. Jane. Caprice. Fêtes galantes*.** Véronique Dietschy, sop., Philippe Cassard, p.

1 CD ADES 202682. Enr. num. 1993.



Véronique Dietschy

Ah! La jolie voix aérienne et expressive, aussi à l'aise dans l'évanescence « extase langoureuse » que dans les alertes « chevaux de bois ». Très bonne équipe avec Cassard.

20, boulevard Gergovia
63000 Clermont-Ferrand



Tél. 73 90 92 18
Fax. 73 92 44 94

Baisse en direct

◆ <u>CANADA</u> (du 18 au 25 février 1994)	5 100 F
◆ <u>GUADELOUPE</u> (du 27 février au 7 mars 1994)	6 800 F
◆ <u>VIETNAM</u> (13 jours)	à partir de 13 500 F

MUSIQUE JEUNES ET VOYAGES

propose pour
juillet et août 1994

- ◆ **Centres de vacances musicales** en France
- ◆ **Centre de vacances linguistiques et musicales** au Pays de Galles
pour enfants de 8 à 11 ans
- ◆ **Séjour-découverte** du Canada pour jeunes de 14 à 17 ans et 18 à 20 ans
- ◆ **Séjour-découverte** de l'Inde pour jeunes de 18 à 22 ans
- ◆ **Séjours linguistiques et musicaux** en Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne
pour jeunes de 12 à 20 ans

MUSIQUE JEUNES ET VOYAGES c'est une équipe proche de vous
N'hésitez pas à contacter notre relais dans votre région.

ALSACE :

Mme **FEINLER Colette** -Strasbourg (67)- Tél. 88 81 91 27

M. **BONIFACE** -Mulhouse (68)- Tél. 89 42 56 80

AUVERGNE-LIMOUSIN :

M. **CARDOT Roger-Paul** -Clermont-Ferrand (63)-

Tél. bureau 73 90 92 18

BOURGOGNE :

M. **CLIDIÈRE Philippe** -Auxerre (89)- Tél. 86 52 49 62

M. **RUDOWSKI Frédéric** -Dijon (21)- Tél. bureau 80 67 74 28

FRANCHE-COMTÉ :

Mme **CUENOT Sylviane** -Besançon (25)- Tél. bureau 81 83 14 13

NORD-PAS DE CALAIS :

Mme **GALICE Isabelle** -Agnay (62)- Tél. bureau 21 23 74 13

POITOU-CHARENTES :

M. **MARTIN Jean-Louis**-La Rochelle (17)- Tél. 46 44 31 65

RHÔNE-ALPES :

M. **COMBAZ Robert** -La Bridoire (73)-

Tél. bureau 79 62 51 05 / 76 31 13 48

M. **GREVOZ Roland** -Montluel (01)- Tél. bureau 72 25 76 15

CHANT

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Débutant	Au choix du professeur : 1 vocalise, ou une leçon de la méthode pratique de chant et 1 mélodie et 1 des Arie Antiche	Panofka Vaccai Divers	Jobert Ricordi Ricordi
Élémentaire	1 mélodie française : soprano : Les Cigales mezzo : An Chloé ténor : Insomnie baryton : Rencontre basse : Heinweh 1 air au choix selon la voix : Judas Macchabée : Récit : Ahl puisse-t-il nous rendre nos enfants et air : Alors les filles danseront Messe en si : air : How great and many perils Les Noces de Figaro, air de Chérubin : Voi che sapete Mireille : Chanson d'Andreloun Le jour se lève Magnificat : air de ténor : Deposuit... Une Éducation manquée : air de Pausanias Manon : Air du Comte des Grieux Judas Macchabée : récitatif : Allez, que Dieu vous accompagne, et air de Simon : Va noble cœur Les Noces de Figaro : air de Bartholo : La Vendetta	Chabrier Mozart Sauguet Fauré Ugo Wolf Haendel Haendel Mozart Gounod Bach Chabrier Massenet Haendel Mozart	Peters Fuzeau Hamelle Peters Breitkopf Choudens Peters Heugel Peters
Moyen	1 mélodie : soprano : La petite Servante Air romantique mezzo : 2 des quatre Chansons pour voix grave Chanson de Nègresse ténor : Présents des Iles baryton : Le Cygne (Histoires naturelles) basse : Die beiden Grenadiere 1 air au choix selon la voix : La flûte enchantée : air de Pamina Achl Ich fühl's Les Pêcheurs de Perle : air de Lélia : Me voilà seule dans la nuit Adriana Lecouvreur : air Ecco respiro appena La Damnation de Faust : Chanson gothique Autrefois, un roi de Thulé Judas Macchabée : Récit Qu'importe que je vive et air de Judas : Non! non! qu'importe ma mémoire Fedora : air de ténor : Amor ti vieta Le Barbier de Séville : air de Figaro	Poulenc Poulenc Honegger Milhaud Thiriet Ravel Schumann Mozart Bizet Cilea Berlioz Haendel Giordano Rossini	Salabert Peters Choudens Sonzogno Ricordi

	L'homme de la Mancha The impossible dream La Traviata : air du Père Germont La Bohème : Air de Colline (La Défroque)	Leigh et Darion Verdi Puccini	Sam. Fox New York Ricordi Ricordi
Supérieur	1 mélodie soprano : Les Jumeaux de la Nuit mezzo : An die Musik Sieste ténor : Erlkönig Le voyage tortillard baryton : Der Doppelgänger basse : Der Lindenbaum le Chef d'Armée 1 air de concert : soprano : Prophetic Vision mezzo : Passion selon Saint Matthieu air : Erbarme dich ténor : Judas Macchabée : Récitatif : Ehl quoi, votre âme hésite et air : Sonne clairon baryton : Requiem : Libera me basse : Passion selon Saint Matthieu Récitatif : Am Abend et air : Mache dich Air lyrique : L'Enfant et les Sortilèges : air du Feu. Roméo et Juliette : Valse de Juliette Le Trouvère : air de Leonora Tacea placida e notte Le Barbier de Séville : air de Rosine (mezzo) Una voce poco fa Don Giovanni : air d'Ottavio : Dalla sua pace La Fiancée vendue, récit et air de Yénik Vieux filou, tu vas par ton grimoire La Traviata : air d'Alfredo De miei bollenti spiriti La Damnation de Faust : Invocation à la Nature Tosca : air de Scarpia Gia mi dicon venal Les Vêpres siciliennes : aria de Procida : O tu Palermo	Sauguet Schubert Honneger Honneger Pierre Max Dubois Schubert Schubert Moussorgsky Haendel Bach Haendel Fauré Bach Ravel Gounod Verdi Rossini Mozart Smetana Verdi Berlioz Puccini Verdi	Salabert Peters ou Schott Schott Peters Hamelle Peters Durand Choudens Ricordi Ricordi Durand Eschig Ricordi Costallat Ricordi Ricordi
Fin d'études	1 mélodie : Le Collier soprano : Jazz dans la nuit mezzo : Harmonie du soir ténor : Chinoiserie, extrait de trois mélodies baryton : Moisson prochaine basse : Warnung 1 air de concert : soprano : Messe en ut K 427 (Laudamus te) mezzo : Passion selon Saint Jean (es ist vollbracht) ténor : L'Enfant prodigue : air d'Azaël baryton : Le Déluge basse : Alexander Balus récit : Ingrate enfant et air O fer tranchant...	Messiaen Roussel Debussy Falla Koechlin Mozart Mozart Bach Debussy Saint Saëns Haëndel	Rouart-Lerolle Baudoux-Salabert Durand Durand

1 air lyrique : soprano : Faust : (Siebel) Faites-lui mes aveux Don Giovanni : récitatif Crudele et air de Donna Anna : Non mi dir	Gounod Mozart	Peters
mezzo : Pelléas et Mélisande (Geneviève, la lettre) La Trouvère : air d'Azucena : (Stride la Vampa)	Debussy Verdi	
ténor : Le roi malgré lui : air de Nangis	Chabrier	
baryton : Les Mamelles de Tirésias Le Directeur de Théâtre	Poulenc	Choudens
basse : La Basoche Quand tu connaîtras Colette	Messager	Choudens

RECTIFICATIF SUPPLÉMENT DU PROGRAMME 1994 DES EXAMENS ET CONCOURS

Ces listes annulent les précédentes publiées dans le supplément journal n° 448.

ORCHESTRES D'HARMONIE / Œuvres au choix

Honneur	2 ^e Symphonie (original)	Reed	Hal Leonard
---------	-------------------------------------	------	-------------

à supprimer l'œuvre suivante dans la liste :

Première	Grand Écran	Marischal	Martin
----------	-------------	-----------	--------

ORCHESTRES D'ACCORDÉONS / Œuvres au choix

Deuxième	Recto-verso	Bratti	De Haske
----------	-------------	--------	----------

ORCHESTRES A PLECTRES / Œuvres imposées

Supérieure	Suite appassionata	Wölki	Trekel
Première	Aubade printanière	Lacombe	Le Médiateur, n° 8

CHŒURS A VOIX ÉGALES (femmes) / Œuvre imposée

Première	Nun preiset alle Gottes Barmherzigkeit	Bach	Leduc
----------	---	------	-------

ORGUE ÉLECTRONIQUE

Prép. 2	Nocturne de Chopin n° 2, op. 9	arrgt Philip	Coppelia
---------	-----------------------------------	--------------	----------

GUITARE

Brevet	Per Suonare da Solo (mvt 1) et Prélude de suite en si mineur	Miteran A. Campion F.	Combre 5207 Breikrop 206 820
Moyen	Allegro de Allegro et gigue et Cancion V de Suite Compostelana	Murcia S. de Mompou F.	Transatlantiques Salabert
Pré-supérieur	Fortune de Six pièces et Patchwork de Panorama 3	Dowland J. Level P.-Y.	Berben Billaudot
DFE	IV. Leos Mayos de Pièces caractéristiques et Rondo, op. 22 en do majeur	Morens Torroba Sor F.	Schott GA 134 Schott ou au choix

PIANO

IM 1	n° 7 ou 8, de 24 pièces	Kabalevsky	Schott/Sirkorski
IM 2	Menuet de la Sonate n° 11, op. 22 Tarentelle, op. 65	Beethoven Prokofiev	Boosey Boosey

COR

Pré-sup.	Concertino op. 45	Larsson	Gehrman
DFE	1 ^{er} mvt avec cadence au choix	Rosetti (Roessler)	IMC 1997

ÉDITEURS

ÉDITEUR	ADRESSE	TÉLÉPHONE
A la règle d'or Heugel Kendor Music Lemaître Louveau	23, rue de Fleurus, 75006 Paris Chez Leduc Chez HMMO 29, rue des Mardelles, 94440 Villecresnes 16, avenue des Acacias, 78700 Conflans Ste Honorine	(16-1) 45 69 11 14 (16-1) 34 90 12 85
Minkoff Mitropa Ed. Mordant Musicom Presler Scherzando Schirmer Shawnee Press Suvini-Zerboni Tritone Press	Chez A la règle d'or Chez HMMO Chez Ed. Visage Chez Durand Chez Leduc Chez HMMO Chez Leduc Chez HMMO Chez Leduc Chez Arpèges	

Pour l'achat
de tous les morceaux
d'examens et concours
imposés
à la C.M.F.
et à la F.N.U.C.M.U.

Adressez-vous

à
**Votre
Partenaire**

Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée
F. 71850 CHARNAY-LÈS-MACON
Tél. 85 34 46 81 Fax 85 29 96 16

FESTIVALS

27 mars 1994	Colmar (68)	22 ^e Festival de chant choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar. Tél. : 89 80 37 19.
29 mai 1994	Loches (37)	Festival rencontres musicales départementales	J.-P. Leduc, 4, rue H. Matisse, 37230 Fondettes.
5 juin 1994	Ambillou (37)	Festival de musique	Gérard Pasquier, 37340 Ambillou.
12 juin 1994	Vouvray (37)	Festival de musique	Joël Maurice, 14, rue Volta, 37000 Tours.
25-26 juin 1994	Bourbon L'Archambault (03)	Festival international de musique	M. Patrice Collier, EMM, 03160 Bourbon L'Archambault. Tél. : 70 67 15 30.
26 juin 1994	Amboise (37)	Festival de musique	M. Pascal Caraty, École de Musique, rue Rabelais, 37530 Amboise.
26 juin 1994	Volmerange-les-Mines (57)	Festival de musique	Harmonie municipale, M. Aldo Sagrillo, 7, rue Bellevue, 57330 Volmerange les Mines. Tél. : 82 50 60 26.
3 juillet 1994	Monthodon (37)	Festival de musique	Gilles Barrault, La Côte-d'Or, 37110 Monthodon.
3 juillet 1994	Luzille (37)	Festival de musique	Roger Serrault, Le Pin, 37150 Luzillé.
23, 24 et 25 septembre 1994	Ollioules (83)	2 ^e Festival européen de Musique pour orchestres d'harmonie	Lyre provençale d'Ollioules, Claude Decugis, Les Bords de Reppe, 31, rue République, 83190 Ollioules

CONCOURS

18 mai 1994	Strasbourg (67)	46 ^e Concours de chant choral scolaire	M. Charles Riess, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 31 18 53
21 et 22 mai 1994	Évron (53)	Concours international de musique	Ville d'Évron, 53600 Évron. Tél. : 43 01 78 03
Du 21 au 23 mai 1994	Mulhouse (68)	Grand concours national des fanfares et batteries-fanfares (UFF et CMF), toutes divisions et formations.	Astride Jund, Hôtel du Département, CDMC, 7, rue Bruat, BP 351, 68006 Colmar. Tél. : 89 22 68 18 (H. bureau).
22 mai 1994	Esvres (37)	Concours national d'harmonies et fanfares à l'occasion du centenaire de l'Union musicale d'Esvres.	M. Simon Michel, 13, rue de Stalingrad, Cormery, 37320 Esvres. M. Didier Leclerc, rue du Valon, 37320 Esvres. Inscriptions jusqu'au 31-12-93.
22 mai 1994	Gannat (03)	Concours national de chant choral.	Mme Mireille Alono, 03800 Poezat. Tél. : 70 90 21 49.
22 mai 1994	Bouzonville (57)	Concours national pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares toutes catégories	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10.
25 mai 1994	Mulhouse (68)	46 ^e Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 42 68 18.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

28 et 29 mai 1994	Thonon-les-Bains (74)	Concours national pour harmonies et fanfares	Joseph Lanovaz, Harmonie Chabelaisienne, 7, impasse de la Joliette, 74200 Thonon les Bains. Tél. : 50 26 07 73 - Dom. : 50 75 32 16.
5 juin 1994	Amiens (80)	Concours national toutes formations, tous niveaux	Fédération musicale de la Somme. Tél. : 22 91 48 94.
12 juin 1994	Besançon et département du Doubs (25)	Concours national ouvert aux orchestres d'harmonies, fanfares, batteries-fanfares, chorales, accordéon-club, big-band, Brass band) admission classe au 40 ^e inscrit.	Fédération musicale de Franche-Comté, Philippe Angelot, 9 bis, rue Charles-Nodier, 25000 Besançon. Tél. : 81 82 02 40.
19 juin 1994	Bruay-la-Buissière (62)	Concours national et festival pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares.	FRSM du Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélemy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82. Fax : 20 53 88 85.
19 juin 1994	Haguenau (68)	II ^e concours européen de chant choral	M. André Jung, 4, rue du Riesling, 68000 Colmar. Tél. : 89 80 63 46.
3 juillet 1994	Amiens (80)	Challenge Charles Jay ouvert aux sociétés d'honneur	Fédération Musicale de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : 22 91 48 94.
20 au 24 avril 1994	Déols (37)	93 ^e Congrès de la Confédération Musicale de France	CMF, Jack Hurier, 103, bd de Magenta, 75010 Paris.
13 novembre 1994	Fondettes (37)	Congrès départemental de l'UDESMA 37	M. André Aubert, 14, rue Lucien-Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne.

STAGE

10 au 17 avril 1994	Biscarrosse (40)	Stage d'harmonie junior	Mme Giselle Larche, 16, avenue Foch, 40160 Parentis en Born. Tél. : 58 78 42 93.
28 au 5 mars 1994	Bourg Lastic (63)	Stage de perfectionnement instrument BF + percussion, tambour, batterie	Bernard Aury, 4, école Jules-Ferry, 43100 Brioude. Tél. : 71 74 92 29.



l'atelier musical

Gilles Degironde

Dépositaire exclusif Bless

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne



77.33.90.31

BUFFET CRAMPON



L'instrument de tous les succès



Évitez les pertes de temps inutiles,
 les vaines recherches ...
 Ayez le seul réflexe valable ...
 Adressez-vous directement au seul vrai spécialiste
 des partitions pour

**Orchestre à Vents,
 Big Band,
 Orchestre Symphonique,
 Orchestre à Cordes ...**

H.M.M.O.

**qui assure la distribution
 pour la France des éditions :**

De Haske	(Pays Bas)
R. Smith & C°	(Grande-Bretagne)
Mitropa	(Suisse)
Scherzando	(Belgique)
Studio Music	(Grande-Bretagne)
Alfred Publishing C°	(USA)
Almitra Music	(USA)
Belwin Inc.	(USA)
Birch Island Music Press	(USA)
Bourne Music Publishers	(USA)
C.L. Barnhouse C°	(USA)
C.P.P.	(USA)
Doug Beach Publications	(USA)
G. Schirmer	(USA)
Hal Leonard Pub. Corp.	(USA)
Hansen House	(USA)
Highland Publications	(USA)
Jenson Publications	(USA)
Kendor Music	(USA)
Kjos Music C°	(USA)
Ludwig Music Publishing C°	(USA)
MPL Communications	(USA)
Musicians Publications	(USA)
Queenwood Publications	(USA)
Rubank Publications	(USA)
Sam Fox Publishing	(USA)
Shawnee Press Inc.	(USA)
Studio P.R.	(USA)
Walrus Music	(USA)
Warner Bros Publications	(USA)
William Allen Music	(USA)
Williamson Music	(USA)
Wynn Music	(USA)

Documentation gratuite.

Il ne sera répondu qu'aux demandes précisant les fonctions exercées.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION - BP 64 - 59510 HEM
 Tel : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91

**VIENT DE PARAÎTRE
 AUX ÉDITIONS LEDUC**



**CATALOGUE THÉMATIQUE
 SAXOPHONE**

400 pages d'extraits thématiques de méthodes.
 études, morceaux instrumentaux, ensembles,
 des Éditions **LEDUC** et **HEUGEL**

Déjà parus « COR », « FLÛTE » et « CLARINETTE »
 offerts sur demande chez votre marchand ou chez

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01



**DISTRIBUTEUR DE
 HOUSES POUR CUIVRES
 "SUPER" REMBOURÉES**

Trompette	360F
Trompette double.....	840F
Trompette basse.....	480F
Clairon basse.....	480F
Cor rond.....	600F
Cor pavillon droit.....	600F
Basse saxhorn "antichoc", tuba ou c. basse "antichoc".....	1950F
Tambour.....	500F
Poignées trompette ou clairon avec scrache.....	50F

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE
Téléphone 77.33.90.31 - Télécopie 77.37.17.56

SELMER, LES SAXOPHONES



UNE LONGUE HISTOIRE...



Depuis la création de son premier saxophone en 1922, SELMER a apporté une contribution importante à l'évolution de l'instrument.

Son développement est historiquement associé aux plus grands noms du jazz et de l'enseignement académique. Que de mutations, perfectionnement et innovations pour répondre aux désirs des générations successives, aux couleurs du temps !

Aujourd'hui, SELMER propose une large gamme de saxophones, du soprano au basse.

Des caractéristiques acoustiques incomparables, une mécanique précise : l'instrument des "grands" !



H. SELMER & Cie
instruments de musique
13, rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris France



Editions Robert Martin

106, Grande rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LES MACON
TEL : 85 34 46 81
FAX : 85 29 96 16

Votre Partenaire

GRAND CHOIX

D'INSTRUMENTS

ET D'ACCESSOIRES.

SERVICE APRÈS-VENTE,

RÉGLAGES, RÉPARATIONS.

**CATALOGUES
SUR DEMANDE**

QUINTON



Bergerault
FRANCE



couesnon

Courtois

glotin
FRANCE

HAUTBOIS
RIGOUTAT



Paiste



Vandoren

YANAGISAWA

YAMAHA

Zildjian

